

# DIGITHÈQUE

## Université libre de Bruxelles

---

"Engagements féminins", *Sextant*, Volume 9, Groupe interdisciplinaire d'Études sur les femmes de l'Université libre de Bruxelles, 1998.

---

**Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.**

**Les illustrations de cet ouvrage n'ont pu être reproduites afin de se conformer à la législation belge en vigueur.**

L'œuvre a été publiée par les  
**Groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes de  
l'Université Libre de Bruxelles**

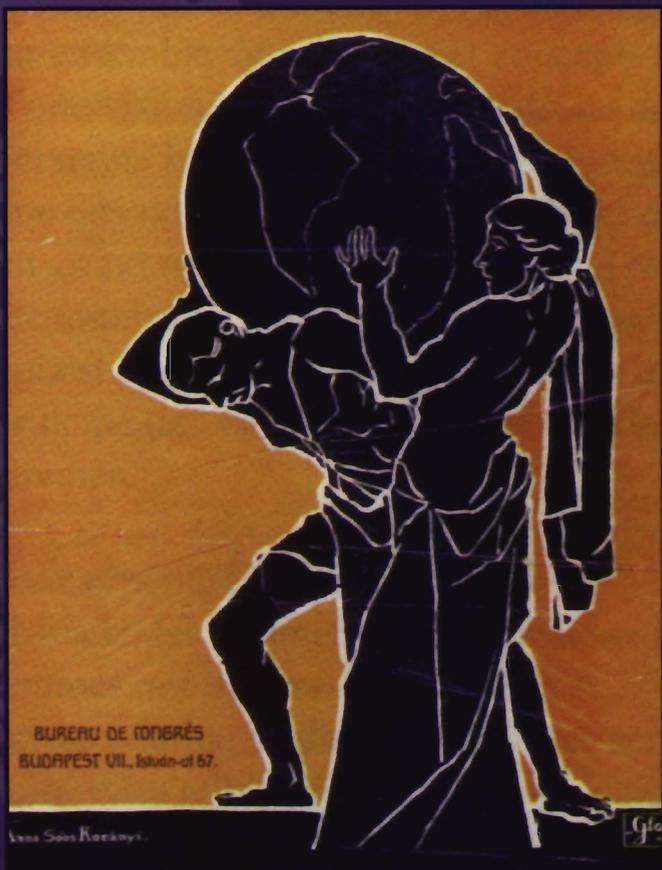
Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

# Sextant

Revue du Groupe  
interdisciplinaire d'Etudes  
sur les Femmes

9 • 1998



## Engagements féminins



## **SEXTANT**

*Revue bisannuelle publiée  
par le Groupe interdisciplinaire  
d'Etudes sur les Femmes  
avec le concours  
du Fonds Suzanne Tassier (ULB)*

9

1998

### **Comité scientifique**

Claire Billen, Andrée Despy-Meyer, Marie-Sylvie Dupont-Bouchat,  
Madeleine Frédéric, Eliane Gubin, Serge Jaumain,  
Andrée Lévesque, Jean-Pierre Nandrin,  
Bérangère Marquès-Pereira, Anne Morelli,  
Jean Puissant, Eliane Richard, Anne Summers.

### **Secrétariat de rédaction**

E. Gubin

GIEF-ULB

50 avenue Franklin Roosevelt CP 175/01 1050 Bruxelles

Télécopieur (2) 650 39 19

### **Couverture**

Isabelle Grosjean

Illustration : affiche du 7<sup>e</sup> Congrès international pour  
le Suffrage des femmes. Budapest 15-20 juin 1913.

### **Prix et abonnement**

Au n° 450FB (+ 50 FB frais de port)

Abonnement 800 FB (+ 100 FB frais de port)

Pour l'étranger : Majoration des frais de port (80 FB au n° ;  
160 FB à l'abonnement)

### **En vente :**

Presses de l'ULB 22 av. Paul Héger, 1050 Bruxelles

Librairie Ferraton 162 chaussée de Charleroi 1060 Bruxelles

**Par correspondance** : commande avec chèque barré à  
GIEF-ULB

50 av. Franklin Roosevelt CP 175/01

1050 Bruxelles (avec mention de l'ouvrage désiré)

Dépôt légal D 1998/5999/1

## SOMMAIRE

### DOSSIER

- 9 Eliane Richard**  
Militantes marseillaises
- 17 Beatrice Barbalato**  
Eléonore de Fonseca Pimentel. Poète et révolutionnaire
- 33 Maria José Lacalzada de Mateo**  
Concepción Arenal. Une humaniste espagnole
- 55 Stina Nicklasson**  
Une pionnière suédoise, Lydia Wahlström
- 65 Yvonne Knibiehler**  
Germaine Poinso-Chapuis. Pionnière et militante
- 83 Viviane Di Tillio**  
La Fédération belge des Femmes universitaires  
Naissance et essor
- 115 Sophie Matkava**  
Trois générations de femmes contre l'alcool.  
L'engagement de la famille Nyssens

### DÉBAT

- 151 Sandrine Dauphin**  
Femmes au pouvoir. Les partis politiques et leurs  
militantes



# **DOSSIER**



## Introduction

Le retour à l'histoire politique a réactivé le débat sur le militantisme. Après les dictionnaires et les prosopographies qui ont permis de mettre en lumière les « militants obscurs » – ceux de la base échappant le plus souvent aux biographies individuelles – les recherches s'orientent désormais vers les fondements même de l'engagement.

Si la plupart des travaux n'ignorent plus totalement le militantisme des femmes, ils le réduisent néanmoins à la portion congrue. Quelques militantes apparaissent certes au rang d'exceptions ou de pionnières dont on souligne la singularité, mais la plupart d'entre elles demeurent dans une pénombre que l'absence de répertoires biographiques féminins ne permet encore de dissiper.

En outre, les études privilègent les domaines qui furent les hauts lieux du militantisme masculin : la lutte politique et la lutte syndicale. Les débats sur la citoyenneté et sur le suffrage féminin y ont encore contribué. Ce sont bien les luttes pour le droit de vote et la représentation des femmes, la défense de leur droit au travail, qui retiennent le plus souvent l'attention des historiens, des politologues, des sociologues.

Pourtant, ces domaines – masculins « par essence » – sont-ils ceux que les femmes ont investis prioritairement ? Ce n'est pas sous-estimer l'intérêt de ces combats (bien représentés d'ailleurs dans ce numéro) que de souligner d'autres allées de l'engagement féminin, et de chercher à dégager leur spécificité.

La perspective de genre est ici omniprésente. On ne peut nier en effet que l'engagement des hommes et des femmes ait revêtu (et revêt encore) des formes et des expressions particulières, découlant directement des

contraintes que la société bourgeoise imposa aux deux sexes. Contraintes de lieux, de comportements, d'expression : longtemps privées de parole publique, par quels moyens et sur quelles bases les femmes ont-elles forgé leur conscience et leurs actions militantes?

Si les trajectoires sont éminemment variables – allant de la transgression des normes à leur intégration – toutes les femmes engagées se sont heurtées aux contradictions profondes d'une société qui veillait jalousement à préserver en théorie les sphères séparées et à les entremêler sans cesse en pratique. Alors que les discours et les représentations consignaient les femmes au foyer, tout (ou presque) dans la vie quotidienne les incitait à en sortir. Le capitalisme industriel enrôlait massivement les femmes des classes populaires dans ses usines; l'Etat libéral faisait largement l'économie d'un travail social qu'il confiait aux femmes des classes bourgeoises, embrigadées dans de vastes réseaux caritatifs et philanthropiques. A la fin du siècle, l'Eglise elle-même mit un point d'orgue à ces messages contradictoires avec l'encyclique *Rerum Novarum*, rappelant aux femmes leur rôle prioritaire de mère mais les mobilisant dans la lutte contre le socialisme.

Prises entre ces messages contradictoires, comment les femmes ont-elles (ré)agi ? Quelles formes d'engagement ont-elles pu développer? Quels succès ont-elles engrangés dans les domaines laissés à leurs compétences? A contrario quel fut le prix à payer lorsqu'elles forcèrent les interdits ?

Vaste domaine de recherche auquel les numéros 9 et 10 de la revue espèrent contribuer par quelques biographies individuelles et quelques engagements collectifs. Ces articles illustrent l'hétérogénéité du militantisme féminin, en rappellent les conditions particulières, soulignent la dimension de genre qui le traverse et éclairent, une fois de plus, la nécessité d'aborder l'histoire commune avec un double regard

(E.G.)

## Militantes marseillaises

Eliane Richard

La réalisation, par une équipe de l'Association *Les Femmes et la Ville*, du premier dictionnaire consacré aux Marseillaises permet de mettre en évidence l'importance, largement méconnue jusqu'à ce jour par les historiens – et a fortiori par le public– du militantisme féminin marseillais<sup>1</sup>.

Le phénomène est relativement récent; apparu vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il se développe au XX<sup>e</sup> et connaît encore aujourd'hui une belle vitalité. Auparavant, des femmes exerçaient parfois d'importantes fonctions religieuses (comme abbesses ou fondatrices de couvents), économiques (dans le négoce, la fabrique, l'armement, l'édition ...etc.), sociales et culturelles, plus rarement politiques (vicomtesse). Mais au siècle dernier, alors que l'idéologie dominante valorise l'épouse, la mère, la maîtresse de maison, le code civil napoléonien fait de la femme mariée une mineure et une « incapable ». La République « universelle » s'entête à priver « la moitié du genre humain (du

---

1. L'association a publié en 1993, aux éditions Côté-femmes, *Marseillaises, les femmes et la ville*. Six ans plus tard, sous la direction de Renée Dray-Bensouan, Hélène Echinard, Régine Goutalier, Catherine Marand-Fouquet, Eliane Richard, Huguette Vidalou-Latreille, *Marseillaises, vingt-six siècles d'Histoire* (Edisud), est le premier dictionnaire des Marseillaises. Il comporte une synthèse historique, 320 notices, des répertoires et de nombreuses illustrations. Sa sortie en mars 1999 a coïncidé avec le lancement des cérémonies du vingt-sixième centenaire de Marseille.

droit) de concourir à la formation des lois, en excluant les femmes du droit de cité ».<sup>2</sup>

Au même moment dans les milieux populaires, des femmes entrent en masse dans les usines et les ateliers pour y travailler comme des hommes contre un salaire deux fois moindre; d'autres, plus favorisées, accèdent à l'enseignement primaire supérieur ou secondaire, investissent les métiers du tertiaire (employées, enseignantes, demoiselles des postes, ...); quelques unes, les « premières », pénètrent les citadelles masculines du droit, de la médecine, de l'enseignement supérieur. Certaines d'entre elles prennent alors conscience du décalage entre le rôle qu'elles tiennent dans la production des biens ou des services et la place qui leur est assignée dans la société. De ces contradictions naissent le désir et la possibilité de combattre la misère des unes ou les injustices dont toutes sont victimes.

Une soixantaine de militantes ont pu faire l'objet de notices. Bien d'autres auraient cependant mérité de figurer à côté d'elles, mais elles sont restées dans l'ombre en raison du caractère trop fragmentaire des sources. En dépit de ces lacunes il est cependant possible de broser une typologie de ces Marseillaises et de dégager quelques itinéraires exemplaires.

### **Au cœur du social**

Conséquence de la révolution des modes de production, de la pauvreté qu'elle engendre et des premières tentatives d'organisation dans le monde du travail, quelques pionnières s'engagent dans le syndicalisme<sup>3</sup>. Ouvrières de la manufacture des tabacs ou de l'imprimerie, tailleuses, couturières, lingères, puis sténodactylos et institutrices, elles représentent divers courants de pensée.

Certaines, comme Caroline Amblard, participent au mouvement anarchiste. D'autres, telle Louise Tardif, interviennent comme déléguées à « l'immortel congrès » socialiste de Marseille (1879), où le mouvement ouvrier français définit son idéologie collectiviste et sa tactique de lutte des classes. D'autres encore sont à l'origine au début

---

2. CONDORCET, « Sur l'admission des femmes au droit de cité », 3.07.1790.

3. Le travail sur les syndicalistes et sur plusieurs militantes politiques a été mené, au sein de l'équipe, par Huguette Vidalou-Latreille.

du XX<sup>e</sup> siècle des premiers syndicats chrétiens comme Claire Poujade et Madeleine Simon.

Leur engagement au service de la condition ouvrière fait aussi prendre conscience à certaines de la double oppression dont les femmes sont l'objet ; leurs interventions prennent alors un ton ouvertement féministe<sup>4</sup>. Dans un congrès de la CGT, Elisa Augier expose que « la femme souffre plus que l'homme de l'exploitation capitaliste et qu'elle reste jusqu'au sein même des syndicats un objet de préjugés ». En 1892, Marie Jay déclare à la tribune que « la femme ne doit pas être considérée comme une esclave ni une domestique et qu'il faut que par son travail, elle puisse avoir son indépendance ». Quant à Suzanne Durand, une des fondatrices de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN), elle écrit en 1928 : « Nous ne voulons pas que la femme représentant une valeur sociale égale à celle de son compagnon (...), soit sa subordonnée et soit traitée en accessoire par les lois et par les mœurs ».

Ouvriers et ouvrières, qui trouvent des porte-parole au sein même de leur groupe, deviennent aussi un objet de préoccupations pour les philanthropes et, à la fin du siècle, pour les politiques municipale et étatique. Le milieu bourgeois et aristocratique, pépinière traditionnelle de dames patronnesses, constitue alors un réservoir de jeunes femmes déjà expertes dans le domaine social et prêtes à s'investir. Elles sont trop nombreuses pour être citées toutes, il faut se limiter aux plus représentatives. Habituees de longue date à gérer leurs propres œuvres, les protestantes sont en première ligne. Eugénie Fraissinet et Ernestine Schloesing, comme beaucoup de leurs coréligionnaires, s'engagent dans une vaste campagne de protection et de moralisation des milieux défavorisés : animatrices de la Ligue française de Moralité publique, elles luttent contre l'alcoolisme (la Croix bleue) et la prostitution (Refuge Crittenton), encadrent les loisirs des jeunes, envoient des enfants à la montagne.

Dans le sillage de l'Encyclique *Rerum novarum*, le catholicisme social, soucieux « d'aller au peuple », fait aussi des adeptes comme Rose Debordes ou Anne-Marie de Demandolx-Dedons. Issue de la plus haute société marseillaise, cette dernière se lance à corps perdu dans la reconquête de la classe ouvrière. Après avoir animé une

---

4. Sur ces femmes et leur participation : E. RICHARD, « Femmes et politique dans la France méditerranéenne », *Femmes et politique autour de la Méditerranée*, L'Harmattan, 1980.

équipe sociale dans la région parisienne, fondé en Normandie une maison de repos pour les ouvrières de la couture, mis en place au niveau national le scoutisme féminin, elle revient à Marseille en 1934 pour y diriger une Ecole normale sociale et, en 1937, l'Office central des Œuvres de bienfaisance et d'entraide. Puis, seule femme à siéger au Comité des Œuvres de guerre, elle y organise le travail à domicile pour procurer des ressources aux femmes seules et y met en place le service du ravitaillement<sup>5</sup>.

Les dames israélites ne sont pas en reste. L'Union des femmes juives de France dès 1927, puis la Wizo vers la fin des années 1930, se mobilisent dans de grandes actions philanthropiques en faveur des immigrées juives en Palestine, qui sont dans le besoin. Ce souci d'entraide féminine et l'option résolument sioniste de ces mouvements donnent à leur militantisme social une connotation un peu particulière qui les apparente à d'autres formes d'engagement.

### **La cause des femmes**

A l'avant-garde du féminisme, la Marseillaise Olympe Audouard, épouse d'un notaire dont elle ne tarde pas à se séparer, femme de lettres, journaliste, conférencière, revendique dès les années 1860 la reconnaissance des droits civils des femmes. De même, sous la Commune, Armande Bessières et le petit groupe de journalistes du *Devoir*, appellent à la solidarité entre femmes et tentent de créer une imprimerie des dames; en vain. Sur leurs traces, les féministes s'organisent au début du XX<sup>e</sup> siècle et s'engagent dans une lutte qui s'élargit aux domaines éducatif, économique et politique. Des travaux récents ont permis de les repérer et de mettre en lumière l'importance du mouvement à Marseille dans l'entre-deux-guerres<sup>6</sup>.

A l'origine et à la tête des principales associations, des bourgeoises comme Eugénie Fraissinet et Agnès de Jessé-Charleval, respectivement premières présidentes des sections marseillaises de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes (UFSF) et de l'Union Nationale pour le Vote des Femmes (UNVF) ou Edith Naegely, co-fondatrice et militante active de l'Entraide féminine et Ernestine Schloesing,

---

5. E. RICHARD, « Destins parallèles », *Marseille*, n° 166, 1993.

6. A. MASSON, « Le féminisme marseillais de 1913 à 1940 », *Provence historique*, n° 186, 1996.

fondatrice de la section marseillaise du Conseil National des Femmes Françaises (CNFF) dont elle assume aussi la présidence nationale.

Le barreau et l'enseignement fournissent également leur lot de femmes engagées. Parmi elles, on remarque les deux premières avocates marseillaises, Marguerite Isnard puis sa sœur Marie-Thérèse Bruel-Isnard, qui devient secrétaire générale de la Ligue Française pour le Droit des Femmes (LFDF), ainsi que Germaine Poinso-Chapuis<sup>7</sup>. Citons aussi Marguerite Angles-Peyrega, inspectrice générale des écoles maternelles, fondatrice à Marseille de l'Entraide féminine et de l'Union Féminine pour la Société des Nations, collaboratrice de *La Française*, membre du comité central de l'UFSF ; Marie Antoine, directrice de l'École pratique de jeunes filles puis inspectrice générale de l'enseignement technique, présidente de la section locale de la LFDF et du Comité d'entente suffragiste mis en place à Marseille en 1928 ; Joséphine Collombel-Pagnol, directrice d'école primaire supérieure, très active dans de nombreuses associations féministes; Laure Jullien-Beddoukh, professeur de sténodactylographie dans divers établissements privés ou publics, fondatrice de la section locale de l'UFSF, secrétaire générale de la Fédération Féministe du Midi (FFM), co-fondatrice, à l'initiative de Ripa de Roveredo, du Soroptimist Club de Marseille et qui signe régulièrement les « Feuilles féministes » du *Petit Provençal*<sup>8</sup>.

Plus de 130 Marseillaises ont été ainsi répertoriées comme féministes actives dans l'entre-deux-guerres, sur le terrain, dans les instances locales et, pour quelques unes, au niveau national. Leur trace s'étant souvent perdue, moins de 20% d'entre elles ont pu faire l'objet de notices dans le dictionnaire.

Leurs biographies montrent qu'elles viennent d'horizons idéologiques très divers, du socialisme comme des mouvances radicale, modérée ou conservatrice. Issues pour la plupart de mouvements associatifs, catholiques, protestantes, juives, laïques se retrouvent autour de quelques thèmes fédérateurs, au premier rang desquels la revendication suffragiste. En 1935, le Comité d'entente suffragiste, regroupant, entre autres, les trois grandes associations féministes présentes à Marseille, UFSF, LFDF, UNVF met sur pied « une grande

---

7. Germaine Poinso-Chapuis, personnalité de premier plan, fait l'objet d'un article dans ce même numéro de *Sextant*.

8. F. BERCEOT, « Laure Beddoukh et la naissance du Soroptimist-Club de Marseille », *Marseille*, n° 166, 1993.

consultation populaire de femmes sous la forme d'un vote symbolique », en parallèle aux élections légales : 28.297 femmes déposent leur bulletin dans les urnes de plusieurs bureaux de vote.

Ce résultat témoigne du travail accompli par les militantes depuis plus d'une décennie. Des actions d'éducation à la pratique du suffrage et de sensibilisation à l'enjeu que représente le bulletin de vote ont en effet été menées par les féministes au sein de plusieurs associations, qu'il s'agisse de l'*Entraide féminine*<sup>9</sup> animée surtout par des protestantes ou de l'*Union féminine civique et sociale* plus marquée par le catholicisme. Les mouvements féministes ont donc, pour certaines, accompagné ou au moins préparé leur engagement dans la vie politique.

### **Actions citoyennes**

Avant même d'accéder au droit de vote, des femmes se mobilisent, au cours des années 1930, dans les comités contre la guerre ou contre le fascisme, dans l'aide aux républicains espagnols et aussi dans les partis politiques, comme Germaine Poinso-Chapuis au PDP, Benjamine Esdra aux Femmes socialistes, Simone Eynard au Parti communiste.

Proches du terrain, elles militent à des niveaux divers, en commençant par des actions de quartier. Lors du Front populaire, les grandes grèves font sortir de l'ombre quelques figures féminines qui affirment de fortes convictions politiques – mais la plupart retombent vite dans l'anonymat. Certaines, au contraire, deviennent emblématiques : la communiste Agnès Dumay, tuée à Madrid pendant la guerre d'Espagne, est présentée comme la Passionaria marseillaise. Quelques futures responsables politiques font alors leur apprentissage.

La guerre accélère le processus. Des Marseillaises font de la Résistance<sup>10</sup>. Héberger, cacher, nourrir, secourir, fût-ce au péril de sa vie, voilà bien un travail de femmes, que beaucoup acceptent « parce que c'est normal ». André Salomon et les Oséennes s'occupent des internés dans les camps, plus particulièrement des enfants, et organisent des filières d'évasion. Certaines sont agents de liaison : moins

---

9. E. RICHARD, « Trente ans au service des femmes : l'Entraide féminine de Marseille, (1915-1945) », *Marseille*, n° 166, 1993.

10. E. RICHARD, « Elles aussi... », *Marseille*, n°172, 1994.

suspectes, moins contrôlées, elles font « ce que les hommes ne pouvaient pas faire ».

D'autres s'organisent en comités de ménagères qui appellent à manifester : le 1<sup>er</sup> juillet 1944, deux d'entre elles tombent sous les balles du PPF. Moins présentes que les hommes dans les actions de type militaire, sans en être totalement absentes, beaucoup restent inconnues. Quelques unes pourtant sont investies de hautes responsabilités : Berthie Albrecht, co-fondatrice du mouvement Combat, Madeleine Fourcade, organisatrice du réseau Alliance. Quelques victimes ont laissé leurs noms sur les plaques des rues, Mireille Lauze, Joséphine Roussel, Fifi Turin.

La France libérée, les femmes devenues électrices et éligibles, plusieurs de ces militantes se retrouvent à la municipalité. Certaines sont élues députées comme Yvonne Estachy et Irène Laure ou membre du Conseil de la République comme Mireille Dumont. En 1947, la première Française ministre à part entière est une Marseillaise : Germaine Poinso-Chapuis.

Ces femmes politiques sont-elles encore des militantes ? Oui, si l'on considère que l'accès à « la cité interdite » nécessite de livrer un nouveau combat dont la dureté ne le cède en rien aux luttes anciennes : les déboires de la première ministre de la Santé et de la Population en sont un bon exemple. Aujourd'hui, la bataille n'est toujours pas gagnée.

Tenues à l'écart des sanctuaires masculins, les Marseillaises soucieuses d'engagement citoyen se replient sur les mouvements associatifs, qui continuent d'être pour elles l'école de la vie publique, un moyen d'action, un contre-pouvoir. La vitalité, la diversité, l'efficacité des associations féminines de Marseille ont été déjà mises en évidence<sup>11</sup>. Le dictionnaire s'en fait l'écho à travers quelques itinéraires de femmes remarquables dont les initiatives, reprises ensuite par les pouvoirs publics, ont un écho durable : celui de la journaliste Maguy Roubaud, à l'origine de la campagne du Blé de l'Espérance au profit des enfants hospitalisés ; celui de Monique Gallician, première femme à présider la Confédération générale des comités d'intérêts de quartiers, qui a mené – et en partie gagné – le combat contre les nuisances d'une rocade urbaine ; celui de Mam'Ega, Marseillaise d'origine antillaise, dont l'action sociale, culturelle, sportive dans un quartier

---

11. *Les femmes et la ville, un enjeu pour l'Europe*, Labor, Bruxelles, 1993.

« difficile » de la ville est emblématique de la façon dont s'exprime une citoyenneté au féminin.

De tels exemples ne sont pas isolés. De même, les nouvelles féministes des années 1970 assument, dans un style différent, le relais des anciennes. Seul, le parti pris des historiennes de n'introduire dans le dictionnaire que des personnes décédées prive celui-ci de cette nouvelle génération de militantes. Mais la relève est assurée.

Ainsi, depuis un siècle et demi, des Marseillaises de toutes origines, seules ou en groupe, s'engagent dans des actions militantes au service de tout ou partie de la collectivité. Elles le font bénévolement, quel que soit le milieu auquel elles appartiennent, qu'elles soient intégrées ou non au monde du travail.

Pour toutes, c'est une ouverture sur l'extérieur ; elles acquièrent par là une dimension politique. De la masse des militantes, seules quelques unes échappent à l'anonymat. La plupart s'investissent, conjointement ou successivement, dans plusieurs domaines. Toutes les combinaisons sont possibles : syndicalisme ou action sociale et féminisme avec parfois des prolongements dans la Résistance et même dans la politique. De ce point de vue aussi, l'itinéraire de Germaine Poinso-Chapuis est exemplaire. Comme elle, quelques personnalités de tout premier plan ont contribué autant que les hommes, par leurs actions ou leurs créations, à construire la cité.

## **Eléonore de Fonseca Pimentel**

**Poète et révolutionnaire**

**1752-1799**

Beatrice Barbalato

*Naples, inconscience et couleur,  
une vague d'antiquité, mais aussi  
de choses jeunes qui s'écoulent,  
avec angoisse,  
au-dessus de l'antiquité'*

### **Une figure actuelle**

En se promenant aujourd'hui dans Naples, on voit partout des livres, des spectacles, des conférences qui traitent d'Eleonora de Fonseca Pimentel. On a le sentiment qu'Eléonore est là dans la ville, on ressent son identité forte et omniprésente : Naples, une ville où les femmes occupent une place tout à fait particulière. Un « matriarcat » qui, pour le meilleur ou pour le pire, n'aurait jamais cessé d'exister...

En janvier 1999, le directeur du Conservatoire de Musique de Naples, l'ethnomusicologue réputé Roberto De Simone, met en scène au théâtre de l'Opéra San Carlo une pièce, *Eleonora*, qui rappelle le supplice d'Eléonore de Fonseca Pimentel, deux cents ans plus tôt.

---

1.A. M. ORTESE, *Il mare non bagna Napoli*, 1967.



**Eleonora de Fonseca Pimentel (1752-1799)**  
*in Partheon dei Martiri, Turin, 1852.*

Dans cette version contemporaine, l'actrice Vanessa Redgrave prête son visage et son talent à celle qui fut considérée comme une *estraneirada*<sup>2</sup> – et son accent anglais symbolise et accentue le cosmopolitisme qui caractérisa Eléonore de Fonseca.

Roberto De Simone est surtout connu pour une œuvre *La Gatta Cenerentola* (1974) qui traduit en musique populaire napolitaine du XVIII<sup>e</sup> siècle une version méridionale de la fable d'une très méchante Cendrillon. Avec *Eleonora*, le Maestro a choisi de ne pas célébrer la République napolitaine de 1799 en tant que telle mais plutôt de faire revivre des paroles déjà prononcées et une musique « déjà composée à Naples au XVIII<sup>e</sup> siècle, à assumer exclusivement comme inerte matière de langage, comme assertion méta-historique, à laquelle il s'agit de donner une problématique et un style contemporains »<sup>3</sup>. C'est dans ce but que De Simone utilise la splendide musique napolitaine du XVIII<sup>e</sup> siècle et fait intervenir une panoplie de voix de condamnés à mort de la résistance, de Pasolini, de Brecht, de Tolstoï, de Maïakovski – des milliers de martyrs pour la liberté. Un chœur qui universalise la biographie d'Eléonore.

Auparavant déjà, sa mémoire avait inspiré un roman, *Il resto di niente*, de Enzo Striano, malheureusement décédé l'année même de la publication, en 1987. Cet ouvrage retrace le parcours d'Eléonore, en rappelant *grosso modo* tous les événements historiques. De manière tout à fait inattendue, il remporta un vif succès et connut plusieurs éditions. Eléonore y est présentée dans toute la complexité de ses rapports avec la Cour, dans la richesse de ses relations avec les hommes ; elle apparaît avec toute la tendresse et la sensibilité d'une personnalité à facettes multiples, mais qui, toutes, sont fortement ancrées au noyau dur d'un caractère incorruptible et surtout indépendant. Elle ne s'est jamais privée de critiquer toute sujétion, quelle qu'elle soit, qu'elle concerne la politique, la langue ou plus simplement les coutumes : « (...) la température est douce et, malgré qu'on soit entré dans le mois de ventôse, dans la ville ne vole pas un souffle : peut être qu'ici il faudrait changer le calendrier républicain,

---

2. L'expression est utilisée par Franco Venturi dans *Settecento riformatore*, Einaudi, Torino, 1976 : lors de sa condamnation à mort Eleonora avait demandé d'être guillotinée en tant que noble. Le juge avait répondu qu'elle était noble mais au Portugal, et qu'à Naples elle était étrangère.

3. R. DE SIMONE, « La mia martire libera – Come per Pasolini : la morte un atto rivoluzionario », *La repubblica*, 23 décembre 1998.

qui est né en France, où le climat est différent »<sup>4</sup> pense l'Eleonora de Striano à propos des modes françaises.

Toute une myriade de figures mineures nous rapproche de l'époque. C'est un vrai roman populaire épique, un portrait de Naples – une ville qui ne cesse jamais de nous surprendre<sup>5</sup>.

## **Il y a deux siècles : La République parthénopéenne**

La République parthénopéenne naît officiellement avec l'entrée à Naples, le 23 janvier 1799, des troupes françaises commandées par le général Championnet<sup>6</sup>.

Si le royaume avait connu quelques réformes de despotisme éclairé sous le ministère du Toscan Tanucci<sup>7</sup>, celui-ci avait été renvoyé par l'épouse du roi Ferdinand IV, l'énergique Marie Caroline d'Autriche, sœur de Marie Antoinette, qui avait pris de l'ascendant sur son époux et dirigeait elle-même. Les adversaires de ces pratiques absolutistes – une élite de nobles et d'avocats – avaient formé depuis longtemps un cercle de réformateurs opposés aux Bourbons. Ils se caractérisaient par leur esprit idéaliste, leur tendance à l'emphase et aussi par une extraordinaire confiance dans une plèbe qui, pourtant, à plusieurs reprises, avait bel et bien montré son amour inconditionnel pour les princes. C'était surtout le fanatisme religieux du peuple qui permettait à la monarchie de le manœuvrer selon son plaisir.

---

4. E. STRIANO, *Il resto di niente*, Avagliano, Napoli, 1987, p. 325.

5 De nombreux historiens, de J. Michelet à A. Gramsci, ont écrit sur cette période de l'histoire de Naples. Des écrivains également, comme Goethe, Stendhal, Sade ; des protagonistes comme le général Championnet. Même si les Bourbons ont ordonné de détruire tous les mémoires de patriotes, un important patrimoine bibliographique est resté intact dans les actes des procès, ou des témoignages d'exilés. Une vaste bibliographie existe également sur Eléonore de Fonseca Pimentel. Nous ne reprenons ici que les textes cités.

6. Jean-Antoine-Etienne Championnet (1762-1800) républicain convaincu, qui s'était déjà illustré dans l'armée de Jourdan à Fleurus, et qui mena victorieusement les campagnes de Hollande et d'Italie. On pourra consulter sur ces événements : E. PRECLIN et V.L. TAPIE, « Les états italiens » *Le XVIII<sup>e</sup> siècle. 1<sup>ère</sup> partie. La France et le Monde*, Coll. Clio, PUF, Paris, pp. 233-234 ; R. BOUVIER et A. LAFFARGUE, *La vie napolitaine du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1956, pp. 313-340 et surtout V. GLEIJESES, *La Storia di Napoli dalle origini ai giorni nostri*, Ed. Alfonso d'Aragona, vol. II, 1996 (notamment pp. 1144-1151).

7. Telles que l'abolition de l'Ordre des Jésuites (1767), la suppression des privilèges des membres napolitains des congrégations romaines et l'établissement du mariage civil (1770).

En revanche, les réformateurs, idéologiquement non violents et pétris de théories des Lumières, furent victimes de leur esprit d'abstraction en imaginant comme possibles un rapide changement et une prise de conscience de cette plèbe, qui n'était ni une classe ni un peuple, dans une ville où depuis toujours une classe moyenne faisait défaut.

Dans le chagrin de l'exil, l'un de ces patriotes, Vincenzo Cuoco a décrit fort lucidement cette erreur: « On renversa l'ordre, et on voulut gagner les esprits de beaucoup de monde, en présentant des idées qui étaient les idées de quelques-uns. Qu'espérer de ce langage tenu dans toutes les proclamations adressées au peuple ? 'Finalement vous êtes libres...' Mais le peuple ne savait pas encore ce qu'était la liberté : la liberté est un sentiment et non une idée, on l'expérimente par des actes, elle ne se démontre pas avec des mots... 'Votre Claude s'est enfui, Messaline tremble...' Le peuple était-il obligé de connaître l'histoire romaine pour connaître son bonheur ? L'homme reconquiert tous ses droits. Mais lesquels ? »<sup>8</sup>

Vincenzo Cuoco ne pouvait qu'être pessimiste. Il avait vu ses camarades exécutés ou exilés, avant de fuir lui-même à Marseille. De mémoire, il commença à écrire son *Saggio storico sulla rivoluzione di Napoli del 1799*, une œuvre historique, importante tant par le fond que par la forme. Mais tout l'ouvrage est traversé du sentiment de la défaite. L'auteur souligne le côté théorique et abstrait de ces réformateurs, leur manque de connaissance concrète du peuple : « A propos de nos patriotes, qu'il nous soit permis une expression qui convient à toutes les révolutions et qui n'offense pas les bons: beaucoup de personnes avaient la République sur les lèvres. Beaucoup dans la tête, quelques-uns seulement l'avaient dans le cœur »<sup>9</sup>.

Goethe, qui avait séjourné à Naples entre 1786 et 1787 avait aussi évoqué ce cercle de jeunes nobles idéalistes dans son *Voyage en Italie*. Benedetto Croce a dédié plusieurs ouvrages à cette République parthénopéenne.

Les Bourbons remontèrent sur le trône dès juin 1799, avec l'aide des Sanfédistes<sup>10</sup>. Le roi Ferdinand IV laissa carte blanche à Nelson,

---

8. V. CUOCO, *Saggio storico sulla Rivoluzione di Napoli del 1799*, (1801) Generoso Procaccini edit., Napoli 1995, p. 140

9. *Ibidem*, p. 128.

10. Hommes du peuple qui pour défendre la « Santa Fede » (Sainte Foi) avaient lutté contre les Français et les Jacobins napolitains. Ils étaient organisés par

son allié contre les Français, et la répression fut terrible. La vengeance envers les patriotes qui avaient soutenu les Français fut sans pitié, il y eut plus de 300 exécutions. A ce propos, Benedetto Croce écrit : La monarchie restaurée dit et redit, dans ses conciliabules avec ses fidèles, que seule la plèbe ne l'avait pas trahie (...). Avec la classe cultivée, la rupture était complète ; et, du reste, durant les premiers temps de la restauration, à Naples, il n'y avait plus de classe cultivée. Courier écrivit avec un humour macabre que le roi de Naples avait *fait pendre toute son Académie* ; ce qui survivait était dans les prisons ou dispersé en Italie ou en France<sup>11</sup>.

La reine Marie Caroline avait été en partie l'artisan de ce massacre : encore en 1805, elle affirmait à Madame de Staël que les rapports entre la monarchie et les Napolitains étaient pour toujours compromis<sup>12</sup>.

Après ces événements, seules les personnes les plus ignorantes ou les plus aveugles avaient continué à fréquenter la monarchie. « A un gentilhomme qui se vantait de n'avoir eu aucune charge pendant la période française, Polichinelle, la marionnette napolitaine qui ne manque jamais d'asséner des vérités, répondit 'ils avaient dû le reconnaître pour un grand âne !' »<sup>13</sup>. Croce rappelle que c'est à partir de ce moment que *Borbonico* et *ignorant* sont devenus synonymes.

Cette période néfaste fut suivie par une série de changements culturels. Un théâtre plus policé fut encouragé, de même que des chansons plus anodines. Même la monarchie semblait redouter la férocité de la plèbe napolitaine. Les chansons romantiques napolitaines et le théâtre, de Scarpetta jusqu'à Eduardo de Filippo, sont l'expression à long terme de cette nouvelle ligne culturelle.<sup>14</sup>

Deux siècles ont passé. Pourquoi Eléonore et les autres militants de la République napolitaine continuent-ils à fasciner, au-delà des

l'entourage du Roi qui avait été obligé d'abandonner Naples à l'arrivée des Français.

11. Lettre de Paul-Louis Courier (1772-1825) à M<sup>lle</sup> Clavier, Lucerne, le 30 août 1809 (*Œuvres*, Paris, 1877) cité dans B. CROCE, *Storia del Regno di Napoli*, Laterza, Bari, 1931, pp. 232-233. Passionné par l'Italie et sa culture, Paul Louis Courier les a largement décrites dans sa correspondance.

12. B. CROCE, *La signora di Stael e la regina Carolina di Napoli*, dans 'Uomini e cose della vecchia Italia', II, pp 182-92.

13. B. CROCE, *Storia del regno...*, p. 233.

14. Lire à ce propos la préface de V. Monaco *Eduardo Scarpetta : un riformatore?* dans *Eduardo Scarpetta : Miseria e Nobiltà e altre commedie*, Guida Editore, Napoli, 1980.

convictions politiques? « Lorsque la monarchie commença à décliner, les jacobins, – ou plutôt les ‘patriotes’, comme on les appelait – qui avaient connu matériellement le pire et avaient vu leurs rangs se décimer de manière épouvantable, grandirent en vigueur spirituelle et en maturité intellectuelle. Ils avaient leur histoire, riche de gloires et douleurs, et un martyrologe sinon de saints, au moins ‘d’hommes de Plutarque’ ... »<sup>15</sup>.

D'une manière générale, les femmes ont joué un rôle important lors des événements : à coté d'Eléonore, on trouve une multitude d'héroïnes importantes appartenant à différentes couches sociales. Les plus connues sont Luisa Sanfelice une « martyre involontaire » très célèbre sur laquelle Alexandre Dumas a beaucoup écrit<sup>16</sup> ; Giulia Carafa, duchesse de Cassano ; Mariantonia Carafa, duchesse de Popoli ; Margherita Nardini, oratrice de la Salle Patriotique ; Franceschina Renner ; la femme du peuple Vittoria Pellegrini,... et beaucoup d'autres.

Mais Eléonore demeure sans aucun doute la figure dominante, personnalité étonnante à qui Voltaire dédia un bref poème qui débute par « Beau Rossignol de la belle Italie... »<sup>17</sup>. Une personnalité hors du commun à propos de qui Alexandre Dumas écrivait : « elle était poétesse, musicienne et passionnée de politique ; il y avait en elle quelque chose de la baronne de Staël, de Delphine Gay et de Madame Roland. En poésie elle était émule de Metastase, en musique de Cimarosa ; en politique de Mario Pagano »<sup>18</sup>.

---

15. B. CROCE, *Stora del Regno...*, p. 234.

16. Luisa Sanfelice avait été condamnée à mort. Comme elle était enceinte, son exécution fut retardée. Mais dès qu'elle eut mis son enfant au monde, elle eut la tête tranchée. A. DUMAS père écrivit un feuilleton, *Luisa Sanfelice*, de 1863 à 1865 dans l'*Indipendente*, le journal que Giuseppe Garibaldi lui avait confié. La version française sera publiée dans *La Presse* en 1864-1865. Voir aussi B. BATTAGLINI, *Luisa Sanfelice. Martire involontaria della rivoluzione napoletana*, Procaccini, Napoli, 1997.

17. M.A. MACIOCCHI, *Cara Eleonora. Passione e morte della Fonseca Pimentel nella rivoluzione napoletana*, Rizzoli, Milano, 1993, p. 127 ; *Œuvres complètes de Voltaire*, Imprimerie de la société Littéraire typographique, t. XIV, Miscellanées voltairiennes, CLXXXVI, 1785,

18 Cité dans *La Sanfelice*, Tullio Pironti Editore, Napoli, 1998, p. 813. Métastase : Pierre-Bonaventure Trapassi, dit Metastase (1698-1782), poète italien né à Rome. Sa réputation fut immense de son vivant, il était considéré par Rousseau comme le « poète du cœur », Voltaire le comparait à Racine. Protégé de Marie-Thérèse, il termina ses jours à la Cour de Vienne (voir J. DELUMEAU, *L'Italie de Boticelli à Bonaparte*, Coll. U. A. Colin, Paris, 1974, pp. 310-311). Domenico Cimarosa (1749-1801), maître de l'opéra bouffe napo-

Dans la révolution napolitaine, elle occupe une place à part. « Il faut être femme – écrit Maria Antonietta Maciocchi – pour comprendre comme tout se tient en Eléonore, c'est à dire la poétesse, la journaliste, la jacobine, la martyre... »<sup>19</sup>.

### **Eleonora de Fonseca Pimentel : une figure révolutionnaire**

Eléonore naquit à Rome le 13 janvier 1752. Son père, don Clemente Henriquez de Fonseca Pimentel était de noblesse espagnole, sa mère, donna Caterina Lopez de Leon, d'origine portugaise. Elle grandit à Naples. Elle apprit très tôt le grec et le latin, et à seize ans, elle faisait partie de l'Academia de Filateti<sup>20</sup> sous le nom grandiloquent de Epolnifenora Olcesamante. Son érudition est large : si sa langue maternelle est le portugais et si ses écrits comportent de nombreuses références à la littérature portugaise, par exemple aux *Lusiades* de Camoens, elle parlait et écrivait aussi bien en italien qu'en français, anglais et même en napolitain. Le poète Metastase, avec qui Eléonore entretint une correspondance très suivie de 1770 à 1776, l'avait surnommée « la très aimable muse du Tage ».

Elle se maria relativement tard, à vingt-cinq ans, en 1778, avec un homme plus beaucoup plus âgé qu'elle, le tenent Pasquale Tria de Solis. Cette union, voulue par sa famille, la rendit malheureuse. Son mari, dont elle se sépara, ne lui laissait aucune autonomie : il l'empêchait même de toucher à l'argent de sa dot. Pour acheter l'*Encyclopédie* de Diderot elle fut obligée de jouer au loto ! Introduite à la Cour des Bourbons, elle attire l'attention par sa beauté et son esprit et devient dame d'honneur de la reine. Mais elle embrasse dès 1789 les principes de la révolution française, et avec enthousiasme tient un salon qui devient rapidement le lieu de ralliement de l'opposition

---

litalin, il jouit d'une réputation énorme dans toute l'Europe des Lumières, fut engagé pendant 11 ans à la Cour de Russie. Rentré à Naples en 1793, il fut condamné à mort en 1799 pour avoir mis en musique un chant patriotique. Libéré à grâce à l'intervention de la Russie, il meurt peu après à Venise (J. DELUMEAU, *op. cit.*, pp. 266-268). Quant à Francesco Mario Pagano, il fut l'un des plus grands juristes de son temps, également philosophe et homme de lettres. Il fut exécuté avec les autres républicains.

19. M.A MACIOCCHI, *op. cit.*, p. 132.

20. A ce propos, voir V. GLIJESES, *La Storia...*, t. II, p. 1173. L'Academia de Filatelli (Amis de la Vérité) est un cercle culturel napolitain très proche de l'Arcadia (véritable réseau littéraire européen). Eléonore y est reçue comme poète.

libérale. Après la mort de son mari en 1795, elle se consacre à la politique.

De son mariage naquit un fils, qu'elle perdit à l'âge de huit mois. Son chagrin fut encore accentué par les accusations de son mari qui la rendait responsable de cette mort, à cause de ses idées modernes et notamment d'une hygiène qu'il estimait excessive. Ce deuil la plongea dans un chagrin qui ne la quitta jamais<sup>21</sup>:

Souvent je reste assise, seule  
 Et les yeux lourds à pleurer  
 Je me plonge dans mes pensées,  
 Quand soudain proche de moi  
 Je vois apparaître mon fils.  
 Il plaisante, je le regarde,  
 Et de lui je rêve les habituelles caresses et le visage alabastrin.  
 Mais comme je suis sûre de ton destin,  
 Je ne crois pas ce que je vois  
 Et à la fois je tends la main et je la retire,  
 Et je sens tout mon être s'enflammer et trembler  
 Jusqu'à ce qu'un sang agité reflue au cœur.  
 La douce vision alors s'enfuit;  
 Et sans que j'aie plaisir de l'erreur,  
 Je déplore toujours ma vraie perte<sup>22</sup>.

Le thème de l'enfant revient souvent dans ses compositions. Ainsi elle écrivit une Ode pour un avortement, – maternité ratée de sa vie et toujours désirée :

A l'espoir tant aimé  
 que la cruelle Parque coupa  
 et enfermée dans la prison  
 tua le fruit tant attendu<sup>23</sup>

---

21. Sola fra i miei pensier sovente i'seggio/ E gli occhi gravi lacrimar m'inchino/Quand'ecco in mezzo al pianto, a me vicino/ Improvviso apparir il figlio i'veggio/ Egli scherza, io lo guato, e in lui vagheggio/ Gli usati vezzi e 'l volto alabastrino ;/ Ma come certa son del tuo destino./ Non credo agli occhi, e palpito, ed ondeggio./ Ed or la mano stendo, or la ritiro./ E accendersi e tremar mi sento il petto/Finché il sangue agitato al cor rifugge./ La dolce visione allor sen fugge ;/ E senza ch'abbia dell'error diletto./ La mia perdita vera ognor sospiro.

22. M. BATTAGLINI, *op. cit.*, p. 54.

23. Ah! la speranza amabile parca crudel recise/ e dentro il chiuso carcere l'atteso frutto uccise) : M. BATTAGLINI, *op. cit.*, p. 56.

Malgré un certain maniérisme, typique de l'époque, les poésies d'Eléonore communiquent un sentiment vrai, fort, personnel.

Après la mort de son enfant, Eléonore se plongea dans des études de mathématiques et devint l'élève du célèbre biologiste Lazare Spallanzani<sup>24</sup>. Elle étudia aussi le droit et publia un traité d'économie et de droit public, disparu aujourd'hui. Cependant, nous avons gardé la trace de ses réflexions dans la traduction et dans le commentaire d'une œuvre du Caravita<sup>25</sup> qui contient *in nuce* sa pensée juridique. • Le pouvoir souverain n'est pas patronat, n'est pas primogéniture, n'est pas fidéicommiss ni dot; le pouvoir souverain est administration et défense des droits publics de la Nation, conservation et défense des droits privés de chaque citoyen (...) »<sup>26</sup>.

C'est au début de l'opposition politique contre la monarchie, et précisément après la conjuration de 1792-1794<sup>27</sup>, qu'Eléonore fut suspectée par la Cour. Malgré les précautions qu'elle avait prises, elle fut arrêtée et conduite en prison en octobre 1798. Libérée en janvier 1799 à l'arrivée des troupes françaises, elle fut chargée de la rédaction du *Monitore*, le journal officiel de la République.

### Rédactrice du *Monitore*

Avant d'examiner d'un peu plus de près son rôle au *Monitore*, qui parut du 2 février 1799 au 8 juin 1799, il faut reconnaître que la révolution avait montré plus d'une faiblesse : un excessif amour pour les réunions et les discussions, une forte confiance dans l'aide des Français et un certain narcissisme. Du reste, Eléonore traitait ironiquement de *métaphysiques*, les interminables débats politiques de ses

---

24. Lazare Spallanzani (1729-1799), physiologiste, un des grands savants du XVIII<sup>e</sup> siècle, professeur à Pavie. Sa réputation dans l'Europe des Lumières fut immense, ses travaux traduits en français à Genève. Il fut l'un de ceux qui, avant Pasteur, contestèrent l'idée de la génération spontanée, démontrant clairement que les animalcules observés dans les infusions végétales provenaient des germes ambiants (J. DELUMEAU, *op. cit.*, p. 322 et sv.).

25. *Niun diritto compete al Sommo Pontefice sul Regno di Napoli. Dissertazione storico-legale del consigliere Nicolò Caravita*, tradotta dal Latino ed illustrata con varie note (Aletopoli [Napoli] 1790).

26 M. BATTAGLINI, *op. cit.*, p. 12.

27. Après l'avènement de la République française en 1792, on trouva des copies de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen lors d'une fête à la Cour. Après que Roi ait reconnu le nouveau gouvernement français, les relations s'intensifièrent entre les Jacobins napolitains et les Français. Dès ce moment Eleonore se trouva sur la liste des suspects.

camarades. Toutefois, Il faut souligner qu'aucun n'y défendait d'intérêt personnel.

Ce qui distingua Eléonore dans la manière dont elle dirigea le *Monitore* fut la conception d'un genre nouveau d'information et de communication, qui répondait à la fois aux exigences du Gouvernement Provisoire et à la nécessité d'impliquer le peuple dans les événements qui se succédaient rapidement.

C'est ainsi qu'elle publiait une information fidèlement basée sur les actes officiels. Publier des informations officielles sur les actes du gouvernement était obligatoire. Mais elle défendait les droits du peuple et ne se privait pas de dénoncer les faits qu'elle considérait comme des abus, tel que le scandaleux comportement du général Rey qui voulait s'emparer des colliers de la Toison d'or, appartenant au Trésor royal. Le général Rey menaça d'emprisonner le typographe qui avait imprimé le journal et Eléonore informa le Gouvernement Provisoire de son comportement.

De toute évidence, les révolutionnaires s'étaient bercés d'illusions : l'image de la France révolutionnaire et libératrice avait crédité les Français d'une extrême confiance. Mais les patriotes napolitains étaient mal au fait des luttes internes qui déchiraient les révolutionnaires français avant que Napoléon ne s'impose.

Quoi qu'il en soit, la principale préoccupation d'Eléonore fut d'agir à chaque moment en faveur des petites gens, et de les aider à découvrir leur dignité de peuple. Aussi l'information qu'elle publiait était-elle écrite dans un langage simple et d'accès facile. En tant qu'éditrice du *Monitore*, elle utilise déjà à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle une langue résolument moderne et accessible à tous, alors que le XIX<sup>e</sup> siècle allait se perdre dans d'innombrables discussions pour fonder « un italien pour tout le monde » !

Eléonore proposa même de publier des articles en dialecte napolitain afin de permettre une plus large diffusion du contenu du *Monitore* : « Je propose, donc, que soit fait chaque semaine, dans une langue de la région dès lors que l'autre langue n'est pas comprise par le peuple, un petit journal qui contient la synthèse de toutes nos nouvelles et aussi des nouvelles étrangères qui semblent importantes ; de même que l'extrait des lois et des actions les plus intéressantes du Gouvernement, avec toutes les explications nécessaires; que cette

feuille soit lue les jours fériés dans toutes les églises de la ville et de la campagne (...).<sup>28</sup>

Eléonore n'eut jamais de mépris, ne fut jamais scandalisée. Toute son énergie fut consacrée à surmonter les distances sociales, à utiliser au mieux les moments qui pouvaient être efficaces pour la cause. C'est pourquoi, pour légitimer la République, elle valorise même les cérémonies religieuses, tellement appréciées et suivies avec ferveur par le peuple napolitain.

Quand le général Championnet, pour bien marquer aux yeux des Napolitains le lien entre l'Etat et l'Eglise, se rend au Dôme pour assister au célèbre miracle de San Gennaro, Eléonore note: « Par un jugement visible, Saint Gennaro devait se prononcer dans le grand débat entre ce système politique et le peuple. Ce dernier voyait avec plaisir l'hommage rendu à son Saint Patron par le Commissaire et Général Français (...), au bout de dix minutes, le sang apparaît liquéfié dans les ampoules : d'abord surprise et stupeur ! Puis perplexité, enfin décision et élan de joie : Saint Gennaro était devenu jacobin ! Voilà la première voix du Peuple : le peuple napolitain peut-il ne pas être ce qu'est Saint Gennaro ? Donc... Vive la République ! »<sup>29</sup>.

A diverses reprises, Eléonore commente ainsi les cérémonies religieuses, qu'elle intègre habilement de manière à ne pas créer de fracture entre les croyances populaires et l'esprit de la révolution.

La défense des institutions démocratiques constitua l'autre volet essentiel du *Monitore*. A propos de l'armée, Eléonore répète à plusieurs reprises qu'il faut empêcher la formation de milices privilégiées, comme la Truppa Nazionale a Cavallo : « Parmi les plus belles opérations de la Révolution, il n'y a pas de doute que la formation de la Garde Nationale est très utile et essentielle. Le secret de la tyrannie est de s'entourer de satellites armés, par dessus la tête d'un peuple désarmé et sans protection »<sup>30</sup>.

### **Forsan et haec olim meminisse juvabit...**

Au retour des Bourbons, Eléonore est arrêté et jugée pour haute trahison. C'est même une des premières mesures de la restauration.

28. *Monitore*, n°10, 5 marzo 1799, cité dans BATTAGLINI, *op. cit.*, p. 128.

29. *Monitore*, n°26, 9 maggio 1799, pp. 509-510, cité dans BATTAGLINI, *op. cit.*, p. 144.

30. *Monitore*, n°20, 16 aprile 1799, cité dans M. BATTAGLINI, *op. cit.*, p. 98.

Comme l'écrivit Stendhal, après avoir mis à mort immédiatement le général Massa qui avait signé la capitulation, « on eut un plaisir particulier à faire pendre la marquise Eleonora Fonseca Pimentel, femme remarquable par le génie et la beauté [...] l'élévation de son esprit ainsi que sa sérénité, qui ne se démentit pas devant la mort au milieu des insultes obscènes des lazzaroni, lui ont valu d'être comparée à Madame Roland »<sup>31</sup>.

La « mathématicienne folle » – comme l'appelait Speciale, le président de la Commission du Tribunal (très spécial !) – fut en effet rapidement jugée et condamnée à mort. Le 20 août 1799, au Palais Mercato, avant d'être conduite au gibet, Eleonora Fonseca Pimentel demanda un café<sup>32</sup> et prononça ces dernières paroles, inspirées de Virgile, le poète visionnaire à qui les Napolitains attribuent toute une série d'actes étonnants : « ... Forsan et haec olim meminisse juvabit » (Peut-être qu'un jour il sera utile de se rappeler ces choses).

Deux jours plus tôt, le 18 août 1799, elle était sortie de la prison Vicaria et avait été conduite à pied à travers la rue Maddalena et la rue Lavinaio, entourée d'une plèbe qui l'injurait, pour attendre la mort dans la Chapelle de l'église des Carmes. « Elle était habillée en brun, avec sa jupe serrée entre ses jambes.<sup>33</sup> Le peuple à chaque exécution criait « Vive le roi ! ». A la sortie de la Pimentel, il voulut crier mais à un signe de la confrérie des Bianchi<sup>34</sup> il s'est tu ; lorsqu'elle est tombée, ses cris sont allés aux étoiles (...) »<sup>35</sup>.

La plèbe conservatrice chantait en napolitain<sup>36</sup> :  
 Madame Eléonore, qui chantait sur la scène du théâtre,  
 Danse maintenant au milieu du Marché.  
 Vive, vive le Saint Père,

31. Cité dans R. BOUVIER et A. LAFFARGUE, *op. cit.*, p. 336.

32. En souvenir sans doute des premiers moments où elle arriva à Naples, et où elle découvrit un véritable rite : la préparation du café.

33. Elle se tenait la jupe entre les jambes, car elle avait été déshabillée, et bien qu'elle ait demandé une culotte pour ne pas être vue nue après sa pendaison, on la lui avait refusée pour l'humilier.

34. Les Bianchi étaient une confrérie qui accompagnait les condamnés à mort. Ils se dissimulaient sous une tunique blanche.

35. D'après le journal de DI NICOLA, *Diario*, I, 287, cité par M. BATTISTINI, *Eleonora Fonseca Pimentel-Il fascino di una donna impegnata fra letteratura e rivoluzione*, Generoso Procaccini ed., Napoli, 1998.

36. A signora donna Lionora / Che cantava ncopp'o triato / Mo abballa mmiezo o Mercato Viva viva o papa santo / C'h mannato i cannuccini / Pe scaccià li giacobini ! / Viva a forza e Mastro Donato / Sant'Antonio sia priato !

Qui a envoyé des petits canons,  
pour chasser les Jacobins,  
Vive le gibet de Mastro Donato ;  
Que Saint Antoine soit loué !<sup>37</sup>

D'autres martyrs subirent le même sort : c'était le dernier acte de la glorieuse République parthénopéenne de 1799. La famille Serra di Cassano, par exemple, vit son fils Gennaro, de vingt- six ans, décapité. Gennaro Serra di Cassano, jeune aristocrate passé à la République, fut exécuté en présence d'Eleonora de Fonseca Pimentel, son amie, sa passion. « Elle regarde tendue, écrit le romancier contemporain Enzo Striano, contractée, elle fixe Gennaro qui est debout, et ferme, même s'il tremble un peu. Il est pâle. Avant de s'approcher du billot, il se tourne, il la regarde, lui sourit. Elle lui envoie un baiser fort de tout son cœur : mon Gennaro, cher, cher amour toi aussi, ne souffre pas, je t'en prie. Ne souffre pas trop »<sup>38</sup>.

En signe de deuil, la famille Serra di Cassano ferma pour toujours l'entrée de son palais <sup>39</sup>, celle qui s'ouvre vers le Palais Royal. Valeur symbolique d'un geste qui traverse l'histoire puisque, aujourd'hui encore, cette porte est toujours close pour rappeler à jamais la justice sommaire des Bourbons ou plutôt leur vengeance contre la République napolitaine.

Dans sa chronique historique de la révolution napolitaine de 1799, Vincenzo Cuoco, écrit à propos d'Eléonore de Fonseca Pimentel, que cette femme osa concurrencer les hommes et qu'elle se plongea dans la révolution comme Camille l'avait fait jadis dans la guerre: « Audet viris concurrere virgo... »<sup>40</sup>.

Aussi les réactions furent terriblement fortes et rien ne lui fut épargné. Noble de naissance (elle était marquise), mais simple citoyenne par choix, elle fut pendue et non décapitée, – ce qui était la peine réservée aux nobles– et elle fut obligée d'assister à l'exécution de son bien-aimé. Son supplice, le refus de lui donner des vêtements

---

37. dans M. BATTAGLINI., *op. cit.*, p. 18.

38. E. STRIANO, *op. cit.*, p. 407.

39. Aujourd'hui ce Palais Serra di Cassano à Naples est le siège du prestigieux Istituto di Studi Filosofici, dirigé par Gerardo Marotta.

40. V. CUOCO, *op. cit.* p. 273. Allusion à Camille, reine des Volsques, qui commandait la cavalerie de Turnus et dont Virgile raconte la vie et la mort au combat dans le XI<sup>e</sup> Chant de l'*Enéide*.

décents le jour de sa mort, montrent combien la société conservatrice voulut non seulement réprimer mais aussi humilier une femme qui avait affirmé avec force son indépendance d'esprit.



## **Concepción Arenal (1820-1893)**

### **L'engagement d'une humaniste espagnole<sup>1</sup>**

Maria José Lacalzada de Mateo

Les profils de femmes le plus souvent représentés oscillent entre deux extrêmes : de la femme soumise, obéissante et tendre, à l'inverse, la femme intrigante et dangereuse, manipulant la volonté des souverains, des courtisans ou des ministres, qui peut même atteindre une sorte de paroxysme en temps de guerre, sous les traits des espionnes.

Par ailleurs il est bien connu que seules des femmes exceptionnelles – et encore, une minorité d'entre elles – parviennent à entrer dans l'histoire. C'est ainsi que trop souvent, de brillantes intelligences, des volontés affirmées, de belles sensibilités ont été purement et simplement condamnées à l'anonymat, car jugées incapables de susciter l'intérêt des foules ou de forcer le barrage de la prépondérance masculine.

Ceux qui militent pour la justice, qu'ils soient hommes ou femmes, n'ont pas subi de meilleur sort. Ceux qui n'acceptent pas les conventions, qui persistent à être critiques face aux différents pouvoirs, qui

---

1. Texte traduit de l'espagnol. Nous remercions Madeleine Frédéric, Anne Morelli, et surtout José Nobre-Correia pour leur aide.

enfreignent les normes, sont toujours incommodes et finissent par être persécutés ou marginalisés. Parmi eux on dénombre pourtant des personnalités de premier plan qui ont contribué à élever moralement le genre humain. Il est intéressant de les repérer, si l'on veut pouvoir écrire les pages de l'humanisme.

Parmi ces personnalités qu'il convient de sortir de l'ombre, il faudrait s'intéresser tout spécialement à celles qui ont souffert d'une double marginalisation parce qu'elle sont nées femmes. Femmes : c'est-à-dire des êtres humains cherchant à développer totalement leurs capacités, instruites sans être savantes, bonnes et dévouées sans être uniquement mères, vertueuses sans se conformer aux canons féminins dominants (généralement confondus avec la religiosité), sensibles sans être nécessairement artistes. C'est dans cette perspective que nous situerons la trajectoire de Concepción Arenal, une femme dotée d'un grand sens humaniste qui milita toute sa vie pour plus de vérité, de bonté et de justice.

### **Un personnage difficile à classer... et mal classé**

Concepción Arenal naquit le 31 janvier 1820 dans une famille de la moyenne bourgeoisie. Son père mourut alors qu'elle était encore enfant et la famille s'installe à Madrid. Après un premier amour impossible avec Manuel de la Cuesta, elle épouse le 2 avril 1848 Fernando García Carrasco, et forme avec lui un couple original où les rôles ne se distribuèrent jamais de manière conventionnelle. Trois enfants naquirent de cette union : une fille, Concepción, en 1849 (qui mourut jeune), et deux fils, Fernando en 1850 et Ramón en 1852. Ses tâches maternelles n'empêchèrent pourtant pas Concepción Arenal de poursuivre son propre épanouissement. Vêtue d'un pantalon, elle fréquentait les réunions intellectuelles, elle gérait elle-même l'argent familial et ses propriétés, elle gagnait sa vie par la plume en écrivant des articles pour le journal progressiste *La Iberia*. A la mort de son mari, en 1857, elle

continua sur sa lancée et s'impliqua de plus en plus dans les questions sociales et la réforme pénitentiaire. Elle mourut en 1893<sup>2</sup>.

Si elle ne fut jamais à proprement parler une militante politique, cela ne signifie pas qu'elle se désintéressa de la politique, ni que sa condition de femme l'en aurait détournée, encore moins que sa foi catholique ne lui ait fait craindre le libéralisme. Ce sont pourtant les principaux clichés, inventés de toutes pièces après sa mort, et qui lui ont été accolés.

Concepción Arenal a adhéré, sans partage, aux valeurs humanistes ; ouverte au dialogue et au pluralisme, elle se lia avec des personnalités engagées dans les différents courants politiques du moment. Mais elle-même ne prétendit pas « faire » de la politique au sein d'un parti. Luttant pour faire triompher les valeurs humanistes, elle se situait dans une sphère intellectuelle, au-dessus des compromissions politiques. Parler et critiquer les puissants, établir des équilibres dans le but d'atténuer les malheurs ou d'empêcher qu'ils ne se produisent : son objectif était bien de favoriser l'égalité des classes, c'est-à-dire la justice sociale.

Aussi Concepción Arenal fut-elle une femme consciente et militante, toujours opposée au despotisme, sous toutes ses formes, qu'elles se manifestent au niveau général, dans l'Etat lui-même, ou qu'elles soient le fait d'oligarchies locales. C'est pour cette raison qu'elle soutint la révolution libérale, désirant contribuer à établir en Espagne un état constitutionnel, à étendre l'éducation, à éveiller l'opinion publique et à mobiliser la société civile – toutes conditions nécessaires pour arriver, avec le temps, à un régime démocratique. Elle fit de la presse une véritable tribune, elle écrivit aussi des bulletins de vulgarisation, des manuels et des livres, et finit par occuper des charges au sein de l'administration pénitentiaire.

Ce n'est pourtant pas l'image qui a été conservée d'elle en Espagne. Alors qu'elle a entretenu des contacts politiques et maintenu une trajectoire très significative à l'intérieur du libéralisme (ce qui est patent quand on approche sa vie et son œuvre sans préjugés), on peut

---

2. Pour des renseignements biographiques détaillés : J. M. IACALZADA de MATEO, *Mentalidad y proyección social de Concepción Arenal*, Ed. Camera Oficial de Comercio, Industria e Navegación ; Concello Ferrol, 1994.

légitimement se demander comment il se fait qu'elle ne soit pas de celles dont l'histoire a retenu le nom. Comment est-il possible que, hormis quelques souvenirs dans la tradition libérale – mais voilés – sa mémoire ait été associée en grande partie au catholicisme et au conservatisme ? Comment ses nombreuses critiques énergiques ont-elle pu être lénifiées avec le temps ?

C'est le prix élevé qu'elle paie pour ses conceptions sans partage, son désir de dialogue humaniste, sa neutralité politique, son adhésion à la vérité, son sens moral au service de la justice. Les humanistes, on l'a dit, s'imposent difficilement dans les partis politiques. Ils apparaissent davantage parmi les intellectuels critiques du pouvoir ou parmi les militants de base anonymes.

Mais surtout on ne doit pas oublier le contexte dans lequel a vécu Concepción Arenal : l'Espagne du siècle dernier, dominée par l'irrationnel et par les passions. Les partisans de l'humanisme libéral y furent persécutés ou ignorés dans la structure de pouvoir de l'Église catholique espagnole qui affichait une attitude politique antilibérale et théocentriste face à la philosophie anthropocentriste véhiculée par la révolution libérale.

### **L'humanisme comme militantisme**

On trouve chez Concepción Arenal une cohérence forte entre ses convictions théoriques et ses amitiés pratiques, entre sa vie et ses œuvres. Elle parvint à poursuivre, avec la même intégrité, une activité située autant dans les derniers recoins de la société civile que dans les charges officielles.

Son humanisme est intégral : il ne relève pas seulement du cœur ou de la sensibilité mais aussi de la raison. Son sens affiné de la révolution la poussa à rechercher non seulement les changements formels de structures mais aussi des changements d'ordre moral. Elle prônait une réforme morale qui concernait tous les secteurs sociaux, des plus marginaux (les pauvres ou les délinquants) aux plus puissants (par la richesse ou le pouvoir). Animée de ces convictions, elle devint un personnage inconfortable pour son temps, comme elle le demeure aujourd'hui quand

on veut la classer – et c'est sans doute une raison supplémentaire qui explique que l'on ait ainsi simplifié, caricaturé, manipulé sa pensée.

Les penchants humanitaires pour imposer la vérité, adoucir les mœurs et développer le sentiment de justice, qui apparaissent dans ses premières œuvres, n'ont pas varié au cours de sa vie. C'est dire que ses postulats de base n'ont souffert aucune déviation. Mais ils ont eu tendance à se préciser et à s'élargir au fur et à mesure qu'ils étaient confrontés aux réalités quotidiennes, au fur et à mesure qu'elle-même accumulait des expériences différentes et assimilait les changements de son environnement.

Ses réflexions concernent des domaines aussi variés que le système socio-politique, l'opinion publique, la société civile, les progrès scientifiques<sup>3</sup>.

#### *Juger le système socio-politique*

Concepción Arenal a été fort préoccupée par l'idée de justice au cours d'une période particulièrement troublée, la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle espagnol. Elle fut témoin de profonds bouleversements, comme la politique de l'Union libérale qui déboucha sur la révolution de 1868 et la déchéance de la reine Isabelle II, les tentatives des années suivantes depuis le projet d'introniser une nouvelle dynastie jusqu'à la proclamation de la république en 1873, la restauration des Bourbons et de l'Etat libéral parlementaire à partir de 1875.

Au milieu de ces turbulences politiques, sociales et religieuses, elle écrivit des pages de valeur et d'une profondeur peu courante. Si on les lit en tenant compte à la fois du contexte historique et du sens philosophique, les valeurs universelles apparaissent sous forme de critiques aiguës et profondes.

Ainsi par exemple, en 1859 et 1860, quand des campagnes militaires africaines servirent au gouvernement de O'Donnell pour ranimer un esprit national défaillant. Concepción Arenal participa à un concours

---

3. Pour un aperçu de ses œuvres dans María José LACALZADA de MATEO, *La Otra Mitad del Género humano : La panorámica vista por Concepción Arenal 1820-1893*, Atena, Universidad de Málaga 1994, pp.233-237.

littéraire qui avait pour objet précisément de célébrer la victoire. Mais le poème d'Arenal contenait trop de vérités. En plus de démystifier ces victoires, elle montrait combien l'Espagne était en train de s'éloigner du progrès depuis le XVI<sup>e</sup> siècle à cause de son intransigeance et de son obscurantisme<sup>4</sup>. Elle ne remporta évidemment aucun prix.

Après la révolution de 1868, beaucoup ont cru qu'elle marquait l'ère de la liberté et du gouvernement représentatif, la fin des coteries et du despotisme. C'était là un jugement superficiel, engagé ou conformiste. Concepción Arenal était consciente, pour sa part, que les mesures arbitraires, les décisions précipitées, les revanches partisans et personnelles n'étaient pas des phénomènes politiques mais plutôt des attitudes morales et, comme telles, ne suivraient pas la Reine en exil. Ainsi elle passa ces années à réclamer que les principes philosophiques qui avaient animé la révolution soient mis en pratique lorsque celle-ci avait triomphé. Tâche inutile que de prôner la cohérence entre des attitudes affirmées dans l'opposition et les pratiques observées une fois au pouvoir !

A la même époque éclatèrent les premiers mouvements cantonaux et républicains. Concepción Arenal estima qu'ils n'allaient pas renforcer le triomphe des libertés mais au contraire en compliquer l'établissement et même favoriser la régression. Elle publia un texte dans le journal *Las Novidades*, dirigé par ses amis progressistes Salustiano de Olózaga et Fernandez de los Ríos<sup>5</sup>. Elle estimait qu'une république fédérale n'était pas la meilleure formule pour le pays. L'administration de la justice, l'instruction, le niveau scientifique baisseraient encore plus. Elle l'exprimait sans détours : « Nous ne serons pas en présence d'un homme qui se met à la tête de la nation mais de beaucoup qui présideront les différents Etats [...] Les présidents de ces Etats seront autant de petits rois avec leur gouvernement et leur Cour, avec plus de compromis, de misère, de faiblesse, de rancœurs, de disfonctionnement, de vengeance,

---

4. C. ARENAL DE GARCIA CARRASCO, *Apelación al público de un fallo de la real Academia española. Poema presentado a la misma en el último certamen extraordinario*, Madrid, Imp. De Anoz, 1961.

5. C. ARENAL, *A los vencedores ya los vencidos*, Madrid, Las Novidades, 1869.

de ruine, de protections non motivées et de gaspillages que le gouvernement central »<sup>6</sup>.

Une des mesures que le gouvernement provisoire s'était empressé de prendre avait été la suppression des Conférences de Saint Vincent de Paul, sous prétexte qu'elles étaient infiltrées progressivement par des éléments carlistes. Mais on ne prit pas en compte le fait qu'il n'existait en Espagne aucune œuvre d'assistance alternative. Sous une apparence de progrès, cette décision, étant donné le contexte, ne signifiait nullement un coup porté à l'intégrisme catholique mais détruisait en réalité le seul réseau de bienfaisance domiciliaire en voie d'être créé – et donc aggrava le problème du paupérisme.

Dans des articles publiés dans *La Voz de la Caridad*, Concepción Arenal, tout en ne cachant pas ses sympathies pour l'idéal progressiste ni les liens qu'elle avait eu avec l'opposition, soulignait ce qu'elle considérait être la voix de la raison et de la justice et mettait en évidence les erreurs de forme commises et le manque de cohérence avec les idéaux de référence. Le décret n'avait pas été pris par le ministère de l'Intérieur mais bien par le ministère de la Grâce et de la Justice, qui avait dans ses attributions les communautés religieuses. Or les Conférences étaient civiles, même si elles s'inspiraient d'un sentiment religieux. En outre, le gouvernement n'avait fourni aucune explication, « même pas un mot qui légitime au moins cette mesure si grave, si dure et ce silence-là, qui fait songer à une réminiscence du régime despotique, est bien étrange et bien incompréhensible [...] Imposer ainsi sa volonté sans raison, c'est nous traiter comme on traite des enfants ou des fous ou des esclaves »<sup>7</sup>. De plus, cette mesure était maladroite puisqu'elle avait dépouillé les plus déshérités. Selon elle, « toute violence injuste ouvre une brèche dans le pouvoir qui y recourt » : aussi le parti progressiste avait-il ouvert la voie à « de terribles conspirations à la tête desquelles se trouvaient deux grands conspirateurs, la Raison et La Justice »<sup>8</sup>.

---

6. *Idem*, p. 16.

7. Publié dans *La Voz de la Caridad*, 15.01.1871. Nous citons d'après C. ARENAL, *Obras Completas*, t. XVIII, 1895, pp. 345-348.

8. *Ibidem*, p. 376.

Sans cacher ses liens avec ses anciens amis, elle les critiquait en ces termes : « Et vous êtes les amis des pauvres ! Vous êtes la cible de la calomnie, vous qui en des jours terribles avez cru dans l'abnégation et la charité, que j'ai chantés avec enthousiasme. Je ne vous reconnais pas. Où est votre compassion ? Votre amour pour celui qui souffre ? Votre humanité et votre justice ? Je ne vous reconnais pas. Le démon de la politique a aveuglé votre esprit et a endurci votre cœur, il a encouragé votre voix et donné vigueur à votre bras et vous avez renversé, au mauvais moment, l'asile où se réfugiaient tant de malheureux ! »<sup>9</sup> Sa requête avait des accents désespérés : « Laissez la charité en-dehors des luttes politiques, comme elle doit l'être ! »<sup>10</sup>

Concepción Arenal avait connu personnellement les manœuvres politiques. En 1863, elle avait été nommée « visiteuse des prisons ». Une fois en charge, elle avait commencé à étudier et à envisager de nouvelles associations pour les prisonniers et à proposer des réformes. Peu y attachèrent de l'importance et à la mi-1865, lors du changement politique, son poste fut supprimé. Elle écrivit alors à son ami Jesus de Monasterio avec amertume : « Tout est dit en deux mots. J'ai fait ce que je devais et pour le reste ils l'ont voulu. J'étais un engrenage qui ne s'insérait pas dans la machinerie pénitentiaire et je devais donc disparaître »<sup>11</sup>.

Après la triomphe de la révolution de 1868, Concepción Arenal obtint à nouveau un poste officiel. Elle fut nommée Inspectrice de la Maison de Correction pour Femmes. La charge fut supprimée en 1873. Cette même année, elle fit partie de la Commission pour la Réforme des Prisons.

Mais ses critiques devenaient de plus en plus acerbes et incommodes, elles se sont encore accentuées sous la Restauration et le retour d'Alphonse XII sur le Trône. Elle dénonça le caractère étriqué de la réforme pénitentiaire, circonscrite à des mesures extrêmement limitées : on allait appliquer quelques directives techniques, très souvent sans l'opinion des experts, mais surtout sans prendre en considération les

---

9. *Ibidem*, p. 359.

10. *Ibidem*, p. 365.

11. MONASTERIO, *Cartas de Concepción Arenal a Monasterio*, San Pedro de Nos, 19 juillet 1865, p. 26.

besoins sociaux ni les caractéristiques spécifiques des délinquants, c'est-à-dire sans toucher à la fibre humaine. Sa voix acquit une renommée internationale dans le *Bulletin de la Société générale des Prisons*, édité à Paris à partir de 1877.

Elle fut dès lors de plus en plus marginalisée, jusqu'à la menace. Mais elle-même, très sûre d'elle, était prête à résister à tout type de pression. Ainsi en 1877, elle écrivait à Pedro Armengol y Cornet, un excellent ami et une autorité en matière pénitentiaire : « C'est un signe d'ignorance et une honte pour le pays que dans les hautes sphères officielles on trouve des gens qui ne connaissent pas le castillan et qui donnent des preuves de manquer totalement de sens commun ». Et elle poursuivait : « Vous aurez déjà vu qu'on me menace de me traîner devant les tribunaux si je ne donne pas satisfaction. Et il faut que je la donne ! Il faudra peut-être même les aider, cela fera un beau scandale si cela arrivait mais nous sommes dans le cas où un scandale est nécessaire... Ni une lettre ni même un livre tout entier ne suffirait pour dénoncer les friponneries, les indignités et les malversations qui se passent ici en général et dans les tribunaux en particulier »<sup>12</sup>.

#### *Alerter l'opinion publique*

Concepción Arenal croyait que les nouvelles structures du libéralisme pouvaient apporter plus d'instruction, de richesse, de libertés ou de justice. Mais elle voyait aussi très clairement le risque de voir renaître le favoritisme, l'arbitraire et l'obscurantisme une fois que les groupes seraient au pouvoir. Il était nécessaire de développer une éducation qui éveillerait l'intelligence et l'autonomie morale. Seul l'exercice des devoirs et des droits inhérents à la citoyenneté pouvait maintenir la force des idéaux libéraux et freiner les manœuvres intéressées des plus puissants.

Elle vit dans l'opinion publique et le rôle qu'elle pouvait jouer un des changements porteurs d'espoir. Elle accorda sa confiance au journalisme, bien qu'elle soit consciente que l'opinion publique pouvait fort bien être manipulée. A diverses reprises, elle mit en lumière ces contra-

---

12. M. CAMPO ALANGE, *Concepción Arenal*, juin 1877, pp. 233-234.

dictions et insista pour que la presse devienne un instrument qui diffuse la vérité et aigüise le sens critique.

Ainsi par exemple en 1867, elle tenta d'éviter que l'on utilise à des fins politiques une crise – grève et mouvement de la faim – qui avait éclaté en Galice et en Castille. Sous le titre très explicite de « La voix qui clame dans le désert », elle publia un texte pour inciter toutes les forces sociales à donner la priorité au bien être social plutôt qu'aux intérêts individuels : « Ce serait patriotisme que de mourir pour tuer et ce ne le serait pas que de faire un sacrifice pécuniaire pour arrêter la marche de la mort ? » Elle rappelait ensuite le devoir de la presse en ces termes : « Investiguer, discuter, publier, donner à connaître le véritable état dans lequel se trouve la moitié de l'Espagne à l'autre moitié qui l'ignore ». Et elle soulignait plus loin : « Ne fût-ce qu'en ce moment et pour cette question, cessez d'être la voix d'une coterie ou d'un parti pour être celle de la patrie et de l'humanité »<sup>13</sup>.

Elle parvint à mettre sur pied, avec le progressiste Salustiano de Olozága, la comtesse de Espoz y Mina, veuve du regretté militaire libéral, et Fernando de Castro, un frère frappé d'anathème par les catholiques intégristes et qui fut recteur de l'Université de Madrid pendant la période révolutionnaire, *La Voz de la Caridad*, une revue fondée en 1870 qui a paru pendant quatorze ans avec une périodicité bimensuelle. Les rédacteurs affichaient des tendances politiques distinctes, allant du conservateur Guerola à l'ancien progressiste Fermín Caballero, ou Gumersindo de Azcárate, le fondateur de l'Institución Libre de Enseñanza qui parvint à se faire élire député du parti républicain bien après.

Concepción Arenal manifestait ainsi son esprit pluraliste et sa volonté de démarquer la bienfaisance de la politique, pour la maintenir sur le terrain neutre de l'humanitaire. Dans le texte qui précéda le premier numéro de la revue, elle écrivait : « Les malheureux sont des créatures qui souffrent, et non des armes pour attaquer ou pour se défendre. Notre cœur n'est pas si dur, notre âme n'est pas si basse que, à la vue de la douleur, au lieu du désir de la consoler, nous n'ayons celui de l'exploiter

---

13. C. ARENAL, *La voz que clama en el desierto*, la Coruña, Tip. Casa de Misericordia, 1868, pp. 15-17.

en faveur d'une idée ou d'un parti. Cette douleur n'appartient à personne, elle est le patrimoine de l'humanité et nous devons parler en son nom et nullement au nom des passions politiques »<sup>14</sup>.

Cet effort pour réveiller une opinion et la doter d'un sentiment d'équité a amené Concepción Arenal à s'opposer à Castelar, le prestigieux homme politique, dont la trajectoire avait toujours invoqué la liberté, qui, dans sa jeunesse au cours des années 1860-1870 s'était affirmé libre-penseur et animé d'une sensibilité sociale. Mais dans les années 1890, il appuyait les tendances les plus individualistes et matérialistes du libéralisme. Et cela, dans le style oratoire chargé de poésie et de métaphores qui lui était propre et lui permettait d'influencer sentimentalement l'opinion. Castelar écrivit en 1890 des articles pour discréditer les tentatives d'interventionnisme étatique en faveur des plus démunis, dans lesquels il qualifia la Conférence de Berlin de « Concile économique des idées socialistes ».

Cette année-là, Concepción Arenal avait atteint ses 70 ans mais en dépit d'une santé délicate, elle faisait toujours preuve de la même énergie que pendant sa jeunesse. Elle publia une réplique très claire : « Aujourd'hui on taxe fréquemment de socialiste celui qui propose que l'état intervienne pour éviter les abus que lui seul peut corriger, ou qui propose que l'état facilite les améliorations qui ne se réaliseraient pas sans son intervention ou mettraient des siècles à se réaliser. C'est en grande partie la conséquence de l'ignorance mais c'est une conséquence inévitable parce que ni certains individualistes ni les autres ne comprennent la logique de ceux qui ne le sont pas. Celle-ci, dans leur esprit, est contaminée par l'égoïsme de ceux qui comme Castelar pensent que l'Etat ne peut pas être le seul capitaliste ni le seul entrepreneur ni le seul rémunérateur équitable des divers mérites. Il résulte que c'est du socialisme que de demander que les mineurs restent quelques heures de moins ensevelis dans les entrailles de la terre, que c'est du socialisme que d'exiger que les industriels offrent des conditions de travail moins dangereuses pour les ouvriers. En ce fleuve tourbillonnant d'idées, les

---

14. La revue était créée sur le modèle des *Annales de la Charité*, publiée à Paris depuis 1845.

profits sont pour les pécheurs mais ceux-ci ne sont pas ceux qui s'abrutissent, qui se détruisent ou qui meurent en travaillant »<sup>15</sup>.

Les arguments de Castelar se situaient dans la plus pure tradition de l'individualisme matérialiste et Concepción Arenal les contestait : « Monsieur Castelar, quand il combat le socialisme, utilise des arguments que l'on pourrait qualifier de *classiques*, mais à force de les exagérer, il les transforme en erreurs évidentes, comme lorsqu'il prétend 'qu'une grande partie des pauvres sont tombés dans l'abîme de la misère depuis les sommets les plus hauts de l'aristocratie ... etc.' Il est rare que ceux qui tombent de si haut parviennent jusqu'au fond sans rencontrer de parachute, même s'ils ne le méritent pas ; il y a peut-être un miséreux qui fut naguère puissant mais la règle générale, très générale, c'est que l'on vit et que l'on meurt dans la condition sociale dans laquelle on est né et, pour en sortir, il faut des circonstances et des conditions exceptionnelles ». Selon Castelar, « la majeure partie des banquiers européens ont débuté dans la pauvreté ; cela se peut mais dans la question sociale, il ne s'agit pas de pauvres mais de miséreux, c'est-à-dire de ceux qui n'ont ni le strict nécessaire physiologique ou psychologique et nous doutons que, de cette masse, soient sortis les plus opulents banquiers de l'Europe, exempts en tout cas de toute misère, si ce n'est du point de vue moral ».

Elle poursuivait : « Les individualistes, quand ils disent au miséreux que, s'il est honnête, actif et économe, il pourra devenir riche et quand ils donnent l'exemple du pauvre N. et de l'ouvrier J. qui sont devenus des capitalistes, ils oublient ce que l'on pourrait appeler l'*impénétrabilité sociale*. Même si dans une usine, 1.000 ouvriers seraient aptes à diriger les travaux, il ne peut y avoir qu'un nombre limité de directeurs et de contremaîtres ; même s'il y a des milliers et des millions de pauvres dotés de l'aptitude et de la volonté de devenir des banquiers opulents, le capital de la société ne suffit pas pour que tous soient millionnaires, mais seulement quelques uns »<sup>16</sup>.

---

15. C. ARENAL, « La Cuestión social y la paz armada », *La España Moderna*, t. XX, août 1890, pp. 133-134.

16. *La España Moderna*, t. XXI, septembre 1890, pp. 107-109.

Castelar avait présenté la loi de l'offre et de la demande comme consubstantielle et inévitable. Cela « ressemble à des lois physiques inexorables ». Ainsi il serait naturel et même esthétique que les espèces se dévorent entre elles. Concepción Arenal, qui n'ignorait pas les lois économiques, s'opposait de façon péremptoire à ces vues : « On ne peut déduire du fait que la concurrence ne peut être supprimée qu'elle ne peut pas être modifiée... ». Pour elle, le capital n'est pas représenté seulement par les billets de banques ou les biens fonds, mais aussi par le travail et le talent. L'ouvrier n'est pas seulement un outil – encore que les outils fassent l'objet de soin - ce que l'on ne faisait pas avec les personnes qui étaient enfermées et mouraient « de travail ». Dans ce contexte, elle écrivit quelques phrases clairvoyantes : « Ni haine ni idolâtrie du capital mais bien la reconnaissance de son utilité et un frein à ses abus ». Elle croyait que la société, et en dernier ressort l'Etat qui la représente, avait pour devoir « de ne pas abandonner celui qui s'use en travaillant, ni la famille de celui qui meurt en travaillant »<sup>17</sup>.

Une opinion publique bien informée pourrait aussi empêcher les guerres. La guerre, pour Concepción Arenal, avec ses oripeaux et ses justifications, n'était que le fruit de la misère des puissants. La cupidité, l'orgueil mal compris les submergeaient, entraînant à leur suite la ruine, la désolation, la mort, l'extermination de victimes, généralement innocentes. Ainsi elle en vint à affirmer en 1890 que : « Ces armées et ces généraux et ces empereurs sont des produits pathologiques d'infirmités sociales ». Et elle poursuivait : « Le grand pouvoir de faire du mal s'appuie sur le fait que les foules ne comprennent pas où est leur bien, on assiste ainsi à l'incroyable transformation du travailleur en soldat, de l'aide de son père en instrument de sa perte, du compagnon de ses amis en moyen de les réduire à l'obéissance indue, du coopérateur de la prospérité générale en auxiliaire de la ruine commune, et cette transformation ne serait pas possible si le peuple était plus éduqué et s'il était moins affamé. Toutes les tyrannies naissent de toutes les faiblesses ... Tandis que les peuples sont des troupeaux, ses bergers seraient des loups recouverts d'une peau de brebis [...] La grève des armées est-elle proche ? Ou est-elle lointaine ? Qui le sait ? Ce que l'on peut assurer

---

17. *Ibidem*, pp. 109-114.

c'est tant qu'il n'y en aura pas, les patrons s'enrichiront de la misère et vivront de la mort »<sup>18</sup>

Mais les vainqueurs se font toujours pardonner les crimes et les assassinats commis pendant les guerres, car ils savent transformer l'ignominie en gloire. Concepción Arenal, qui ne croyait pas en ces mirages admis socialement, qualifiait les vainqueurs de monstres à la fin de la guerre franco-prussienne de 1870, et écrivait sans détours : « On n'est pas féroce parce que on est Turc ou Grec, Gaulois ou Germain, mais tout simplement parce que l'on est VAINQUEUR. Dans toutes les époques, on suit les pas d'Attila et son épée est toujours l'épée de Breno. La destruction est la loi de la guerre comme de la tempête »<sup>19</sup>.

Elle ne voyait pas de meilleur moyen pour limiter les guerres que de faire appel à la conscience de l'humanité. Elle n'avait que peu confiance dans la diplomatie internationale qu'elle qualifiait même de vieille femme décrépète de mauvais renom. Pour elle, plus on s'approchait du pouvoir et plus on perdait tout sens humanitaire et moral, à de rares exceptions près. Puisque les puissants « avaient seulement besoin de conscience, il fallait selon elle que la conscience de l'humanité leur parle et leur parle fort et que l'on fasse entendre la voix du devoir qui ne se levait pas dans leur cœur »<sup>20</sup>.

#### *Mobiliser la société civile*

L'exercice de la citoyenneté suppose la participation active à la vie sociale. Cependant, au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, mobiliser la société civile en Espagne, dans le sens des responsabilités et de la conscience, en accord avec les institutions étatiques, était une tâche fort compliquée. Toute initiative à caractère social était irrémédiablement aspirée par les luttes politiques ou confessionnelles. Les possibilités de mobiliser la société civile à l'image de l'Europe libérale passaient par de nombreux intermédiaires.

---

18. *Ibidem*, pp. 119-120.

19. C. ARENAL, « Artículos sobre Beneficencia y Prisione », *Obras Completas*, t. XVIII, Madrid, 1900, pp. 406-407.

20. *Ibidem*, pp. 271-273.

Aux préjugés généraux s'ajoutait la difficulté de faire sortir les femmes du foyer et de les impliquer dans des activités sociales. Concepción Arenal a mené d'authentiques campagnes pour convaincre les hommes des avantages qu'ils tireraient de vivre avec des femmes plus instruites et plus actives socialement. C'est l'une des préoccupations dominantes de son premier livre *La mujer del porvenir*<sup>21</sup>. Elle y exprimait sa foi dans le changement.

Cependant, quelques années plus tard, dans son ouvrage *La mujer de su casa*<sup>22</sup> (1883), on décèle de très nets relents d'amertume et la conviction qu'il faudra encore attendre longtemps avant que les choses ne changent.

Le problème se trouvait dans les femmes elles-mêmes. Concepción Arenal, après de notables tentatives pour les amener à plus d'autonomie et les inciter à des activités sociales, constatait avec tristesse, dans *La mujer de su casa* : « Les associations pour combattre la misère, l'ignorance et l'immoralité ne peuvent compter sur leur coopération. Les femmes peuvent certes donner quelque argent, mais leur travail, qui est tellement indispensable et irremplaçable, elles le refusent sous prétexte qu'elles s'occupent suffisamment dans leur foyer. Les femmes n'admettent pas qu'elles ont des devoirs à remplir hors de la famille et ne contestent pas que leur mari leur interdise de participer à une quelconque association, comme l'acceptent beaucoup qui ne sont pourtant pas si dociles à l'égard d'autres interdits maritaux [...] Il existe une manière déplorable et fréquente de trouver des excuses pour ne pas faire le bien, et c'est de critiquer ceux qui le font. Il n'est pas rare que la femme au foyer critique celle qui sort de la maison pour travailler activement et efficacement dans une œuvre de bienfaisance ». Et, selon Concepción Arenal, « De bien plus mauvaises leçons se donnent à la

---

21. C. ARENAL, *La mujer del porvenir*, Séville-Madrid, 1869. L'ouvrage avait été écrit en 1861.

22. C. ARENAL, *La mujer de su casa*, Madrid, E. Rubiños, 1883. Contrairement à son titre, l'ouvrage n'était nullement un éloge des vertus domestiques mais bien une critique de l'enfermement des femmes dans leur foyer.

Castellana, au Parc de Madrid ou au Théâtre Royal que dans la maison de Tócame Roque ou dans les prisons de femmes »<sup>23</sup>.

Ainsi, Concepción Arenal ne cherchait pas à former des associations exclusivement féminines ; elle voyait les avantages d'une participation des hommes et des femmes, des adultes et des enfants, des riches et des pauvres. Elle tenait donc aux associations plurielles et « interclassistes » où chacun pouvait collaborer dans la mesure de ses moyens, de ses disponibilités, de ses possibilités. Mais ces associations n'étaient pas non plus confessionnelles, bien qu'elle ait incité les catholiques à se conformer au message évangélique, en se démarquant des consignes politiques et cléricales, ce que très peu étaient disposés à faire. D'autre part, elle n'eut aucun préjugé à appuyer d'autres initiatives caritatives issues des églises réformées (protestantes et anglicanes), parmi lesquelles elle eut d'excellents amis.

#### *Des rapports et des études d'audience internationale*

Concepción Arenal a entretenu des liens significatifs dans les milieux de l'humanisme libéral international. Elle a cherché à faciliter la pénétration de ces idées en Espagne. Ces relations lui ont procuré un soutien dans son travail, l'espoir de pouvoir exercer ailleurs une certaine influence et une confiance dans l'avenir et le progrès humain. Soit dit sans détours, elles ont été un réconfort pour les brimades, les humiliations et le manque de compréhension qu'elle rencontra, comme les autres humanistes espagnols, dans son propre pays.

Les Congrès pénitentiaires de Stockholm (1878), de Rome (1885), de Saint-Petersbourg (1890), d'Anvers (1892) furent de bonnes tribunes où elle put faire connaître ses études au plan international. C'est un autre point de vue, généralement admis en Espagne, que de faire croire que ces contacts se limitaient uniquement aux questions pénales et pénitentiaires, c'est une manière de maintenir les apports de Concepción Arenal dans un champ relativement marginal, – autrement dit, de les laisser derrière les barreaux de la prison.

---

23. C. ARENAL, *La emancipación de la mujer en España*, Madrid, 1974, pp. 271-273.

Ces congrès pénitentiaires s'inscrivaient au contraire dans le cadre plus large de la question sociale, une réforme que les libéraux étaient en train de proposer dans une perspective humaniste pour mieux comprendre les marginaux et leur proposer des moyens intellectuels, matériels et moraux leur permettant de trouver un espace digne dans la société. Ainsi les communications de Concepción Arenal à ces congrès ont-elles été valorisées par des pénalistes comme Wines, mais aussi par d'autres qui manifestaient des préoccupations sociales plus larges comme Tarde ou Guillaume.

Concepción Arenal s'intéressa aux options à introduire dans les prisons en matière d'éducation. Elles ne diffèrent guère de celles qu'elle-même et ses amis de l'Institucion Libre de Enseñanza<sup>24</sup> proposaient pour les autres citoyens. Les prisons ne devaient pas être des lieux de répression mais d'instruction où il fallait développer le sens moral du délinquant. Comme Concepción Arenal l'exposa au Congrès pénitentiaire de Stockholm : « La rigueur excessive, loin d'être un moyen de corriger, est un moyen d'endurcir et de dépraver... La règle à suivre en matière de peines disciplinaires est qu'elles ne portent pas atteinte à la santé du corps ni de l'âme... Dans une prison où les récompenses seraient bien étudiées et distribuées avec équité, nous croyons que les peines seront rarement nécessaires »<sup>25</sup>.

Concepción Arenal avait coutume d'insister sur la nécessité de respecter l'autonomie morale de l'individu : « L'homme n'est véritablement homme que par l'exercice de sa volonté... Chaque jour et à chaque heure, on répète au prisonnier qu'il *doit* et jamais on ne lui demande s'il *veut*. Cela, quoi qu'on en dise et quoi qu'on fasse, le rabaisse et il ne s'élèvera à ses propres yeux ni ne se considèrera comme une personne véritable s'il ne fait pas une fois ce qu'il veut »<sup>26</sup>.

Mais ne nous y trompons pas. Pour Concepción Arenal les problèmes sociaux ne se résolvent pas par la seule éducation des pauvres et des

---

24. Institution fondée sur le modèle de l'Université libre de Bruxelles et sur les mêmes principes, aspirant à la transformation intellectuelle et morale du citoyen pour permettre l'avènement d'un régime libéral.

25. C. ARENAL, « Informes penitenciarios », *Obras completas*, t. XIV, Madrid, 1895, pp. 11-17 et 28-30.

26. *Ibidem*, pp. 69-72.

délinquants. C'est l'ensemble de la société qui est en cause. Bon nombre de riches et de puissants adoptent des conduites encore plus préjudiciables au bien-être général. Concepción Arenal insista à diverses reprises sur la nécessité de corriger également les classes supérieures et de réveiller leur conscience. Tel fut l'objectif de son livre, *Cartas a un señor* (Lettres à un homme du monde), écrit en 1871, non publié pendant dix ans à cause de la censure, avant qu'elle n'obtienne l'appui de Tomas Perez Gonzalez, un bourgeois philanthrope bien introduit semble-t-il dans les milieux francs-maçons.

Au Congrès de Saint-Petersbourg, qui étudiait la question des incorrigibles, Concepción Arenal en vint à dire ouvertement : « Les dangers sociaux ne viennent pas de quelques centaines de coupables que l'opinion condamne, que la loi châtie et que la force publique poursuit et enferme. Non, les dangers viennent des pervers qui n'enfreignent pas les lois ou qui savent comment les enfreindre impunément, de ceux qui, lorsqu'ils s'emparent du bien d'autrui, ont la force publique de leur côté au lieu de l'avoir contre eux ; de ceux qui trafiquent avec les idées et les principes, de ceux qui achètent les consciences après avoir vendu la leur... et de ceux qui s'irritent d'entendre prôner l'égalité et sa transcription dans les lois... de ceux qui ne comprennent pas que le progrès matériel sans le progrès moral empêche les sociétés de progresser sans heurts ; de ceux qui voient un mal dans le fait d'attaquer la propriété mais non dans le caractère odieux qu'elle revêt, ; de ceux qui demandent l'impossible et de ceux qui nient ce qui est juste ».<sup>27</sup>

L'opinion et les activités sociales de Concepción Arenal trouvèrent un écho dans les milieux du réformisme social libéral dans lesquels étaient engagées les églises chrétiennes réformées, concrètement des protestantes françaises comme Isabelle Bogelot<sup>28</sup> et Caroline de

---

27. *Ibidem*, pp. 133-134.

28 Isabelle Bogelot (1838-1923) féministe et directrice de l'Œuvre des Libérées de Saint-Lazare à Paris. Son mari a traduit en français *Le manuel du visiteur du prisonnier*, de C. Arenal.

Barreau<sup>29</sup> ou des Anglicanes comme Joséphine Butler<sup>30</sup>. Il s'agit là d'un aspect qui a été occulté jalousement en Espagne afin de pouvoir réduire la spiritualité indépendante de Concepción Arenal aux ornières étroites de l'intégrisme catholique espagnol.

De ces relations hétérodoxes découle sa collaboration à l'ouvrage *The Woman Question in Europe*, qui réunissait différents rapports sur la situation des femmes en Europe et qui était coordonné par Théodore Stanton, le fils d'Elisabeth Candy Stanton. Concepción Arenal prépara un rapport minutieux dans lequel elle attirait l'attention sur la condition de la femme espagnole, sur le mode d'une dénonciation devant l'opinion internationale.

La racine de tous les maux se trouvait encore et toujours dans le manque de formation et dans la sujétion morale : « Dans un pays où la force brutale occupe encore le devant de la scène, la faiblesse physique est considérée comme une grande imperfection par le peuple inculte; c'est l'origine, si l'on y songe bien, de la supériorité que l'homme s'attribue en tout [...] Les hommes instruits sont en trop petit nombre pour pouvoir influencer efficacement cette opinion [...] Quand bien même ils connaissent certaines choses, ils sont très ignorants à propos du statut des femmes et font preuve de tendances despotiques, de réminiscence de sauvage et de prétentions de prêtres, désireux d'être écoutés comme des oracles, obéis comme des maîtres et aimés avec une fidélité qu'ils ne croient pas devoir rendre : toutes choses dans lesquelles ils croient la plupart du temps arriver à leurs fins. Bien qu'ils entretiennent avec soin leur corps et cultivent quelque peu leur esprit, ils demeurent passablement grossiers dès lors qu'ils ne voient toujours en la femme que la *femelle*, nourrissant l'illusion qui frise la folie de prétendre qu'elle serait raisonnable sans qu'elle puisse exercer la raison »<sup>31</sup>.

---

29. Egalement directrice des Libérées de Saint-Lazare à Paris.

30. Joséphine Butler (1828-1906), féministe anglaise, fondatrice de la Fédération Abolitionniste Internationale à Genève en 1875.

31. *The Woman Question in Europe*, New York, 1884 repris dans C. ARENAL, *La emancipación de la mujer en España*, Madrid, 1974, p. 41.

## **Conclusions**

Maintenir une attitude critique constante, connaître la vérité sans passion et chercher la justice, défendre les droits des plus faibles... autant de tracas qui s'ajoutent à ce que doit supporter tout non-conformiste. C'est le cas de Concepción Arenal qui paya ses aspirations par la marginalisation durant sa vie et la manipulation de sa pensée après sa mort.

Sa condition de femme n'a pas eu de répercussion négative sur sa pensée théorique, et probablement pas trop non plus dans ses activités pratiques, car elle avait réussi à transgresser les normes imposées aux femmes espagnoles et à s'entourer de relations nationales et internationales de poids. Mais sa condition de femme a pesé après sa mort, dès qu'elle ne fut plus là pour se défendre. Entre la galanterie, le silence intéressé et l'interprétation fallacieuse d'une bonne partie de son œuvre, sa voix d'humaniste fut véritablement étouffée. De nos jours encore, si le nom de Concepción Arenal est bien connu en Espagne, les traits fondamentaux de sa pensée demeurent biaisés.

Ces observations ne se limitent pas à la sphère d'une biographie personnelle. Elles débouchent sur une perspective bien plus large, qui s'inscrit dans la problématique générale à laquelle fut confronté l'humanisme libéral d'origine chrétienne dans un pays comme l'Espagne, où le catholicisme s'est maintenu durant tout le 19<sup>e</sup> et une bonne part du 20<sup>e</sup> siècle dans la droite ligne de la Contre-Réforme.

Ces humanistes, qui défendaient une conception de l'être humain basée sur sa perfectibilité et son autonomie morale, sa capacité de choisir et d'atteindre un contrôle personnel, croient dans une philosophie où la vie morale s'achemine vers le bon et le juste, le bonheur individuel, le partage des richesses, la justice sociale. Cette philosophie est celle qui correspondait au fonctionnement des états libéraux et à leur évolution vers la démocratie. De nos jours ces principes restent valides et nécessaires, même s'ils sont pris en tenaille – comme à toutes les époques – par les passions contraires et les tendances absolutistes qui corrodent les efforts en faveur des droits humains.

**La vie militante de Concepción Arenal, en quête de vérité et de justice, laisse à ce titre un héritage important dans l'humanisme espagnol en particulier, et dans la culture occidentale en général, même si cet héritage n'a pas encore été reconnu dans toute sa valeur.**



## **Une pionnière suédoise**

**Lydia Wahlström 1869-1954<sup>1</sup>**

Stina Nicklasson

Le mouvement féministe suédois trouve ses racines dans les changements socio-économiques de la dernière moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Mais la véritable avancée féministe survient aux alentours de 1900. C'est alors que les femmes ont véritablement commencé à agir ouvertement en public. Parmi elles se trouvent celles que l'on qualifiera plus tard de féministes modérées. Modérées : cela signifie, dans le contexte suédois, qu'elle sont de droite mais sans pour autant être hostiles à la démocratisation de la société ni aux réformes sociales progressives. Elles sont de droite parce qu'elles sont unies par la conviction qu'il faut renforcer la défense nationale, défendre la place de l'Eglise dans la société et combattre le socialisme.

Or ces femmes de droite furent les premières à se doter d'une organisation indépendante, clairement politique et formelle d'un point de vue organisationnel. Il sera surtout question dans cet article de leur rôle dans le mouvement suffragiste.

### **La conviction suffragiste**

Dans ce domaine, la motivation de ces femmes modérées découlait avant tout d'un fort sentiment d'injustice. En effet, les décisions qui

---

1. Article traduit du suédois par Elisabeth Elgán, historienne de l'Université d'Uppsala, que nous remercions ici très vivement pour son aimable collaboration.

étaient prises pouvaient concerner les femmes, alors qu'elles n'avaient aucun moyen de s'exprimer à leur sujet. Elles ont donc pris à bras le corps la réforme d'une obsolète constitution qui les empêchait de participer au processus de prise de décision. Le droit de vote pour tous les citoyens suédois, sans considération de sexe, devenait une exigence indispensable et cette manière de voir s'est progressivement répandue.

Il ne manquait pas, dans la Suède de l'époque, de femmes qui possédaient à la fois une bonne formation, des talents d'organisatrices et de nombreux contacts à l'étranger, et qui, de ce fait, étaient tout à fait capables de se jeter dans le combat pour la reconnaissance des droits des femmes. Cette lutte ne se limita d'ailleurs pas au seul droit de vote, mais il engloba également le droit pour les femmes de devenir fonctionnaires de l'état, à tous les niveaux.

Parmi ces pionnières, la docteure ès Lettres Lydia Wahlström a vite donné le ton. Outre le rôle qu'elle a joué au sein de la Fédération pour le Suffrage féminin suédois, elle s'est aussi fait connaître et apprécier au sein du mouvement féministe européen. C'est donc à divers titres qu'elle mérite de retenir l'attention.

### **Lydia Wahlström, une militante de droite**

Lydia Wahlström était la fille d'un pasteur de l'Eglise de Suède (c'est-à-dire l'église luthérienne d'Etat) et son père avait la charge d'une paroisse de campagne au nord de Stockholm. Elle était douée pour les études et les études lui plaisaient. En retour, son entourage familial soutenait et même encourageait son intérêt pour les livres. Mais en dépit de cet environnement favorable, il n'allait pas de soi qu'une jeune fille puisse poursuivre de longues études à la fin du 19<sup>e</sup> siècle en Suède et le fait que Lydia Wahlström ait pu présenter son baccalauréat et s'inscrire l'Université d'Uppsala doit être considéré comme un fait exceptionnel. Lorsqu'elle quitte cette université en 1898, elle y a conquis son diplôme de docteure ès Lettre (histoire). Elle est alors âgée de 30 ans.

Malgré ses diplômes, son avenir ne s'annonce pas très prometteur. En tant que femme, elle n'est pas surprise de se heurter de toutes parts à l'attitude négative de beaucoup d'hommes. En outre elle est bridée par la réglementation discriminatoire – qui prévoit notamment l'exclusion des femmes des chaires de l'enseignement public se-

conadaire et supérieur pour garçons. Or il n'existait pas encore de lycée public pour jeunes filles à cette époque.

Lydia Wahlström tente alors sa chance à l'étranger, comme d'autres femmes suédoises dans la même situation qu'elle. A l'extrême fin du 19<sup>e</sup> siècle, nous la retrouvons en Angleterre. Elle avait commencé par y chercher du travail dans l'enseignement, mais sans succès. Elle crée alors sa propre école, mais cet essai se solda par un fiasco financier. Cet intermède malheureux en Angleterre a pourtant eu probablement des conséquences positives sur le cours de sa vie car il lui a permis d'entrer en contact avec le mouvement féministe anglais et avec les luttes pour les droits des femmes.

Rentrée en Suède en 1900, Lydia Wahlström voit sa situation professionnelle s'améliorer quelque peu puisqu'elle est nommée directrice d'un lycée privé pour jeunes filles à Stockholm. Les lycées publics n'étant pas accessibles aux jeunes filles, ce lycée non confessionnel et réputé les préparait au baccalauréat.

### **Les débuts d'une action politique**

C'est à ce moment que débutent ses actions politiques. Lydia Wahlström fréquente à ce moment la Fédération Fredrika Bremer, une association fondée en 1884 dont le nom est celui d'une grande écrivaine suédoise du milieu du 19<sup>e</sup> siècle et qui est ouverte à la fois aux hommes et aux femmes engagés dans la lutte pour les droits intellectuels, sociaux et économiques féminins. Elle y rencontre d'autres femmes qui partagent avec elle des opinions politiques de droite et modérées. Parmi celles-ci, certaines ont participé au mouvement féministe international, comme Ebba von Eckermann, Lizinka Dryssen, Anna Wallenberg, Cecilia Milow et Valfrid Palmgren. Ces femmes, ainsi que plusieurs autres, avaient déjà fait l'expérience de l'engagement dans différentes organisations bénévoles ; elles étaient convaincues que les femmes devaient s'organiser pour faire pression et faire reconnaître leurs exigences relatives au droit de vote et à la participation des femmes aux prises de décision.

C'est dans ce contexte que la Fédération Fredrika Bremer décida d'agir. Elle appela à une grande réunion publique le 15 avril 1902 alors que la première proposition pour le droit de vote féminin était présentée au parlement par un élu libéral. C'est à ce meeting que, pour la première fois, Lydia Wahlström prend la parole en public et se révèle être une oratrice hors pair et une « agitatrice » de qualité. Elle y

rencontre un net succès, ce qui rétrospectivement, la surprend car elle estime que son intervention était fort marquée « d'un esprit assez conservateur » ! Cette intervention, dit-elle, s'inspirait de l'idée conservatrice que le vote était un *devoir* civique, et non un *droit*, et que ce devoir exigeait donc des qualités de celle ou de celui qui devait l'exercer. Ses camarades de gauche dans la bataille pour le vote des femmes défendaient au contraire l'idée que le vote était un droit.

Mais si leurs conceptions politiques étaient différentes, leur objectif était néanmoins le même : obtenir le suffrage pour les femmes. Une collaboration pouvait s'établir entre elles sur cette base.

Toutefois, cette première allocution publique classa définitivement Lydia Wahlström à droite, et c'est en tant que telle qu'elle devient membre de la direction de l'Association de Stockholm pour le Suffrage politique féminin, fondée en 1902.

A partir de ce moment, le mouvement pour le vote féminin accapare une part importante de son énergie. Lors de ses interventions publiques, Lydia Wahlström rassemblait un public nombreux, composé d'hommes aussi bien que de femmes. Son talent d'oratrice était incontestable et elle savait capter l'attention de tous. Il arrivait même que le principal journal social-démocrate du pays répercute et loue ses discours dynamiques.

### **Ses activités au sein du mouvement suffragiste**

Le mouvement pour le suffrage des femmes prit rapidement de l'importance. Dès l'année suivante, en 1903, une organisation à l'échelle nationale put être fondée: Landsföreningen för Kvinnlig politisk rösträtt – la Fédération pour le Suffrage politique féminin. Lydia Wahlström accepta successivement différentes responsabilités au sein de cette fédération.

C'était une personnalité très indépendante dans ses options politiques et, bien qu'elle se qualifie elle-même de droite, elle ne pouvait être considérée comme sympathisante d'aucun parti politique précis. A l'époque de la fondation du mouvement suffragiste féminin, il n'y avait d'ailleurs pas encore de véritable parti politique de droite unifié à l'échelle du pays. Ce n'est qu'en 1904 que l'embryon d'un tel parti vit le jour (Allmänna valmansförbundet).

Ce regroupement n'était cependant pas ouvert aux femmes : il faudra attendre près de dix ans avant que ce parti ne les accepte

comme membres. Lydia Wahlström a donc dû se tracer une voie personnelle tandis que sa propre famille idéologique excluait les femmes de son organisation.

Son engagement dans le mouvement suffragiste a revêtu plusieurs formes. Lydia Wahlström a notamment représenté le mouvement suffragiste suédois dans les rencontres et les congrès internationaux. Les expériences et les arguments qu'elle a pu recueillir dans différentes métropoles européennes ont sans aucun doute profité au mouvement suédois.

Au printemps 1906, Lydia Wahlström accède à la présidence de la section de Stockholm de la Fédération pour le Suffrage féminin. Elle met immédiatement sur pied un programme ambitieux de conférences, qui ne sont pas seulement limitées à Stockholm et à ses environs. Elle parvient ainsi à fonder de nouvelles sections locales dans les petites villes environnantes.

Mais elle exerce aussi avec bonheur des talents de lobbying. Il fallait en effet trouver des méthodes nouvelles pour pénétrer les lieux mêmes de la résistance masculine. Un de ces lieux était évidemment le parlement. Lydia Wahlström a donc pris l'habitude de rencontrer régulièrement des parlementaires, à titre individuel, pour leur présenter les arguments de son organisation et pour essayer de les convaincre. L'information et les pressions sur les parlementaires et sur les personnes influentes constituaient une tactique importante du mouvement féministe pour changer les attitudes et faire reculer des préjugés tenaces. Même les membres du gouvernement n'échappaient pas aux assauts de Lydia Wahlström.

La même année, en 1906, un gouvernement de droite, dirigé par Arvid Lindman, accède au pouvoir. De ce fait, la situation change pour Lydia Wahlström et pour les autres féministes modérées. Théoriquement, elles sont plus proches du pouvoir, même si d'une manière générale les hommes de leur parti n'étaient pas prêts à leur faire des concessions et refusaient de comprendre la potentialité politique représentée par les femmes.

Lydia Wahlström sentait bien que les féministes de gauche attendaient qu'elle fasse évoluer le gouvernement dans le sens d'un changement d'attitude favorable au vote féminin. Elle-même pensait qu'au sein du gouvernement, il serait possible de convaincre le ministre de la Marine, Wilhelm Dryssen, de devenir « l'homme » favorable

aux femmes. Son épouse, Lisinka, était en effet une sympathisante de Lydia Wahlström.

A elles deux, elles ont essayé d'influencer le ministre à plusieurs reprises. Il semble les avoir écoutées, mais sans pour autant faire changer la position gouvernementale. On peut penser que les « lobbyistes » qu'étaient Lydia Wahlström et ses acolytes ont probablement surestimé le poids et l'influence de Wilhelm Dryssen au sein du gouvernement.

Lydia Wahlström ne s'est pas contentée de se tourner vers les parlementaires et les hommes au pouvoir, elle a aussi participé à des meetings à la Bourse du Travail – le bastion du mouvement ouvrier social-démocrate suédois – où elle a attaqué, sans crainte, le grand dirigeant social-démocrate Hjalmar Branting et d'autres figures politiques, trop tièdes, à son goût, à l'égard du suffrage féminin. Mais malgré toute l'énergie qu'elle déployait, la cause du vote des femmes ne semblait pas progresser auprès des hommes politiques. D'autres personnes influentes au sein du mouvement, comme par exemple Ebba von Eckerman, partageaient son désappointement. La lutte allait être longue : il fallait durer et retrousser les manches.

Les regards se tournèrent alors vers les femmes elles-mêmes. En effet, toutes ne partageaient pas les visées du mouvement de Lydia Wahlström. Les femmes de la grande bourgeoisie, par exemple, n'y étaient pas favorables et jusque là, aucun effort n'avait été entrepris dans leur direction. Lizinka Dryssen, l'épouse du ministre de la Marine, pensait qu'il serait intéressant d'essayer de les réveiller et de les conscientiser. Elle estimait que l'on pouvait tisser ainsi des réseaux de sympathisantes.

Lizinka Dryssen était fort optimiste à ce propos et elle réussit à persuader Lydia Wahlström de participer à un raout mondain où elle serait l'attraction principale. Peu convaincue de l'utilité de telles actions, Lydia Wahlström accepta à contre cœur. Durant la manifestation, elle s'efforça de jouer de tout son registre d'oratrice et de pédagogue, mais elle a avoué plus tard l'animosité que lui inspirait personnellement ces dames de la haute société. Même l'instigatrice de cette nouvelle tactique dut reconnaître après quelques temps que les résultats obtenus avaient été fort maigres et que cette idée n'était pas très fructueuse. L'épisode est néanmoins révélateur de l'esprit de Lydia Wahlström, qui acceptait de passer outre ses propres convictions, pour ne négliger aucune voie susceptible d'aboutir au résultat.

### **Les premières élections municipales**

L'année suivante, en 1907, le gouvernement de droite élargit le droit de vote à pratiquement toute la population masculine, à de rares exception près, mais en repoussant à une date ultérieure le vote des femmes. Les femmes obtinrent néanmoins l'éligibilité aux conseils municipaux. Elles pouvaient donc se présenter comme candidates et être élues. Lydia Wahlström interpréta cette première percée comme un pas en avant significatif pour le suffrage féminin. A l'occasion de la réforme, en effet, le suffrage censitaire pratiqué aux élections municipales avait été fortement élargi, actualisant le fait que les femmes qui satisfaisaient aux exigences des conditions censitaires, pouvaient voter aux élections municipales.

Aux élections municipales de 1910, des candidates se sont donc présentées sur les listes pour la première fois. L'année précédente, Lydia Wahlström avait renforcé sa position suffragiste en accédant à la présidence de la Fédération nationale pour le Suffrage féminin. Pour Lydia Wahlström, ces élections municipales de 1910 furent plus qu'excitantes, car les hommes politiques faisaient brusquement preuve d'un véritable intérêt pour les électrices, pour leurs questions et pour leur représentation.

L'ensemble des partis essayèrent en effet de trouver des femmes candidates, issues du mouvement suffragiste. La campagne électorale fut courte – comme toujours à cette époque. Lydia Wahlström et d'autres s'y sont adonnées avec enthousiasme. Citons par exemple le meeting organisé en commun par la Fédération pour le Suffrage féminin et la Fédération Fredrika Bremer, la plus vieille et la plus importante organisation féministe à cette époque.

Ces deux mouvements étant politiquement neutres et en dehors des partis, le meeting réunit aussi bien des femmes de droite que de gauche. La droite y était représentée, bien sûr, par Lydia Wahlström ainsi que par la candidate de droite au conseil municipal de Stockholm, Valfrid Palmgren, docteure ès Lettres et conservatrice à la Bibliothèque royale. De bouche à oreille, la nouvelle de ce meeting s'était répandue dans tout Stockholm : le nombre de femmes présentes et motivées fut important et l'ambiance chaleureuse.

Lydia Wahlström était en pleine forme : elle aimait parler devant de grands publics. Comme les autres oratrices, elle a centré son intervention sur des questions de politique concrète, qui étaient discutées

en ce moment: la situation du logement à Stockholm, le politique de la petite enfance et des jeunes, l'école,... etc. Sur ces questions, les femmes des différentes familles politiques avaient toutes des points de vue très proches.

Le but de Lydia Wahlström était avant tout de convaincre les femmes de se rendre en masse aux urnes le jour des élections. Mais son espoir fut déçu. Des 20.900 femmes qui avaient le droit de voter à Stockholm, seulement 6.606, soit 28%, prirent part au scrutin.

### **La fin d'une présidence**

Immédiatement après ces élections, Lydia Wahlström s'est trouvée confrontée à une situation nouvelle qui s'avéra décisive pour elle. Au sein de la Fédération pour le Suffrage féminin, l'impatience des féministes de gauche devenait de plus en plus forte. La droite, et dans une certaine mesure Lydia Wahlström qui la symbolisait, était de plus en plus perçue comme un véritable obstacle à la réalisation du droit de vote des femmes.

La Fédération décida alors d'abandonner la ligne politique neutre, qui avait prédominé jusque là, et les féministes de gauche, c'est-à-dire les femmes libérales et social-démocrates, emportèrent la décision selon laquelle la Fédération recommanderait de voter pour des candidats de gauche aux prochaines élections. Et ceci en dépit du fait que les gouvernements de gauche n'avaient pas, dans le passé, manifesté de position particulière en faveur du vote des femmes.

Dans ce contexte extrêmement agité et dans une ambiance surchauffée, Lydia Wahlström décida, en 1911, de quitter sa fonction de présidente de la Fédération, en prétextant son état de santé. Sa période d'organisatrice et de promotrice du mouvement féministe prit fin avec cette démission. Mais l'intérêt qu'elle portait à la place des femmes en politique et à la politique d'une manière générale, a perduré sous d'autres formes.

Comment a-t-elle ressenti et analysé cette situation ? Nous ne pouvons que poser la question. Avait-elle mis trop en avant ses sympathies politiques ? S'est-elle sentie frustrée par l'étiquette de femme de droite que ses adversaires employaient parfois contre elle, comme un argument péjoratif ?

Quoi qu'il en soit, il est clair que Lydia Wahlström était tout à la fois une militante et une battante. Elle se plaisait sur les barricades.

Elle a aussi par ailleurs souligné que le clivage gauche-droite n'était pas très important entre les féministes suffragistes pendant les premières années de leur action. C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles elles ont pu travailler ensemble. Mais par la suite, des lignes de fracture sont apparues.

Lydia Wahlström fut néanmoins une personnalité ouverte, qui essayait d'analyser ses expériences de manière rationnelle. La collaboration avec les féministes de gauche et l'attitude méprisante de certains hommes de son parti ont ainsi fait évoluer Lydia Wahlström vers une position politique nettement plus ambiguë. Elle n'était pas loin de ressembler aux députés indépendants de l'époque, présentés sous le nom de « sauvages ». Mais sur un point, elle n'a jamais transigé, affirmant ainsi clairement des positions de droite : la nécessité de combattre le socialisme.

### **D'autres moyens d'action**

Le militantisme politique et organisationnel de Lydia Wahlström s'est bel et bien clôturé en 1911. Mais son intérêt pour la politique est cependant resté constant, comme nous l'avons déjà dit. Elle a continué à intervenir en public, à participer à des débats et donner des conférences. Mais d'autres préoccupations se sont progressivement substituées à l'action politique. Elle a assumé son poste de directrice de lycée et de professeure d'histoire à mi-temps pendant 34 ans et, comme docteure en histoire, elle a poursuivi des recherches scientifiques. Ses travaux présentent encore un intérêt de nos jours, le plus important étant peut-être l'histoire du mouvement suffragiste qu'elle a publié en 1933 et qui demeure toujours une des références dans ce domaine.

Femme cultivée, Lydia Wahlström a également publié des œuvres littéraires et, en tant que fille de pasteur, elle s'est aussi intéressée à la théologie. C'est ainsi qu'elle a pris position et qu'elle a défendu l'existence de femmes pasteurs déjà dans les années 1920, alors que cette réforme ne sera réalisée au sein de l'Église suédoise que plusieurs décennies plus tard.

Une biographie complète de Lydia Wahlström devrait aborder encore bien d'autres domaines. Lydia Wahlström a joué un rôle important en tant que conférencière pour grand public et aussi en tant qu'intellectuelle engagée. En 1998, le centenaire de sa soutenance de thèse a été célébré par un colloque solennel à l'Université

d'Uppsala. Dans l'histoire de cette université, dont l'origine remonte au moyen âge, Lydia Wahlström avait été la deuxième femme à avoir conquis le titre de docteur.

---

### **Orientation bibliographique**

Drude von der Fehr, Anna G. Jónasdóttir and Bente Rosenbeck (éd.), *Is there a Nordic feminism ?*, London, 1998.

Gunnel Gustafsson, Maud Eduards, Malin Rönnblom (éd.), *Towards a New Democratic Order?* Stockholm, 1997.

Nicklasson, Stina, *Högerns kvinnor: Problem och resurs för Allmänna Valmansförbundet 1900-1936/37*, Uppsala, 1992.

Stina Nicklasson, *Kvinnors väg till fullvärdigt medborgarskap : pionjärer för moderat politik*, Stockholm, 1997.

Stina Nicklasson, *Sophiasystem som blev politiker : Bertha Wellin : pionjär för moderat Politik*, Stockholm, 1995.

Ulla Manns, *Den sana frigörelsen: Fredrika-Bremer-Förbundet 1884-1921*, Stockholm, 1997.

## **Germaine Poinso-Chapuis**

### **Pionnière et militante**

**1901-1981<sup>1</sup>**

Yvonne Knibiehler

Qui s'en souvient? Germaine Poinso-Chapuis fut la première Française ministre de plein exercice, en 1947-1948: ministre de la Santé publique et de la Population dans le cabinet de Robert Schuman. Il y avait eu trois femmes dans le gouvernement du Front Populaire en 1936, mais elles n'étaient que sous-secrétaires d'Etat, elles ne disposaient pas d'un budget autonome. Et il faudra attendre 27 ans avant que Simone Veil devienne à son tour ministre – encore l'est-elle devenue par la volonté du prince puisqu'elle n'avait aucun mandat électoral. Alors que Germaine Poinso-Chapuis a été l'élue du peuple pendant dix ans, d'octobre 1945 à janvier 1956, et son activité parlementaire a été exceptionnellement productive et novatrice.

Cette femme d'Etat était militante dans l'âme, comme par vocation. Pourtant sa famille ne lui en avait pas donné l'exemple. Son père était un négociant en bonneterie dont les affaires n'ont pas très bien marché. Sa mère, de santé délicate, restait au foyer. Le couple eut sept enfants, dont cinq moururent en bas âge. Autant qu'à ses parents,

---

1. Cette biographie a été rédigée à partir des actes du colloque *Germaine Poinso-Chapuis témoin de son temps*, tenu à Marseille les 20-22 novembre 1997, auquel nous renvoyons (voir l'orientation bibliographique).

Germaine s'attachait fortement à sa sœur Eugénie, de sept ans son aînée, qui devint enseignante et dame d'œuvres.

A défaut de modèles, son éducation lui donna les armes et les moyens du militantisme. D'abord, les Chapuis étaient de bons catholiques. Leur fille cadette a trouvé dans sa foi chrétienne, solide mais non bigote, une réserve de courage et un motif puissant d'agir partout contre l'injustice. Ensuite à une époque où les filles étaient surtout destinées à la vie domestique ou à la vie religieuse, ses parents ont su reconnaître ses qualités intellectuelles et l'accompagner dans ses études jusqu'au doctorat en droit ; grâce à quoi elle a pu s'inscrire à vingt ans au barreau de Marseille, où les femmes étaient rares.

Autre facteur favorable: elle eut aussi la chance d'atteindre l'âge adulte au lendemain de la Première Guerre mondiale, époque où la société française commençait à s'ouvrir aux femmes : elle a pu déployer ses talents, elle a pu consacrer ses forces aux causes qui lui étaient chères. Enfin son mari, Henri Poinso, un confrère épousé en novembre 1936, a toujours partagé ses options et l'a soutenue fidèlement dans toutes ses entreprises, même s'il ne s'est jamais engagé personnellement dans une action militante.

Par souci de clarté, on présentera successivement les trois options essentielles : le féminisme, l'engagement politique dans la démocratie chrétienne, puis les combats en faveur des enfants « inadaptés ». Dans la réalité, ces trois démarches ont été parallèles, non successives.

### **Le féminisme**

Aucune frustration personnelle n'explique l'engagement de Mademoiselle Chapuis dans le féminisme. Au contraire c'est la conscience aiguë et culpabilisante d'être une privilégiée qui l'a incitée s'occuper des femmes. Le catholicisme social d'abord, la pratique du droit ensuite lui ont révélé la subordination et l'exploitation de la plupart des femmes. Son principe de base c'est que toute femme doit pouvoir être autonome en gagnant sa vie, même si elle a des enfants, et participe autant qu'un homme à toutes les formes de la vie

publique.

### *Des préoccupations sociales*

A 17 ans, jeune bachelière, elle donne déjà des cours du soir à des jeunes filles catholiques de milieu populaire pour les aider à acquérir une qualification; un peu plus tard, étudiante en droit, elle enseigne bénévolement le droit du travail et un peu d'économie à des ouvrières.

Rappelons que l'Eglise, après son ralliement à la République, avait entrepris une campagne de rechristianisation en s'appuyant sur les femmes, dociles à son influence. Le syndicalisme chrétien s'était beaucoup développé, notamment en milieu féminin. Lorsque la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) se constitue en 1919, elle compte un tiers de femmes. La non-mixité favorisait, à la base, la liberté d'expression des femmes, et l'émergence de leurs revendications. Nul doute que la jeune juriste n'ait découvert avec le plus vif intérêt ce milieu si bien structuré, si novateur.

D'un autre côté, on l'ignore trop, Marseille, entre les deux guerres, abritait des associations féministes nombreuses et vivaces. Les unes étaient issues des œuvres de charité, confessionnelles ou laïques : c'est là que les femmes ont inventé à leur manière le travail social. Mais elles y ont aussi pris conscience de leurs problèmes spécifiques et de leurs intérêts communs. Un bon exemple : l'entraide sociale (laïque) créée en 1915 comme œuvre de guerre, se transforme en 1919 en centre de formation. De 1925 à 1932, Germaine Chapuis y donne de nombreux cours chaque année.

### *Une conception fédératrice*

D'autres associations se sont constituées comme sections locales de fondations nationales : Union française pour le suffrage des femmes (UFSF), Ligue française du droit des femmes (LFDF), Union nationale pour le vote des femmes (UNVF). Cette diversité traduisait surtout des clivages idéologiques. Germaine Chapuis trouva là une occasion d'affirmer son indépendance d'esprit: elle s'inscrivit dans les trois associations. Pour elle une mission essentielle du féminisme

consistait à transcender les oppositions idéologiques, à bousculer l'esprit de chapelle, pour avancer ensemble. Comme elle était déjà, au seuil des années 30, une avocate connue, un « as du barreau », aucune association n'a osé l'écartier. On la voit donc s'investir activement dans tous les réseaux : elle donne des cours et des conférences, tient des permanences, participe aux congrès. En 1935, un comité d'entente suffragiste met sur pied une consultation de femmes sous forme d'un vote symbolique (puisque les Françaises n'avaient pas encore droit au suffrage) : 28.297 Marseillaises déposèrent leur bulletin dans les urnes. Germaine Chapuis tenait un bureau de vote sur la Canebière.

Il faut pourtant mettre au premier plan son association préférée : les Soroptimistes. Cette communauté, d'origine anglo-saxonne et d'inspiration tout à fait nouvelle, ne s'adressait qu'aux femmes exerçant une profession et dont la réussite était reconnue. L'objectif consistait à pousser les femmes vers les activités qualifiées et rémunératrices. Chaque « Sorop » devait être irréprochable dans l'exercice de son métier afin de faire estimer partout la qualité du travail féminin. Chaque profession devait préciser sa déontologie, ses principes éthiques, et les faire respecter rigoureusement. De plus chaque profession devait mettre sa compétence au service des autres de manière à construire une réelle solidarité féminine. Les « Sorop » comptaient aussi améliorer le sort des femmes en luttant contre ces « fléaux sociaux » que sont l'alcoolisme et la prostitution<sup>2</sup>.

Un tel programme comblait les vœux de Germaine Chapuis. Cofondatrice du Club marseillais en 1929, elle devient dès 1930 vice-présidente nationale. Elle contribue ensuite à la création de nombreux clubs en France. Présidente de l'Union française de 1934 à 1938, elle fut aussi le « Gouverneur » auprès de la Fédération européenne. Ce milieu si tonique l'a beaucoup inspirée, elle ne s'en est jamais détachée.

---

2. Le premier Club fut fondé en Californie, à Oakland en 1921. Il regroupe des femmes de professions différentes, dans un but d'excellence, d'entraide internationale et de services. La formule s'impose rapidement : elle gagne l'Angleterre en 1923, la France en 1924 où le premier Club est fondé à l'initiative de la docteure Suzanne Noël (1878-1954), féministe et pionnière en chirurgie esthétique.

*Un féminisme de transition*

Devenue députée, puis ministre sous la IV<sup>e</sup> République<sup>3</sup>, elle incarne ce qu'on peut appeler un *féminisme de transition*. Les historiennes distinguent deux vagues dans l'histoire du féminisme : l'une s'est enflée sous la Troisième République (ce sont les suffragettes), l'autre sous la Cinquième (les gauchistes). Entre les deux il y aurait « le creux », comme si l'acquisition des droits politiques en 1944 avait démobilisé les Françaises qui les réclamaient depuis si longtemps. Il faut nuancer cette thèse. Germaine Poinso-Chapuis entrant au Palais Bourbon en octobre 1945 se sentait investie d'une double mission :

- prouver que les femmes sont capables, autant que les hommes, d'exercer des responsabilités politiques
- utiliser le pouvoir politique pour servir les causes qui lui tenaient cœur, entre autre la cause des femmes.

Elle a relevé ce double défi. L'originalité de sa démarche consiste à travailler en étroite collaboration avec les « équipes féminines » de son parti, au lieu de se mettre à l'école des hommes. Les équipes féminines multiplient les contacts avec les milieux féminins et s'efforcent de « faire remonter » des revendications spécifiques vers les instances de décision. Ces femmes ont beaucoup, beaucoup travaillé. Grâce à elles, Germaine Poinso-Chapuis a pu faire avancer le travail parlementaire dans divers domaines : ouverture aux femmes de nouvelles professions (la magistrature), promotion des métiers féminins encore mal reconnus (les assistantes sociales), réforme des régimes matrimoniaux (si défavorables aux épouses), amélioration du sort des veuves, défense des consommateurs et bien sûr lutte contre la prostitution et contre l'alcoolisme.

Dans l'esprit de ces militantes, le domaine par excellence de l'action politique féminine, c'est le social : elles se veulent spécialistes, « techniciennes du social ». Ce mot désigne, selon elles, des réalités

---

3. Elle a été députée pendant deux législatures, d'octobre 1945 à janvier 1956 : elle a été ministre de la Santé et de la Population du 24 novembre 1947 au 19 juillet 1948.

concrètes et quotidiennes qui pèsent si lourd sur les femmes. En effet elles ne rient en aucune manière la différence des sexes, mais elles la pensent en termes d'égalité, non pas d'assimilation. C'est en cultivant leurs qualités propres que les femmes pourront transfigurer la politique. Leur sensibilité toute maternelle les dispose à résoudre les problèmes sociaux ; leur réalisme domestique peut simplifier les problèmes économiques, leur attachement à la paix pèsera utilement sur les négociations internationales.

On le voit, Germaine Poinso-Chapuis et ses amies ne se laissent nullement confiner dans des domaines réputés féminins : santé, éducation, affaires sociales. Les femmes politiques doivent tout repenser. Elles doivent aussi imposer l'idée que l'action politique est un service, non pas un pouvoir, et qu'il faut substituer l'esprit de dévouement à l'esprit de compétition.

#### *La défense du travail féminin*

Après la fin de sa carrière politique, Germaine Poinso-Chapuis a eu d'autres occasions de manifester son féminisme. Ainsi elle fut invitée à présenter, pendant la Semaine sociale<sup>4</sup> de Bordeaux, en juillet 1957, une leçon d'une heure sur « la promotion de la femme et ses conséquences familiales ». L'auditoire – 3.000 personnes venues de 25 pays – s'apprétaient à entendre une condamnation des féministes, notamment du *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir. Mais l'oratrice préféra faire l'éloge du travail professionnel, même pour les épouses et mères elle demanda la création de services domestiques collectifs et une meilleure implication des hommes dans la vie domestique. Ses propos ont soulevé une émotion que le président des Semaines Sociales eut beaucoup de peine à apaiser !...

Quand, au début des années 70, la seconde vague féministe prit de l'importance, Germaine Poinso-Chapuis la jugea d'abord sévèrement : plutôt que de manifester dans les rues, disait-elle, les femmes feraient

---

4. Les semaines sociales, création du catholicisme social, réunissaient des chrétiennes, prêtres et laïcs, penseurs et hommes d'action, désireux de connaître la doctrine sociale de l'Église. Elles avaient lieu chaque année dans une ville différente.

mieux de voter, d'élire des femmes, d'élaborer elles-mêmes les réformes qu'elles réclament.

Pourtant elle se trouva bientôt associée aux travaux de la Délégation régionale<sup>5</sup> au Droit des Femmes dans la section « travail et formation » ; elle s'y efforça encore et toujours de mieux ouvrir aux femmes les métiers dits masculins ; mais elle s'intéressa beaucoup aussi à la réduction du temps de travail pour tous.

### **La démocratie chrétienne**

« J'étais étudiante quand j'ai commencé à aller aux jeunes du parti démocrate populaire... Je militais là dedans en même temps que je militais dans le féminisme. Ça allait de pair »<sup>6</sup>.

#### *Les premiers pas au Parti démocrate populaire*

Le Parti démocrate populaire ne s'est officiellement constitué qu'en 1924 mais la gestation était plus ancienne. Ce parti voulait réaliser le vieux rêve de la démocratie chrétienne<sup>7</sup>. C'est ce qui attira la jeune Chapuis. On la voit dès 1925 préparer le premier congrès du parti où elle organise des sections féminines. Elle assume déjà des responsabilités importantes au bureau local et au bureau national. A chaque élection elle se comporte en militante : en 1932, elle mobilise à Marseille, avec l'aide des syndicats chrétiens, des orateurs et oratrices en vue d'une campagne ; elle distribue des tracts jusqu'aux portes des usines ; elle parle elle-même pour soutenir un candidat.

Pourtant elle n'a pas les coudées franches : elle ne peut s'exprimer que sous le contrôle d'un état major masculin sourcilieux. A propos du vote des femmes, elle entre en conflit avec certains dirigeants très attachés au vote familial (une voix par enfant pour le père). Elle dénonce le suffrage familial, conception organiciste qui efface l'individu. Pour elle, seul le vote individuel est démocratique. Elle

---

5. Région PACA, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

6. Entretien avec Michel Chauvière, 1980.

7. P. LETAMENDIA, *La démocratie chrétienne*, PUF, Que sais-je, Paris, 1977.

publie alors une brochure de 33 pages : *Pourquoi nous sommes partisans du suffrage féminin*, modèle parfait d'argumentation suffragiste. Finalement le PDP s'est mal implanté dans les Bouches du Rhône. Germaine Chapuis y a vécu une expérience personnelle nullement exaltante mais très formatrice.

### *L'engagement dans la résistance*

En juin 1940, elle fut de ceux et celles qui ont immédiatement refusé l'armistice et le gouvernement de Vichy. Son engagement dans la Résistance n'a pourtant pas été immédiat. Elle avait mis au monde en 1938 son premier fils, né infirme ; elle hésitait devant d'autres responsabilités. C'est pour rendre service à divers amis qu'elle a bientôt commencé à défendre en justice des « terroristes », désignés comme tels par le nouveau régime : communistes, gaullistes, étrangers réfugiés en zone libre. Elle a aussi, comme avocate, visité les prisons et facilité des évasions. Elle a caché des Juifs, hébergé des maquisards, et pris des risques de plus en plus graves, « l'estomac tordu par la peur », refusant de connaître les noms des responsables de réseaux pour ne pas risquer de les nommer sous la torture...

Aussi en 1944-45, le Comité départemental de Libération lui imposa-t-il d'importantes responsabilités : elle fut notamment vice présidente de la Délégation municipale de Marseille du 30 août 1944 au 24 avril 1945, soit pendant la durée de sa seconde grossesse (son second fils est né le 10 mai 1945 : l'enfant de la victoire). Double gestation si l'on peut dire, car pendant ces huit mois elle s'employa sans relâche à restaurer la vie publique et à remettre en marche l'administration municipale.

### *Au MRP : une indépendance d'esprit qui ne plaît pas à tous*

Pendant ce temps un nouveau parti politique issu de la Résistance, le Mouvement Républicain Populaire (MRP), s'organisait pour relever le drapeau de la démocratie chrétienne. Germaine Poinso-Chapuis y adhéra au début de 1945. Si elle accepta d'être portée sur la liste électorale locale (élections à l'Assemblée Constituante 21 octobre 1945) – en seconde position – c'est parce qu'elle pensait n'avoir aucune

chance d'être lue, la démocratie chrétienne n'ayant jamais eu de succès dans le Midi. Divine surprise : le MRP eut deux sièges! Stupéfaite et désemparée (elle ne voulait pas quitter sa famille), Germaine Poinso-Chapuis dut céder à la pression de ses amis. Elle espérait n'en avoir que pour quelques mois – le temps de rédiger une constitution. Mais par suite de défaillances locales, elle dut en fait rester candidate, et elle représenta les électeurs des Bouches du Rhône pendant dix ans.

Ses relations avec ses amis politiques ont toujours été étrangement ambivalentes : proches et chaleureuses dans le domaine théorique, plus distantes et parfois difficiles dans la pratique. Le programme du MRP lui était infiniment sympathique. Les fondateurs, jeunes et ardents, exprimaient un vif désir de renouveau dans l'euphorie de la Libération, au seuil d'un monde à reconstruire. Dépasser enfin les antagonismes ancestraux, éliminer le vieux conservatisme catholique, désarmer l'anticléricisme, intégrer dans la République les principes du catholicisme social avec l'espoir de régénérer de fond en comble la vie politique : tels étaient leurs objectifs. Autre mérite ; le Mouvement s'ouvrait largement aux femmes : il présenta presque 10% de femmes parmi les candidats aux élections du 21 octobre 1945.

Mais deux malentendus ont bientôt posé problème pour l'élue marseillaise : les alliances politiques et la politique familiale. Pendant la Résistance, elle s'était attachée à l'idéal du « travaillisme français ». « Nous en étions imbus. Pour nous, gouverner avec les socialistes c'était un point doctrinal... Non pas les marxistes, mais des socialistes humanistes ». Une alliance entre le parti socialiste et le MRP permettrait, croyait-elle, de constituer une force de gouvernement qui résisterait à la droite gaulliste et aux communistes. Germaine Poinso-Chapuis cultivait fidèlement ses amitiés socialistes, notamment avec Gaston Defferre<sup>8</sup>, son confrère au barreau de Marseille, et surtout héros de la Résistance, mais aussi avec bien d'autres ministrables de gauche.

Cette alliance idéale butait sur des oppositions insurmontables ; les républicains populaires voyaient les dirigeants socialistes comme

---

8. Gaston Defferre fut maire de Marseille depuis 1953 jusqu'à sa mort en 1986.

des politiciens corrompus, les socialistes voyaient les républicains populaires prisonniers du cléricisme. Il est vrai que la querelle scolaire sapait les rapprochements ; les dirigeants du MRP voulaient défendre « l'école libre », c'est-à-dire privée et souvent confessionnelle. Certes, Germaine Poinso-Chapuis, qui n'avait fréquenté que des « écoles libres », ne leur était nullement hostile. Mais pour elle le travaillisme passait d'abord, et elle voulait ménager les socialistes.

C'est d'ailleurs la question scolaire qui a causé la chute du ministère auquel elle participait. Le chef du gouvernement, Robert Schuman, voulait que son ministre de la Santé et de la Population signe un décret favorable aux familles clientes des écoles catholiques, celle-ci résista. Robert Schuman signa le décret lui-même, l'opposition de la gauche provoqua un vote de défiance, et Robert Schuman dut démissionner. Le comble, c'est que la responsabilité du décret fut imputée à Germaine Poinso-Chapuis qui n'en avait pas voulu : la gauche la frappa d'ostracisme, elle ne fut plus jamais ministre.

L'autre motif de querelle entre l'état-major du MRP et cette femme opiniâtre fut la politique familiale. Le MRP voulait être avant tout le parti de la famille et l'élue marseillaise disait partager tout à fait cet engagement. C'est d'ailleurs à elle que le parti confia en 1950 la rédaction d'un important rapport qui devait servir de base à l'action politique. Elle produisit un texte qualifié par ses amis de « magistral » et qui resta en effet une référence.

Mais en même temps, députée ou ministre, elle déposait des propositions ou des projets de lois visant à protéger les femmes divorcées et les enfants naturels, à assurer l'indépendance économique de la femme mariée (grâce au régime de séparation des biens), à limiter dans certains cas la puissance paternelle, à favoriser le travail professionnel des femmes, mères comprises. Beaucoup de républicains populaires, familialistes à tous crins, restaient très attachés à l'idéal de la mère au foyer et comprenaient mal les mesures, à leurs yeux dissidentes, proposées par la députée des Bouches du Rhône. Le militantisme féministe de cette dernière entraînait en collision avec son militantisme démocrate chrétien.

Germaine Poinso-Chapuis fut aussi une ardente militante

européenne. Elle attaqua violemment, à la Chambre et dans la presse, Pierre Mendès-France qui avait renoncé à faire aboutir la Communauté européenne de défense (CEE).

Battue aux législatives en janvier 1956, elle dépensa ensuite son énergie dans le cadre municipal (elle avait été élue conseillère municipale à Marseille en 1953 et le resta jusqu'en 1959). Plus tard, quand les institutions régionales commencèrent à prendre forme, elle fut nommée par le préfet membre du Conseil économique et social de l'Etablissement public régional de Provence (1975). Elle y siégea assidûment, multipliant les interventions, proposant des idées pour activer la lutte contre le chômage, toujours infatigable.

### **La protection des enfants**

Dès ses débuts au barreau de Marseille, mademoiselle Chapuis avait rencontré un de ses aînés les plus respectés, Albert Vidal-Naquet. Ce grand pionnier s'était penché sur le sort des enfants délinquants, on le considérait comme le « père » de la loi de 1912 qui avait institué les tribunaux pour enfants. Au début des années 20, découvrant au palais l'allant et l'efficacité de maître Chapuis, il sollicita son concours et l'obtint sans peine. Investie avec fougue au service des « enfants de justice », la jeune avocate ne tarda pas à constater que ces malheureux étaient souvent des victimes, mal nourris, mal traités, mal aimés. Elle eut d'ailleurs aussi à connaître, au tribunal, des enfants martyrs. Une de ses amies raconte l'avoir vue un jour sortir en larmes du palais, bouleversée par la souffrance d'un enfant battu : « Tant qu'il y aura un seul enfant malheureux comme celui-ci, il me sera impossible de m'arrêter ». Elle ne s'est plus jamais arrêtée.

Maître Vidal-Naquet avait créé un Comité de défense des enfants traduits en justice dont elle devint « secrétaire ». Elle le transforma bientôt en un Comité de protection au sein duquel elle sut réunir des personnalités très différentes par leurs origines et leurs convictions (un religieux dominicain y faisait équipe avec un franc-maçon agressif, un communiste travaillait avec un « action française » !). Ce comité tenait des permanences et menait des enquêtes sociales pour dépister la maltraitance et les risques de délinquance.

Germaine Poinso-Chapuis à une consultation de nourrissons.

Ministre de la Santé publique et de la Population dans le gouvernement Schuman (novembre 1947), elle est la première femme ministre en France. Avant elle, trois femmes avaient été nommées sous-secrétaires d'Etat en 1936, et Andrée Viénot-Mayrisch avait été secrétaire d'Etat à la Jeunesse et au Sport, pendant sept mois (1946-1947) (*Le XX<sup>e</sup> siècle des femmes*, Nathan, 1992).

Germaine Chapuis a d'abord réalisé elle-même ces enquêtes : elle y a beaucoup appris sur les conditions de vie des familles marginales, sur leur misère et leur précarité, sur les taudis, sur l'alcoolisme, sur la brutalité des mœurs. Leçons que l'on n'oublie pas, et qui ont ensuite inspiré ses programmes.

*Un intérêt précoce pour l'enfance • inadaptée •*

Ces activités l'ont mise en relation non seulement avec le juge des enfants mais aussi avec des psychiatres qui commençaient à s'intéresser aux enfants « inadaptés ». Des équipes de réflexion se sont constituées. En 1936, Germaine Poinso-Chapuis entra en contact avec des membres du gouvernement du Front Populaire, Suzanne Lacore sous-secrétaire d'Etat à la protection de l'Enfance, Henri Sellier ministre de la Santé ; elle leur demandait des moyens pour améliorer le sort des enfants en prison mais elle put aussi observer leurs efforts pour réorganiser les services sociaux et coordonner l'action des institutions publiques et privées en vue de doter le pays d'un véritable armement sanitaire.

Pendant l'Occupation, le Comité de protection qu'elle pilotait accueillit de nombreux enfants de parents « recherchés », enfants d'étrangers, de communistes, de Juifs, de Tsiganes, de résistants. Ces enfants furent envoyés à la campagne « pour raison de santé » ou bien cachés ici et là.

A la Libération, Germaine Poinso fut élue présidente d'une institution ébauchée sous Vichy et réorganisée en 1945 : l'Association régionale de Sauvegarde de l'enfance et de l'Adolescence (ARSEA) qui devait regrouper toutes les œuvres privées et publiques de ce secteur. D'autres régions se sont également dotées d'ARSEA. Après quatre années de privations et d'épreuves, l'urgence des besoins en particulier du côté de l'enfance effrayait les responsables.

Devenue députée puis ministre, Germaine Poinso-Chapuis nourrit quelque temps le projet de créer un ministère de l'Enfance réunissant des services de santé, de justice et d'éducation. Ce fut impossible, chacun des ministères concernés refusant de se dépouiller d'une partie de ses attributions. A défaut d'une institution nouvelle, elle

essaya d'imposer partout le concept de *prévention* ; il n'était pas nouveau mais elle lui conféra une extension et une autorité inédites. Elle rêvait d'en faire l'étoile polaire des travailleurs sociaux, des juges et des enseignants. Sur la proposition d'un psychiatre de Montpellier, le professeur Lafon, elle organisa une fédération des ARSEA, l'Union Nationale des Associations régionales (UNAR) qui tint congrès chaque année dans une ville différentes pendant les années 60. Ces congrès ont été un creuset d'information. La profession d'éducateur, par exemple, a trouvé ses structures et sa définition au cours de ces débats.

Le fils aîné des Poinso était né infirme en 1938 et son infirmité n'avait fait que s'aggraver au fil des ans. Aussi sa mère a-t-elle concentré peu à peu l'essentiel de son attention sur ceux que l'on appellera désormais les « handicapés » pour les distinguer des « inadaptés », ce dernier mot désignant plutôt les caractériels et les délinquants.

Après la Libération, des conditions tout à fait nouvelles permettaient d'imaginer une véritable croisade au service de ces malheureux. L'Etat Providence, en installant la Sécurité sociale, remet en question toutes les formes traditionnelles d'assistance ; il oblige les œuvres privées à repenser leurs objectifs, à réviser leur fonctionnement. Germaine Poinso-Chapuis, dame d'œuvres et femme d'Etat, a fermement accompagné sinon dirigé cette mutation. La Sécurité sociale dégageait des ressources qu'on pouvait croire illimitées. En même temps des progrès rapides en neurologie et en psychiatrie donnaient des armes nouvelles aux soignants.

Tout était à faire et même à inventer. C'était le début d'une exploration, l'entrée dans un champ nouveau d'études, de réflexions, de découvertes. Comment équiper des établissements pour des besoins divers, encore mal connus, mal évalués ? Comment recruter et former des personnels compétents ? Comment inspirer confiance à des familles meurtries, humiliées, habituées à cacher ce qui était encore considéré comme une tare ?

*Les vertus de la voie associative*

Après 1956, dégagée de ses mandats politiques, madame Poinso s'est efforcée de rencontrer les parents d'enfants handicapés. Par expérience, elle connaissait la torture morale parfois insoutenable qu'ils enduraient. Elle les a constamment encouragés à se rencontrer, à s'associer, à créer des établissements d'accueil. Forte de ses relations, elle les aidait à trouver de l'argent, des locaux, des médecins décidés à s'investir. Bientôt les demandes se sont faites nombreuses et pressantes, les ressources de la Sécurité sociale paraissant inépuisables. Les parents ont commencé à refuser l'irréparable ; ils ont cru possible sinon la guérison du moins l'amélioration du sort de leur enfant infirme.

Peut-on appliquer le principe de *prévention* au handicap ? Oui. On peut prévenir l'isolement, le renoncement, le désespoir. On peut, on doit considérer l'enfant déficient comme un humain à part entière et non comme un déchet : le respecter et le faire respecter ; obtenir pour lui non seulement le soin de son corps mais aussi des moyens d'insertion sociale, le maximum d'autonomie, une parfaite dignité.

Les ARSEA devinrent en 1964 des CREAI (Centres Régionaux de l'Enfance et de l'Adolescence inadaptées) avec des moyens renforcés. Le CREAI de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, présidé par Germaine Poinso-Chapuis, a fait preuve d'un dynamisme exceptionnel. Il a créé une trentaine d'institutions entre 1956 et 1975. L'esprit d'initiative et la pugnacité de la présidente ont fait merveille. Elle a aussi infusé à « son » CREAI son intense curiosité, son goût pour la recherche, les idées nouvelles, le débat permanent. Au cours des années 50, elle a su entendre les spécialistes d'avant garde qui remettaient en question les anciens principes de soin. Au début des années 70, elle a accueilli l'idée, alors révolutionnaire, d'*intégration*, qui consistait à tout faire pour que l'infirmes vive dans la société dite « normale », dans les écoles publiques, dans les centres d'apprentissage, dans les ateliers et autres lieux de travail.

Grâce au progrès des soins, l'espérance de vie des handicapés ne cessait de croître. Madame Poinso songea donc à fonder des centres d'accueil pour adultes. L'un d'eux, qui accueillait son propre fils, lui

fut particulièrement cher, le Centre Bellevue, où s'est installée l'Association des Foyers et Ateliers pour Handicapés (AFAH).

Par décision de l'ONU, l'année 1981 devait être l'année des handicapés. Germaine Poinso-Chapuis se mit à préparer avec allégresse l'inauguration du Centre Bellevue pour mars 1981. Afin de lui donner le maximum d'importance et de visibilité, elle avait mobilisé un ministre, le préfet de la région et le député maire de Marseille qui s'étaient engagés à être présents. Elle n'a pas connu cette ultime satisfaction : elle est morte subitement d'une crise cardiaque dans la nuit du 18 au 19 février 1981.

Personnalité novatrice, généreuse, injustement oubliée, elle mérite de retrouver une place dans la mémoire collective.

---

### **Orientation bibliographique**

Y. KNIBIEHLER (dir.), *Germaine Poinso-Chapuis Femme d'Etat 1901-1981*, Association Les femmes et la ville, Editions Edisud, 1999. L'ouvrage, publié sur base du colloque tenu à Marseille les 20-22 novembre 1997, « Germaine Poinso-Chapuis, témoin de son temps », comporte les titres des différentes communications (pp. 156-157).

S. ARNAUD, *Germaine Poinso-Chapuis, une Marseillaise en politique*, mémoire de maîtrise, Histoire, Université de Provence, 1995.

F. BAZIN, *Les députés MRP 1945-1946. Itinéraire politique d'une génération catholique*. Presses de la fondation nationale des Sciences politiques, 1981.

J.-C. DELBREIL, *Centrisme et démocratie chrétienne en France. Le Parti démocrate populaire des origines au MRP 1919-1944*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1990.

P. GUIRAL et F. RAYNAUD (dir.) *Les Marseillais dans l'histoire*, Privat, Toulouse, 1988.

C. MARAND-FOUQUET, « La Résistance de Germaine Poinso-Chapuis », *Femmes Info, Revue du CODIF*, Marseille, n°82, printemps 1998.

P. QUINCY-LEFEBVRE, *Une histoire de l'enfance difficile, 1800 à fin des années 30*, Economica, 1997.

J. ROCA, *De la ségrégation à l'intégration. L'éducation des enfants inadaptés de 1909 à 1975*, Publ. du Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (CTNRHI), PUF, Paris, s.d.



## **La Fédération belge des Femmes universitaires**

### **Naissance et essor (1921-1940)<sup>1</sup>**

Viviane Di Tillio

#### **Le souvenir de la guerre et l'influence internationale**

En 1918, après une guerre longue et atroce, où les pertes humaines, matérielles et financières furent énormes, les peuples aspirent à la paix. Les femmes, qui ont largement participé à l'effort de guerre, entendent bénéficier des importants changements qui se dessinent dans une société traversée par un vaste mouvement de démocratisation<sup>2</sup>. Celles qui entreprennent des études universitaires sont, toutes proportions gardées, de plus en plus nombreuses. Elles éprouvent rapidement le besoin de se grouper en tant que femmes instruites et cultivées dans une société encore très fortement androcentrique, qui n'admet que difficilement leur accès aux professions libérales, encore plus difficilement leur affirmation dans la vie publique.

L'influence anglo-saxonne, et tout particulièrement celle de l'International Federation of University Women (IFUW) est déterminante. Les

---

1. Cet article s'inspire en partie du mémoire de licence inédit : V. DI TILLIO, *La Fédération belge des femmes diplômées des Universités*, Mém. Lic., Histoire, ULB, 1998.

2. D. KEYMOLEN et M. -Th. COENEN, *Pas à pas. L'histoire de l'émancipation de la femme en Belgique*, Bruxelles, 1991, p. 51.

femmes universitaires des pays anglo-saxons s'étaient précocement organisées : aux Etats-Unis, l'American Association of Collegiate Alumnae regroupant des diplômées des universités du Nord existe depuis 1882 tandis que l'Association of American College fait de même pour les diplômées des universités du Sud. Autour de Caroline Spurgeon<sup>3</sup> et de Dean Virginia Gildersleeve<sup>4</sup>, des déléguées de l'Association of Collegiate Alumnae, de la British Federation of University Women et des Associations canadiennes jettent les bases de l'IFUW en Angleterre le 11 juillet 1919<sup>5</sup>. Les statuts et le programme sont arrêtés à Londres l'année suivante, en juillet 1920, par les déléguées des six pays fondateurs : les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada auxquels se sont joints la France, l'Espagne et les Pays-Bas<sup>6</sup>. La FBFU s'y affine officiellement en 1922.

Dès sa fondation, l'objectif principal de l'IFUW est double : d'une part développer l'éducation des femmes, faciliter les liens et la solidarité entre les diplômées de différents pays par des échanges de professeurs, de conférencières et d'étudiantes, (notamment grâce à des bourses internationales d'étude ou de voyage), permettre ainsi aux femmes instruites, passées par l'enseignement supérieur, de s'exprimer, d'autre part de promouvoir un idéal de paix et de progrès, de travailler à la reconstruction de la civilisation occidentale et d'éviter à tout prix une nouvelle guerre<sup>7</sup>.

Si l'idéal éducatif est prioritaire, l'aspect pacifiste, toujours souligné<sup>8</sup>, suscitera de nombreuses affiliations. Mais seule la coopéra-

---

3. Caroline Spurgeon : professeure de littérature anglaise à l'université de Londres, la première femme à avoir occupé une chaire d'université en Grande-Bretagne (Service des Archives de l'ULB, 7 RR 38, D. PURVES, « 919-1979: 60 years since the Birth of IFUW », in *IFUW Newsletter*, n° 39, July 1979, p 3). Elle présida l'IFUW de 1920 à 1924. (*Who was who? 1941-1950*, vol. 4, Londres, 1952, p. 1089).

4. Dean Virginia Gildersleeve: professeure au Barnard College de la Columbia University de New-York, présidente de l'IFUW de 1924 à 1926 et de 1936 à 1939. (*Who was who? 1961-1970*, vol. 6, Londres, 1972, p. 427).

5. CEGES, Papiers G. Hannevert, PH 14, C, n°28, archives de l'IFUW ; W. TRYON, *American Association of University women: 1881-1949*, Washington, 1950, p. 43.

6. A. SCOUVART, *Les fédérations de femmes universitaires*, 2ème année, Bruxelles, 1924, p. 4.

7. CEGES, Papiers G. Hannevert, PH 14, C, n°27, archives de l'IFUW: *Fédération Internationale des Femmes Diplômées des Universités. Statuts et règlements: révision adoptée par le 6ème congrès à Edimbourg*, juillet 1932.

8. « Rapport sur l'activité du comité des relations internationales », *Bulletin de la FBFU*, 1ère année, Bruxelles, 1921-1923, p. 13 ; Service des Archives de

tion intellectuelle est envisagée, en dehors de toute autre prise de position de nature à faire naître des divisions politiques<sup>9</sup>. Il apparaît donc que les fondatrices américaines et anglaises étaient des universalistes qui avaient foi dans l'éducation et la science. Elles croient au progrès scientifique, aux avancées sociales, à la démocratie. Elles sont aussi très attachées au respect des droits de l'Homme dans le monde et elles voient dans l'éducation et dans l'accès des femmes aux études supérieures la meilleure clé de leur émancipation. Pour toutes ces raisons, elles veulent se positionner comme des intellectuelles, capables de faire progresser l'humanité. Cette idéologie, les pionnières belges la partagent sans réserve.

#### L'impulsion de Marie Derscheid-Delcourt

Lors du premier congrès international de l'IFUW en 1920, une Belge alors à Londres, Paule Vanderstichele<sup>10</sup>, est séduite par ce programme et suggère à Marie Derscheid-Delcourt de créer une association analogue en Belgique<sup>11</sup>.

Marie Derscheid-Delcourt porta non seulement la Fédération belge sur les fonds baptismaux, mais elle en sera l'une des principales animatrices jusqu'à sa mort le 4 décembre 1932. C'est une belle personnalité, mais surtout c'est une personnalité forte et volontaire. Elle naît le 24 décembre 1859 à Sant-Vaast (La Louvière), où son père, Charles Derscheid est mentionné comme directeur de la fabrique de porcelaine Boch.



l'ULB, 7RR13: « 1919-1979: 60 years since the birth of IFUW », *IFUW Newsletter*, n°39, July 1979, p. 3

9. « Rapport sur l'activité du comité des relations internationales », *Bulletin de la FBFU*, 1ère année, Bruxelles, 1921-1923, p. 20.

10. Paule Vanderstichele: Gantoise, diplômée en sciences chimiques de l'université de Londres, elle était depuis la guerre assistante de chimie au laboratoire de Bedford College : M. DERSCHEID-DEL COURT. « Rapport général sur l'activité de la FBFU », *Bulletin de la FBFU*, 1ère année, Bruxelles, 1921-1923, p. 3)

11. M. DERSCHEID-DEL COURT, « Rapport général sur l'activité de la FBFU », *Bulletin...*, 1921-1923, p. 3.

Elle reçoit une éducation soignée et poursuit des études d'institutrice à Mons – « les seules qui s'offrissent à une femme en ces temps là »<sup>12</sup>.

Avide de connaissances, elle décide, tout en enseignant, de préparer l'examen d'entrée à l'Université libre de Bruxelles. Elle s'inscrit en 1881 à la Faculté des Sciences et obtient son doctorat en 1885. Trois ans plus tard, en 1888, elle entreprend des études de médecine qu'elle termine en 1894 avec grande distinction<sup>13</sup>. Elle part ensuite se spécialiser en orthopédie à l'étranger, à Berlin, Paris, Vienne surtout. Rentrée à Bruxelles, classée première au Concours universitaire de 1895, elle ouvre un cabinet privé<sup>14</sup>. Depuis peu en effet, les femmes avaient été admises à exercer la médecine (loi du 10 avril 1890), en dépit de l'opposition d'un corps médical largement acquis à l'idée que la femme est inférieure et que l'exercice d'une profession est incompatible avec sa mission d'épouse et de mère<sup>15</sup>.

Marie Derscheid, qui a entre-temps épousé un brillant confrère, le docteur Albert Delcourt<sup>16</sup> mène une carrière exemplaire. Son cabinet privé est rapidement réputé, mais elle exerce aussi à l'Hospice des Enfants Assistés jusqu'en 1898 où une section de gymnastique orthopédique et de massage est fondée à son initiative. Puis de 1901 à 1911, elle exerce à l'Hospice des Orphelines<sup>17</sup>. « L'orphelinat peuplé exclusivement de jeunes filles, écrit-elle, offre un champ d'activité tout indiqué pour une femme médecin »<sup>18</sup>.

---

12. *Bulletin...*, « Rapport 1931-1932 et 1932-1933 », p. 4. AVB, Instruction Publique, Dossiers personnels, 176/7.

13. Archives ULB, Registre des inscriptions, n°5710. Voir aussi D. KEYMOLEN, « Les premières femmes médecins en Belgique 1873-1914 » dans *Cahiers Marxistes*, août septembre 1993, n°191, pp. 127-146.

14. Ce qui est rare à l'époque. Avant 1920, sur 1079 médecins exerçant à Bruxelles, on ne dénombre que onze femmes (D. NOLTINCKX, *Les femmes médecins à Bruxelles*, Mémoire de licence, Histoire, ULB, 1994, annexes 6 et 7).

15. A. DESPY, « Les femmes dans le monde universitaire », dans A. MORELLI et Y. MENDES DA COSTA (éd.) *Femmes, libertés, laïcité*, Ed. ULB, Bruxelles, 1989, p. 49.

16. Albert Delcourt (1868-1938), docteur en médecine en 1893, agrégé en 1898 puis professeur à l'Université libre de Bruxelles. Il créa en 1922 la Société belge de Pédiatrie dont il fut secrétaire général jusqu'à sa mort (ULB, *Rapport sur l'année académique 1937-1938*, Bruxelles, 1939, pp. 110-112 ; *Le Scalpel*, 24 septembre 1938, pp. 625-626).

17. Archives du CPAS de la Ville de Bruxelles, Fonds « Personnel médical », Dossier M. Derscheid-Delcourt.

18. Lettre de demande de nomination à l'Hospice des Orphelines, 19 décembre 1900, Archives du CPAS de la Ville de Bruxelles, *Ibidem*.

Durant la Première Guerre, elle exerce également comme médecin inspectrice des Ecoles de la Ville de Bruxelles, à titre temporaire d'abord, définitif à partir de 1919, à une époque où les femmes accédaient rarement à cette fonction<sup>19</sup>. Elle l'occupe jusqu'en 1928, date à laquelle elle démissionne pour raison de santé.

En revanche, elle s'était abstenue de postuler un mandat de médecin des pauvres car selon elle « il est difficile pour une femme médecin de remplir ces fonctions »<sup>20</sup>. Membre de la Société belge de Chirurgie, vice-présidente de la Société belge d'Orthopédie, elle fut l'une des chevilles ouvrières de l'Ecole supérieure de Kinésithérapie fondée en 1926<sup>21</sup>.

Ses activités furent reconnues, en Belgique (elle est chevalier de l'Ordre de Léopold) mais aussi à l'étranger. C'est ainsi que, passant régulièrement l'hiver en Afrique du Nord pour des raisons de santé, elle soigna les femmes du harem du Bey de Tunis, ce qui lui valut d'être nommée Officier du Nicham Iftikar<sup>22</sup>.

Bien qu'elle n'ait pas souffert elle-même des préjugés que rencontraient la plupart des femmes médecins<sup>23</sup>, elle est consciente de leur persistance. Féministe, elle combat « pour que la femme ait une liberté plus grande, une dignité plus consciente, une vie plus intelligente et plus vaste »<sup>24</sup> et se dépense sans compter pour favoriser le développement intellectuel et moral des femmes et hâter leur émancipation<sup>25</sup>.

---

19. En 1925, sur 22 médecins inspecteurs à Bruxelles, on compte... trois femmes (D. NOLTINCKX, *Les femmes médecins à Bruxelles...*, p. 191). Pourtant, dès 1916, un candidat se plaint qu'il y a déjà « assez bien de nominations de dames médecins... On est donc fondé à penser qu'il serait juste et équitable de nommer un médecin » (lettre du Dr Boisseau, juillet 1916 dans AVB, Dossiers personnels..., fonds cité).

20. Lettre de demande de nomination... 19.12.1900, document cité.

21. Etablissement subventionné par la Ville de Bruxelles et la province de Brabant, organisé sur le modèle des écoles suédoises et préparant à la carrière de kinésistes ou d'auxiliaires médicales en deux ans.

22. *Le Soir*, 5 décembre 1932, « Avis nécrologique », p. 6.

23. Sur les difficultés rencontrées par les premières femmes médecins, voir : D. NOLTINCKX, « Les premières femmes médecins à Bruxelles. Aperçu de 1890 à nos jours », *Sextant*, n°3, 1994-95, pp. 159-185.

24. *Bulletin...*, 1931-32 et 1932-33, pp. 5-6.

25. Nelly- Jean LAMEERE, « Le Docteur Marie Derscheid-Delcourt », *Bulletin...*, 1931-32 et 1932-33, p. 5.

C'est dans ce but qu'elle met sur pied, en octobre 1921, la Fédération belge des Femmes universitaires<sup>26</sup>, dont la naissance est officiellement consacrée l'année suivante par son affiliation à la Fédération Internationale.

### **Une association spécifique qui répond à un besoin ?**

La FBFU, dont le siège est à Bruxelles, regroupe des femmes diplômées des universités du pays, qu'elles soient candidates, licenciées ou docteurs<sup>27</sup>. La plupart sont des jeunes qui adhèrent à la Fédération dès l'obtention de leur diplôme, mais on y trouve aussi les aînées, qu'elles aient ou non exercé une profession.

Dans l'entre-deux-guerres, la Fédération répond sans nul doute à un besoin, du moins si l'on se réfère au succès qu'elle rencontre. Certes, la FBFU ne regroupe qu'une partie des femmes universitaires belges dont le nombre a fluctué au cours du temps en fonction des circonstances. Mais de 1921 à 1940, le nombre de ses membres est tendanciellement à la hausse.

Nombre de membres de la FBFU 1921-1940

<b>année</b>	<b>membres</b>	<b>année</b>	<b>membres</b>	<b>année</b>	<b>membres</b>
<b>1921</b>	119	<b>1928</b>	317	<b>1935</b>	439
<b>1922</b>	119	<b>1929</b>	307	<b>1936</b>	478
<b>1923</b>	119	<b>1930</b>	254	<b>1937</b>	501
<b>1924</b>	160	<b>1931</b>	366	<b>1938</b>	570
<b>1925</b>	220	<b>1932</b>	388	<b>1939</b>	557
<b>1926</b>	194	<b>1933</b>	388	<b>1940</b>	642
<b>1927</b>	317	<b>1934</b>	415		

Sans point de comparaison, ces chiffres sont peu significatifs. Par rapport aux autres fédérations européennes, créées pratiquement à la même époque (1920-1922), la Belgique se situe dans une bonne

26. « Histoire de la FBFU », *Bulletin...*, 50ème année 1972, 1, p. 5.

27 Il s'agit là d'une distinction actuelle. Dans l'entre-deux-guerres, les études universitaires ne connaissent que deux grades : les candidatures et le doctorat. La thèse de doctorat permet, elle, d'accéder au titre d'agrégé de l'enseignement supérieur ou au titre de docteur spécial (droit et médecine).

moyenne. En 1925, en effet, on compte 290 membres actifs en France, 150 aux Pays-Bas, 192 en Norvège, 200 en Suède, 235 en Autriche, 260 en Suisse<sup>28</sup>.

Il est également intéressant de rapporter le nombre d'adhérentes au nombre total de femmes universitaires en Belgique. Nous avons toutefois dissocié, dans le tableau qui suit, celles qui firent leurs études à l'Université catholique de Louvain de celles qui obtinrent leur diplôme dans les trois autres universités du pays, à Bruxelles<sup>29</sup>, à Liège<sup>30</sup> et à Gand<sup>31</sup>. En effet, seul un nombre dérisoire de membres proviennent de Louvain (oscillant selon les années entre deux et sept), dans la mesure où une association concurrente est fondée en 1935, l'Association des Femmes universitaires catholiques<sup>32</sup>. Celle-ci draine l'essentiel des diplômées louvanistes. Notons aussi que le chiffre global que nous avons établi comprend également les étudiantes en cours d'études, ce qui aboutit sans doute à une légère surestimation. Ce choix s'explique par le fait qu'elles pouvaient adhérer à la FBFU dès l'obtention du grade de candidates.

Ainsi, même si la FBFU est loin de rallier toutes les diplômées et les étudiantes, elle en réunit, si l'on s'en tient aux trois universités où elle recrute des membres, un pourcentage très significatif : 29.6% en 1921, 31.7% en 1925, 28.3% en 1930, 36.1% en 1935 et 38.5% à la veille de la Seconde Guerre, en 1939.

---

28. *Fédération Internationale des Femmes diplômées des universités*, 1924-1926, pp. 11-17.

29. A. DESPY-MEYER, « Les étudiantes dans les universités belges de 1880 à 1941 », in *Perspectives universitaires*, vol. III, 1986, n° 1/2, p. 33.

30. M. CAPELLE, « Les jeunes filles à l'Université de Liège et la carrière des diplômées. Enquête relative aux étudiantes des années 1920-1921 à 1947 ». *Bulletin de l'association des amis de l'Université de Liège*, n°1, 1950, 22<sup>ème</sup> année, p. 7.

31. De 1921 à 1930 : A-M. SIMON-VAN DER MEERSCH, *De eerste generaties meisjesstudenten aan de Rijksuniversiteit te Gent (1882-1883 tot 1929-1930)*, Gent, 1982, p. 48. De 1930 à 1945, A. VANDENBLICKE, *Meisjesstudenten aan de Rijksuniversiteit Gent (1930-31-1945/46)*, Gent, 1987, p. 62.

32. Baronne P. BOËL et Ch. DUCHESNE, *Le féminisme en Belgique*, CNFB, Bruxelles, 1952, p. 150. Pour l'Université de Louvain, nous avons utilisé l'ouvrage de L. COURTOIS, J. PIROTTE et F. ROSART, *L'introduction des étudiantes à l'Université de Louvain. Tractations préliminaires (1890-1920). Etude statistique (1920-1940)*, Louvain-la-Neuve, 1987, p. 80.

Nombre total de femmes universitaires  
(diplômées et en cours d'études) 1921-1940

année	Universités de Bruxelles, Liège et Gand	Université de Louvain*	Total des diplômées et étudiantes
1921	402	41	443
1925	694	119	813
1930	896	224	1120
1935	1214	303	1517
1939	1445	430	1875

\* ouverte aux étudiantes depuis 1920

Remarquons aussi que la progression du nombre d'adhérentes suit en réalité une tendance générale. En effet, jusqu'à la Deuxième Guerre Mondiale, on constate une montée très nette des effectifs féminins dans toutes les universités du pays due en partie au changement de mentalités<sup>33</sup> (Louvain rattrapant assez vite son « retard »). Mais il est intéressant de souligner que le rapport entre le nombre d'adhésions et le nombre de femmes universitaires est nettement en hausse entre 1921 et 1939, passant de 29% à 38%.

Une analyse plus précise de l'origine des diplômes montre le poids particulièrement important au sein de la FBFU des diplômées de l'Université de Bruxelles. Au vu des chiffres, la FBFU apparaît bien comme une pépinière de « Bruxelloises ».

Provenance des diplômées membres de la FBUF 1921-1939

année	Bruxelles	Liège	Gand	Louvain	Etranger	Indéter. <sup>34</sup>
1921	101	7	10	0	1	0
1925	150	11	15	4	4	36
1930	206	15	18	4	11	0
1935	265	25	25	4	14	106
1939	311	26	20	4	17	179

33. A. DESPY-MEYER, « Les femmes dans le monde universitaire », *Femmes, libertés, laïcité...*, p. 51.

34. Vraisemblablement parmi ces femmes dont nous n'avons pas pu établir avec précision la provenance, une grande partie est issue de l'ULB. Elles résident quasi toutes dans la capitale. Cette catégorie, si on pouvait la ventiler, ne changerait probablement pas nos conclusions.

Cette prédominance de diplômées de l'ULB n'est pas anormale puisque la FBFU s'est implantée et s'est développée à Bruxelles. De plus, c'est l'Université de Bruxelles qui a accueilli le plus d'étudiantes et qui a décerné le plus de diplômes aux femmes pendant cette période<sup>35</sup>, suivie par les universités de Liège et de Gand<sup>36</sup>.

Cette prédominance se retrouve au sein de la Fédération, et plus encore au sein des instances dirigeantes. Sur 66 femmes qui composèrent le comité national, 60 ont étudié à Bruxelles et sont établies dans la capitale. Seulement trois avaient fait leurs études à l'Université de Gand et trois à l'université de Liège.

Née à Bruxelles, la Fédération avait pourtant essaimé. Dès 1921, des sections locales sont créées. Mais la section bruxelloise demeure la plus (la seule) importante dans l'entre-deux-guerres. Elle est scindée en trois commissions : relations internationales, publications, conférences<sup>37</sup>. A Liège, si deux personnalités d'envergure en font partie dès les années vingt, Marie Delcourt<sup>38</sup> et Marguerite Horion-Delchef<sup>39</sup>, la section, comme celle de Gand d'ailleurs, ne comprend qu'un nombre réduit de membres et n'aura de réelle activité qu'après la Deuxième Guerre mondiale.

L'examen des diplômes obtenus par les membres de la FBFU est également significatif de l'évolution générale de l'accès aux carrières.

---

35. A. DESPY-MEYER, « Les femmes dans le monde universitaire... », p. 50.

36. *Idem*, p. 52.

37. « Reports of national associations and federations », *I.F.U.W Reports of the year 1922-1923*, n° 5, London, 1923, p. 22.

38. Marie Delcourt, épouse Curvers (1891-1979) : Docteure en philologie classique de l'Université de Liège en 1919, chargée de cours en 1929 dans la même université, professeure ordinaire en 1945 (A. DESPY-MEYER, « Les étudiantes dans les universités belges de 1880 à 1941 », *Perspectives universitaires*, vol. III, 1986, n° 1/2, p. 44. ; J. HOYOUX, « Marie Delcourt. 1891-1979 », *La vie wallonne*, t. 53, 1979, p. 46.

39. Marguerite Horion-Delchef, docteure en philosophie et lettres (1912), fondatrice de la première société féministe en Wallonie : A. DESPY-MEYER, « Les étudiantes dans les universités belges de 1880 à 1941... », p. 45.



Promotion des étudiants en pharmacie à l'ULB 1892/1893 La présence relativement importante de filles illustre bien leur choix à s'engager dans des sections où, le diplôme acquis, elles peuvent accéder à la profession (Arch. ULB 2Y2/654 A)..

## Diplômes obtenus par les membres de la FBFU 1921-1939\*

Faculté	1921	1925	1930	1935	1939
Médecine	36	53	72	77	84
Pharmacie	25	28	35	37	38
Sciences	27	66	47	107	126
Philo et Lettres	23	52	72	140	181
Droit	4	10	20	29	60

\* pour les membres dont la formation est identifiée

Ce sont évidemment les Facultés où les femmes sont admises à exercer la profession correspondante à leur diplôme qui sont d'abord fréquentées, soit les Facultés de Médecine, de Pharmacie et de Sciences. Le Droit se ressent de l'interdiction faite aux femmes de s'inscrire au barreau (interdiction levée seulement en 1922) et d'entrer dans la magistrature (accès en 1948). Les Facultés de Philosophie et Lettres connaissent un essor à partir de la création d'un réseau d'enseignement secondaire officiel pour filles, soit à partir de 1925 où les lycées fournissent des perspectives de carrières professorales pour les diplômées. Les sciences politiques et sociales, les sciences commerciales et les études polytechniques demeurent parmi les études les moins fréquentées par les filles avant la Seconde Guerre<sup>40</sup>.

Les effectifs représentés à la FBFU épousent effectivement cette évolution et constituent à ce titre un échantillon de la situation générale des femmes universitaires avant la Seconde Guerre. Dès 1935, les membres diplômées en Philosophie et Lettres sont les plus nombreuses, suivies de près par celles en Sciences. Un nombre non négligeable de membres de la FBFU formera ainsi des générations d'élèves, principalement dans les lycées de la Ville de Bruxelles et des communes de l'agglomération. Les femmes universitaires ayant étudié en sciences commerciales, en sciences appliquées (polytechnique), en sciences sociales, politiques et économiques ou en éducation physique demeurent nettement minoritaires : on en dénombre treize au total en 1939. En revanche, les sciences pédagogiques en comptent déjà onze. A la veille de la Seconde Guerre Mondiale, en 1939, une nouvelle avancée des filles dans des carrières moins traditionnelles se dessine :

40. A. DESPY-MEYRER, « L'entre-deux-guerres ou l'affirmation intellectuelle des femmes », *Sextant*, n° 1, hiver 1993, p. 77.

ainsi la Fédération compte déjà 17 ingénieures et 29 docteurs en sciences sociales.

Quoi qu'il en soit, on voit très nettement que les femmes médecins et scientifiques ont été les plus nombreuses au cours des premières années de la FBFU. Ce n'est pas un hasard si la fondatrice et première présidente était docteur en médecine (Maria Derscheid-Delcourt, jusqu'en 1931) et si la relève a été assurée jusqu'en 1950 par Germaine Hannevert, docteur en sciences naturelles et professeure dans un lycée réputé de la Ville de Bruxelles.

Ce poids des femmes médecins s'est également traduit par la création précoce, dès 1929<sup>41</sup>, d'une section particulière au sein de la FBFU, présidée par Marie Derscheid-Delcourt et affiliée à l'Association Internationale des Femmes Médecins. Cette section y est représentée par une autre figure de proue des intellectuelles belges de l'époque, la docteur Jeanne Beekman-Vandervelde<sup>42</sup>.

### **Une pépinière d'intellectuelles**

Mais si l'étude quantitative de la FBFU est indispensable pour évaluer sa représentativité parmi les femmes universitaires, elle ne suffit pas pour donner la mesure de son poids moral. Dans ce cas-ci, ce n'est pas le nombre qui importe, mais la qualité de ses membres. Or, parmi ses membres les plus actives, la FBFU a compté des femmes de grand format. Il n'est évidemment pas possible de retracer l'existence de chacune d'elles. Nous nous bornerons à évoquer quelques caractéristiques des membres les plus éminentes.

Dans la période d'entre-deux-guerres, les dirigeantes de la FBFU, (présidentes, vice-présidentes et vice-présidentes aux relations internationales) ont exercé longtemps leur fonction. Cela signifie qu'elles se sont investies pendant des années pour mener à bien la tâche qu'elles s'étaient fixée: celle de défendre les droits des femmes universitaires, mais cela signifie aussi qu'elles ont marqué la Fédération de leur empreinte.

---

41 *Bulletin...*, 1929, p. 30.

42. Jeanne Beeckman (1891-1963). Docteur en médecine de l'ULB en 1914, médecin résident à l'hôpital Saint-Jean puis Saint-Pierre à Bruxelles de 1914 à 1923, attachée au service d'Anthropologie pénitentiaire des prisons. Epouse du leader socialiste Emile Vandervelde. (\* In Memoriam \*, *Bulletin de la Fédération des Femmes diplômées des universités*, janvier 1964, pp. 64-65

On y retrouve pratiquement toutes celles qui furent parmi « les premières » dans leur domaine. On recense les premières femmes médecins, Marie Derscheid, on l'a vu, mais aussi Clémence Evrard, Jeanne-Emile Vandervelde, première femme médecin des prisons, en même temps que secrétaire générale de la Ligue des Droits de l'Homme jusqu'en 1940 ; Christine Duchaine (épouse Hendrickx), médecin de la Ligue contre la Tuberculose et première secrétaire générale de l'Œuvre nationale de l'Enfance.

On y retrouve aussi les premières avocates comme Paule Lamy, qui fut conseillère juridique de la Fédération, ou Georgette Ciselet – qui sera aussi la première femme à siéger au Conseil d'Etat (1962), Fernande Baetens qui anima le Conseil National des Femmes belges. La première femme actuaire : Paula Doms, première docteure en sciences physiques et mathématiques de l'Université libre de Bruxelles en 1900, elle poursuivit une carrière d'actuaire pendant 43 ans à la Caisse générale d'Epargne et de Retraite, exerçant les fonctions de chef de service sans en porter le titre « car il n'était pas octroyé aux femmes ! »<sup>43</sup>.

Parmi elles aussi, la première cohorte de femmes à faire une carrière dans la recherche scientifique, le plus souvent au sein de l'Université libre de Bruxelles. Précocement en Faculté des Sciences, où elles furent les premières assistantes de laboratoire : Marguerite (Daisy) Verhoogen en chimie, Andrée Marcelle en physique, Hélène Massart en botanique et à leur suite Germaine Gremling (sciences naturelles), Hortense Van Risseghem (chimie), Polina Mendeleef (zoologie), Françoise Dony (physique et mathématiques), Maria Braecke chef de travaux en pharmacie en 1932, qui avait conquis son diplôme à Paris en 1924. Hélène Antonopoulo, attachée pendant vingt ans à l'Institut de Sociologie Solvay et dont la réputation fut indiscutée, est chargée de cours en sciences sociales dès 1934, elle fut la première femme à entrer dans le corps diplomatique comme attachée à la légation de Grèce à Bruxelles en 1939.

Certaines passent le cap du corps scientifique et obtiennent des charges de cours. C'est le cas de Lucia de Brouckère (chimie) et de Suzanne Tassier (histoire), premières agrégées de l'enseignement supérieur de l'Université de Bruxelles en 1933. La première obtient le cours de chimie générale en 1937, la seconde fut nommée chargée de

---

43. L. SCHOUTERS-DECROLY, « Les Femmes et la franc-Maçonnerie », *Femmes, libertés, laïcité...*, op. cit., p. 80.



**Madeleine Gevers, professeure à la Faculté de Droit dès 1923  
(Arch. ULB 2 Y 1/ 145.1)**



**Polina Mendeleef, une des premières assistantes de laboratoire à l'ULB,  
parmi ses collègues (1929-1930)  
(Arch. ULB 2Y2 /141)**

cours en 1945. Marie Gevers-Dwelshauvers diplômée en Droit en 1923, assistante en 1925 pour le cours de droit civil, réussit ce tour de force dans une Faculté très « machiste » d'être nommée professeure ordinaire en 1933 et de devenir, vingt ans plus tard, la première femme doyen de Faculté (1953).

D'autres, en grand nombre, se sont orientées vers l'enseignement secondaire. Certaines sont devenues directrices d'établissement, comme Alice Scouvert au lycée Emile Jacqmain, Mariette Lefer-Van Molle au Lycée de Schaerbeek (futur Lycée Emile Max) Louise Van der Noot et Madeleine Thonnart successivement au lycée d'Ixelles.

D'autres encore se sont affirmées en politique. C'est le cas de Georgette Ciselet ou de Marguerite Jadot<sup>44</sup> au parti libéral ; de Jeanne-Emile Vandervelde<sup>45</sup> au parti socialiste, de Madeleine Thonnart-Jacquemotte<sup>46</sup> dans les rangs communistes.

Car si la FBFU est bien une association a-politique, cela n'implique pas que ses membres se désintéressent de la politique. Elles se situent généralement à gauche, dans la mouvance libérale ou socialiste. Chez elles, les barrières politiques paraissent cependant moins rigides que chez les hommes. Peut-être parce qu'elles sont liées par une volonté commune de défendre les droits des femmes, la paix, la démocratie et la tolérance.

Toutefois le neutralisme originel reprend ses droits quand il s'agit de parler au nom de la Fédération elle-même. Alors que celle-ci s'engagera à fond dans la défense du travail des femmes, elle observe une plus grande réserve à l'égard du suffrage féminin entre 1921 et 1930. C'est ainsi qu'elle décline l'offre d'envoyer des déléguées au Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes à

---

44. Georgette Ciselet (1900-1983) fut sénatrice cooptée de 1946 à 1954 et de 1954 à 1951, sénatrice élue de 1951 à 1954. Marguerite Jadot (1896-1977) professeure au lycée de Schaerbeek, fut attachée de cabinet en 1949-50, sénatrice provinciale du Brabant de 1955 à 1958, secrétaire générale du parti libéral de 1946 à 1954 et vice-présidente de 1954 à 1961.

45. Jeanne-Emile Vandervelde fut sénatrice de 1949 à 1963 et présidente de la section de Bruxelles du Parti Socialiste belge.

46. Madeleine Thonnart, épouse Jacquemotte : née en 1907, elle étudie la philologie germanique à Liège. Professeure au lycée d'Ixelles à partir de 1929, préfète en 1947, elle milite activement au Comité Mondial des Femmes, adhère clandestinement au parti communiste dès 1933 (J. GOTOVITCH, *Du rouge au tricolore*, Labor, Bruxelles, 1992, p. 563).

Rome en 1923<sup>47</sup>. Mais à partir des années trente, elle se positionne avec plus de netteté. Voter devient indispensable, il faut « que les femmes participent à tous les niveaux à la réorganisation du pays après la guerre. Et donc, ne pas voter est priver les femmes d'une participation effective dans la vie publique du pays »<sup>48</sup>. C'est ainsi que la FBFU appuiera à l'unanimité un mémorandum du groupe Egalité en faveur du suffrage féminin, présenté par Georgette Ciselet en avril 1932<sup>49</sup>. Il est vrai que le groupe Egalité est à ce moment animé par des membres de la FBFU, Louise De Craene-Van Duuren, Georgette Ciselet, Germaine Hannevert, entre autres.

La réserve est de mise également lorsqu'il s'agit de s'engager au sein du Comité mondial des Femmes contre la Guerre et le Fascisme. Germaine Hannevert et Lucia de Brouckère, figures de proue de la Fédération, s'y engagent à fond mais à titre personnel, sans entraîner la Fédération<sup>50</sup>.

Certaines sont également fortement liées à la franc-maçonnerie. C'est le cas de Germaine Hannevert<sup>51</sup> qui fut Vénérable de la loge Egalité, de Jeanne Vandervelde, de Louise De Craene-Van Duuren<sup>52</sup>, de Lucia de Brouckère, de Paula Doms, toutes au Droit Humain<sup>53</sup>. Les liens avec le Comité Mondial des Femmes et la maçonnerie seront d'ailleurs très forts.

Durant la Seconde Guerre, l'idéal pacifiste clairement affirmé depuis la fondation et le combat antifasciste mené au cours des années trente (nous y reviendrons) pousseront un certain nombre de membres à œuvrer dans la Résistance : Germaine Hannevert, Marcelle Leroy, Rita Bonjean, Marguerite Bervoets, Elsa Claes, Jeanne Cornet, Yvonne Delcourt, Madeleine Level, Paule Mévisse, Ginette Pevtchin, Betty Schneider, Madeleine Thonnart-Jacqmotte, Augusta Violon, Marthe André, Suzanne Sulzberger... et d'autres encore. Certaines,

47. A. SCOUVART, *Les fédérations de femmes universitaires*, 2<sup>ème</sup> année, Bruxelles, 1924, p. 5.

48. G. HANNEVERT, « Allocution de la présidente », *Bulletin de la FBFU*, 1940-1944, Bruxelles, 1945, p. 9.

49. *Bulletin de la FBFU*, 1931-32 e 1932)33, p. 17.

50 J. GOTOVITCH, *Du rouge au tricolore...*, pp. 27-28.

51. Sur Germaine Hannevert, voir plus loin.

52 Sur Louise Van Duuren : voir l'article dans *Sextant* n°10, à paraître.

53 Voir à ce propos : L. SCHOUTERS-DECROLY, « Les Femmes et la franc-Maçonnerie... », *op. cit.*, et *Histoire de la Fédération belge du Droit Humain*, Bruxelles, t. 1, 1978.

comme Marguerite Bervoets, décapitée à l'âge de 30 ans à la prison de Wolfenbüttel en 1944, ne sont jamais rentrées de captivité.

### **Le programme et les actions de la FBFU**

Composée exclusivement de femmes, la Fédération se présente d'emblée comme une organisation féministe<sup>54</sup>. Elle défend les droits des femmes en général et, bien sûr, tout particulièrement ceux des femmes universitaires. La FBFU est fermement convaincue que « c'est seulement en autorisant et en encourageant les femmes à prendre leur pleine activité et leur responsabilité dans la vie intellectuelle de leur pays que la civilisation et la prospérité des générations futures pourront se développer sur les bases solides de l'intelligence et de compréhension mutuelle »<sup>55</sup>.

D'emblée aussi la vocation est internationale : il s'agit de nouer des liens d'amitié et d'entraide entre « toutes les femmes diplômées des universités sans distinction de race, de religion ou de politique »<sup>56</sup>.

Si la Fédération n'est pas la seule association à défendre à ce moment les intérêts moraux et matériels de ses membres, elle est bien la seule à cibler les femmes universitaires. Il y avait quarante ans que les universités leur avaient ouvert leurs portes (Bruxelles en 1880, Liège en 1881, Gand en 1882 – Louvain seulement en 1920) mais les étudiantes étaient encore toujours victimes de nombreux préjugés. Certains persistaient à croire que des études poussées nuiraient à leur féminité, à leur affectivité, entraveraient même un heureux épanouissement<sup>57</sup>. S'avancant dans des domaines réservés aux hommes, n'allaient-elles pas se masculiniser ?<sup>58</sup>

La Fédération défend avec force l'idée que « les femmes instruites doivent prendre position et revendiquer les mêmes valeurs que les hommes diplômés »<sup>59</sup>. Ses revendications s'organisent donc dans deux

---

54. Baronne P. BOËL et C. DUCHESNE, *op cit.*, p. 5.

55. M. JADOT-VERMEIRE, « Relations internationales », *Bulletin de la FBFU*, 12ème année, Bruxelles, 1934, p. 27.

56. G. HANNEVART, « Rapport de la présidente », *Bulletin de la FBFU, année 1946*, Bruxelles, 1947, p. 7.

57. L. COX, « Quelques aspects psychologiques des problèmes posés par l'évolution sociale de la femme », in *XXVème semaine sociale. La condition sociale de la femme*, Bruxelles, Ed. Institut de Sociologie, 1956, p. 323.

58. *Ibidem*, p. 330.

59. R-L. KARVETTI, « Assemblée Générale du 28 février 1988 », in *Bulletin de la F.B.F.U.*, 89ème année, Bruxelles, 1989, p. 14.

directions : la défense des emplois et des carrières pour les femmes mais aussi, en amont, la défense de l'enseignement secondaire pour les filles, préalable indispensable à leur accès aux études supérieures.

#### L'accès aux professions et le droit au travail

La Fédération souligne les inégalités entre garçons et filles dès la sortie de l'université : « Quand les étudiantes sortent des universités, elles sont un peu désemparées. Après avoir fourni le même travail que leur collègues masculins, elles se heurtent à des difficultés que ceux-ci ignorent »<sup>60</sup>. Il s'agit donc de tout faire pour les aider à trouver un emploi, à défendre leur droit au travail et aux promotions<sup>61</sup>. La Fédération réclame pour les femmes compétentes des postes de direction, dans l'administration, dans des sociétés publiques ou privées, dans des établissements de l'enseignement secondaire, avec bien sûr les mêmes conditions de rémunération que les hommes.

Dès 1921, un comité d'entraide est créé, dans le but d'étudier les carrières accessibles aux femmes universitaires et de se charger d'éventuelles démarches auprès des autorités publiques pour trouver des emplois à de jeunes diplômées. Des groupes d'études sont constitués pour analyser plus ponctuellement des problèmes relatifs à certains secteurs<sup>62</sup> et les *Bulletins* diffusent régulièrement toutes les offres d'emploi possibles auxquels les jeunes diplômées peuvent postuler, en ne laissant passer aucune occasion – pas même au Congo belge.

L'action de la Fédération a-t-elle été eu des résultats dans ce domaine ? Il est malheureusement impossible de le déterminer. D'autant qu'elle fut contrainte, dès les années trente, à un net repli défensif.

Les années trente sont en effet profondément marquées par la crise économique mondiale. Les difficultés économiques et les tensions internationales s'amplifient et freinent l'élan des femmes à s'émanciper. Les hommes se sont vite rendus compte que les femmes sont devenues des concurrentes sérieuses. Sous la pression du parti catholique, acquis à l'idée de la femme au foyer, des mesures

---

60. S. TASSIER, « Rapport général sur l'activité de la FBFU » *Bulletin de la FBFU*, 1ère année, Bruxelles, 1921-1923, p. 7.

61. « Histoire de la FBFU », *Bulletin de la FBFU*, Bruxelles, 1972 (1), p. 5.

62. *Bulletin de la FBFU*, année 1925, p. 6.

3<sup>e</sup> Année

BULLETIN ANNUEL

Décembre 1925

FÉDÉRATION BELGE  
DES  
**Femmes Universitaires**

A. S. B. L.

*Sous le Haut Patronage du Ministère des Sciences et des Arts  
et de la Fondation Universitaire*

---

**Rapport sur l'activité de la Fédération**

Année 1925



FRANCOIS & BRUXELLES

UNION DES IMPRIMERIES (Société Anonyme).

Directeur : J. RUELLE

1925

législatives tentent de dissuader les femmes mariées de travailler<sup>63</sup>. Durant cette période, la FBFU se préoccupe plus de défendre le droit au travail des femmes que leur droit à accéder à des postes de responsabilité, de concert d'ailleurs avec d'autres associations comme le Conseil National des Femmes belges, la Ligue de l'Enseignement, la Porte Ouverte.

Cependant, la Fédération interviendra plus spécifiquement auprès des échevins de l'Instruction publique pour que les femmes universitaires puissent enseigner dans des sections d'athénées, à l'Ecole normale, ou dans des écoles moyennes, à un barème égal à celui des hommes. Elle s'indigne lorsque, en remplacement d'une professeure au lycée d'Ixelles, un enseignant masculin est nommé, alors qu'il cumule et que des candidates ayant le diplôme requis s'étaient présentées<sup>64</sup>. Elle demande aussi que les femmes soient autorisées à poser leurs candidatures dans des services diplomatiques et consulaires, au même titre que les hommes, et puissent accéder à des postes de médecins inspecteurs<sup>65</sup>. En 1938 la Fédération intervient auprès du Ministère de l'Instruction Publique pour demander aux autorités d'envisager la nomination de femmes dans les écoles mixtes<sup>66</sup>.

Ces interventions portèrent, du moins en 1939, lorsque le pays, mis sur pied de paix renforcée en raison de la situation internationale, décrétait la mobilisation générale. Germaine Hannevart reçut une lettre du chef du cabinet du Ministère de l'Instruction Publique, Van Geyt, lui déclarant que des femmes avaient été désignées à titre intermédiaire pour remplacer des professeurs masculins dans des établissements mixtes mais aussi dans des athénées et écoles moyennes exclusivement réservées aux garçons.<sup>67</sup>

Se qualifiant elles-mêmes de « travailleuses intellectuelles »<sup>68</sup>, les dirigeantes de la Fédération réagirent vivement lorsque le travail féminin sera touché, de 1933 à 1935, par des mesures franchement

---

63. Sur cet aspect : A.. DE VOS, « Défendre le travail féminin. Le Groupement Belge de la Porte Ouverte: 1930-1940 », *Sextant*, n°5, Bruxelles, 1996, pp. 107-111.

64. *Bulletin de la FBFU*, 1931-32 et 1932-33, p. 41.

65. H. TRANCHANT, « Rapport de la secrétaire générale », *Bulletin de la FBFU*, 1945, 24<sup>ème</sup> année, Bruxelles, 1946, P. 7.

66. M. KERREMANS, « Rapport de la secrétaire générale pour 1938 », *Bulletin de la FBFU*, 16<sup>ème</sup> année, Bruxelles, 1938, p. 8.

67. G. HANNEVART, « Rapport général sur l'activité de la FBFU » *Bulletin de la FBFU*, 17<sup>ème</sup> année, Bruxelles, 1939, p. 7.

68. *Bulletin de la FBFU*, année 1925, p. 5

discriminatoires<sup>69</sup>. La mobilisation s'effectue surtout à propos de la proposition de loi déposée le 13 février 1934 par le sénateur catholique Rutten<sup>70</sup>. Cette proposition de loi visait à contingentiser le travail de la femme mariée dans l'industrie et le commerce et était présentée explicitement comme une solution à la crise économique. Rutten voulait surtout créer un état d'esprit favorable au retour de la mère au foyer<sup>71</sup>.

La Fédération s'y opposa vivement<sup>72</sup>, en accord avec d'autres associations féministes qui, toutes, hormis les associations féminines catholiques, firent front<sup>73</sup>. Si la proposition ne fut jamais prise en considération au Parlement, en revanche le gouvernement en concrétisa l'esprit dans un arrêté royal du 8 décembre 1934.

Aussitôt un grand meeting de protestation fut organisé. Sous la houlette de Germaine Hannevart, présidente de la FBFU, et à l'initiative de la Porte Ouverte, plus de 2.000 personnes appartenant à des groupements neutres, libéraux, socialistes, communistes, des associations socioprofessionnelles<sup>74</sup>, pratiquement tous les groupes de femmes laïques<sup>75</sup>, se réunirent le 21 décembre 1934. Les interventions auprès des ministres et des députés se multiplièrent.

L'arrêté royal fut abrogé, mais l'esprit qui l'avait guidé n'était pas mort : la proposition Rutten avait inspiré la circulaire ministérielle du 12 avril 1934 qui bloquait tout recrutement d'agents féminins dans la fonction publique. Elle trouvait un prolongement dans la circulaire ministérielle du 25 janvier 1935 qui diminua le traitement de base des

---

69. « Rapport de la secrétaire générale », *Bulletin de la FBFU*, Bruxelles, 1931-1932/1932-1933, p. 39.

70. Cette proposition de loi développait l'idée que le travail ménager est mieux adapté à l'organisme de la femme que le travail professionnel, que la morbidité et la mortalité sont plus élevées chez les travailleuses que chez les femmes au foyer, que le travail des femmes provoque l'avisement des salaires masculins, que la moralité des travailleuses laisse à désirer. Voir H. PEEMANS-POULLET, *Femmes en Belgique (XIXème-XXème siècles)*, Bruxelles, Université des Femmes, 1991, p. 107 et A. DE VOS, « Défendre le travail féminin... » *op. cit.*, pp. 108-109.

71. A. DE VOS, « Défendre le travail féminin... », p. 109.

72. G. HANNEVART, « Allocution de la présidente », *Bulletin de la FBFU*, Bruxelles, 1934, p. 7.

73. Centre d'Archives en Histoire des Femmes (Bruxelles), Archives du C.F.F.B., n°13, point 5: *Les carrières libérales ouvertes aux femmes*, 1948, p. 3.

74. A. DEVOS, *op cit.*, p. 110.

75. M-L. PIROTTE-BOURGEOIS, « Episodes marquants de la lutte des femmes belges pour leur droit au travail », *Femmes, Libertés, laïcité...*, p. 131.

agents féminins de l'Etat<sup>76</sup>. La Fédération réagit immédiatement : une délégation fut reçue par le ministre de l'Instruction publique Jules Hiernaux<sup>77</sup> à qui elle transmit de vives protestations contre toute mesure modulant les rémunérations selon le sexe. Pour la FBFU, les choses sont claires : « les traitements sont afférents à la fonction... La femme mariée ou non, a droit aux émoluments de l'emploi qu'elle occupe »<sup>78</sup>.

La circulaire ministérielle du 5 février 1935 qui interdisait toute activité rémunérée au conjoint d'un fonctionnaire ou d'un agent de l'Etat, menaçait, elle, explicitement les enseignants et enseignantes du réseau officiel. Protestations et meetings se succédèrent jusqu'à la fin de l'année<sup>79</sup>.

Il faut souligner la vigueur avec laquelle la FBFU se lança dans la défense du droit au travail des femmes. On ne peut nier que la Fédération fut énergique et que ce fut l'essence même de sa force. Le nombre de ses membres s'accrut considérablement, surtout pendant les années de crise au cours desquelles les femmes (notamment dans l'enseignement) ont craint pour leur emploi et leur salaire.

#### Réformer les études secondaires pour filles

L'organisation d'un enseignement secondaire supérieur pour jeunes filles a toujours été la condition d'une bonne préparation aux études universitaires.<sup>80</sup> Or, la loi sur l'enseignement moyen du 1<sup>er</sup> juin 1850 ne prévoyait rien pour les jeunes filles. Il fallut attendre la loi du 15 juin 1881 pour que soient organisées 50 écoles moyennes pour filles<sup>81</sup>. C'était un premier pas mais qui ne constituait toujours pas de réponse suffisante. Les jeunes filles continuèrent à fréquenter des institutions privées ou des lycées subventionnés par quelques admi-

---

76. P. BOËL et C. DUCHESNE, *op cit.*, p. 144.

77. Jules Hiernaux (1881-1944), ingénieur, extraparlémentaire, fut ministre de l'Instruction publique du 20/11/1934 au 25/3/1935. (P. VAN MOLLE, *Le Parlement belge de 1894-1969*, Gand, 1969, p. 179)

78. De G. Hannevert au Premier Ministre Charles de Broqueville, 10.06.1933.

79. De concert avec les associations d'enseignants et la Ligue de l'Enseignement : *Egalité*, n°27, Bruxelles, 1935, p. 6.

80. S. TASSIER, « Rapport général sur les activités de la FBFU » *Bulletin de la FBFU*, 1ère année, Bruxelles, 1921-1923, p. 10.

81. *Histoire de l'enseignement en Belgique*, sous la dir. de D. GROOTAERS, Bruxelles, CRISP, 1998, p. 233.

nistrations communales (comme les Cours d'Education Gatti à Bruxelles, le lycée Warocqué à Morlanwelz, le lycée Marie-José à Anvers, l'Athénée pour Jeunes filles à Gand...), et, si elles désiraient entrer à l'université au terme de ces études non officiellement reconnues, elles devaient présenter un examen devant le Jury central<sup>82</sup>.

Ce n'est qu'en 1925 que, sur la proposition du député libéral Albert Devèze, une loi est votée qui fonde enfin des lycées officiels pour jeunes filles. Suzanne Tassier avait été l'inspiratrice du texte de la proposition<sup>83</sup>.

Durant toute la période précédant le vote de cette loi, la Fédération s'était mobilisée pour dénoncer la discrimination qui pesait sur les filles. Germaine Hannevert avait réuni un gros dossier sur la question : selon elle, les établissements qui leur étaient accessibles étaient de trois espèces : « les lycées où les travaux de ménagères sont à l'honneur, les écoles moyennes où l'on ne se préoccupe que de travaux domestiques et les athénées royaux des communes où la situation des étudiantes est particulièrement lamentable »<sup>84</sup>. Pour cette raison Germaine Hannevert estime nécessaire d'exiger du gouvernement un statut pour l'enseignement moyen supérieur féminin<sup>85</sup>.

Mais la Fédération ne voulait pas seulement développer l'enseignement secondaire pour jeunes filles, elle désirait également le réformer en profondeur. Dès le 5 mai 1924 Marie Delcourt<sup>86</sup> attire l'attention sur la nécessité d'accorder, dès le degré primaire et moyen, plus d'importance à la formation de l'intelligence qu'aux seules acquisitions de connaissances<sup>87</sup>.

De plus, la FBFU demanda que la préparation aux études universitaires soit étudiée au niveau international. La question fut en effet portée à l'ordre du jour au Congrès de l'IFUW à Christiana en 1924.<sup>88</sup>

---

82. M.-L. PIROTTE-BOURGEOIS, « Quelques aspects de l'enseignement féminin laïque », *Femmes, libertés, laïcité...*, pp. 25-26.

83. *Idem*, p. 26.

84. CEGES, *Papiers G. Hannevert*, PH 14. D, n° 29, L'enseignement secondaire pour jeunes filles [dossier 1924].

85. *Ibidem*, p. 3

86. Elle exerça la fonction de vice-présidente de la section de Liège de 1924 à 1928.

87. M. DERSCHIED-DELCOURT, « Rapport général sur l'activité de la FBFU », *Bulletin de la FBFU*, 1ère année, Bruxelles, 1921-1923, p. 8.

88. A. SCOUVART, « Rapport du comité des relations internationales », *Bulletin de la FBFU*, 2ème année, Bruxelles, 1924, p. 24.

Germaine Hannevert<sup>89</sup> y proposa un enseignement secondaire basé sur un premier cycle, général et concret, suivi d'une préparation systématique en sections spécialisées, favorisant l'accès aux différentes facultés. Elle réclamait d'urgence la révision et la concordance des programmes ainsi qu'une meilleure formation des maîtres<sup>90</sup>. Devant l'importance de la question et son extension internationale, le Congrès décida la création d'une Commission spéciale dont la présidence fut d'ailleurs confiée à Germaine Hannevert<sup>91</sup>. Cette Commission se réunit à diverses reprises. A Londres, en avril 1930, un comité d'information mit sur pied un projet d'enquête internationale confiée à Amélie Amato, professeure à Budapest<sup>92</sup>. Trois ans plus tard, un ouvrage *L'Enseignement secondaire des Jeunes filles en Europe*, de la plume d'Amélie Amato, parut sous les auspices de la Fédération Internationale.

#### Créer un réseau international d'entraide

Un autre objectif important fut sans aucun doute de favoriser les relations internationales entre diplômées, sous forme d'échange d'étudiantes, de professeurs et par la création de bourses d'étude ou de voyage<sup>93</sup>. Ce dernier point constitue à la fois un attrait et un atout pour la Fédération : il est clair que sans l'attribution de bourses, la Fédération n'aurait jamais rencontré le même succès. Au sein de la FBFU, cette activité tenait particulièrement à cœur à Marie Derscheid-Delcourt, qui estimait indispensable que les femmes puissent approfondir leurs connaissances à l'étranger<sup>94</sup>.

Le système de bourses fut créé dès 1919 au sein de l'IFUW<sup>95</sup>. La mise en place d'un tel système réservé aux femmes, sans distinction de race, de nationalité et de religion était « révolutionnaire » pour l'époque: jusque là seuls les hommes pouvaient bénéficier de ce type de bourses. Le principe de la création d'un fonds international d'un

89. Elle fut vice-présidente de la FBFU de 1924 à 1931.

90. CEGES, Papiers G. Hannevert, PH 14, B, n° 23, archives de la FBFU.

91. *IFUW, Report of the third conference of Christiana*, n°6, London, 1924, p. 42.

92. *Bulletin de la FBFU*, 1930-312, pp. 21 et 27.

93 *Ibidem*, p. 8.

94. CEGES, Papiers G. Hannevert, PH 14, B, n°22, archives de la FBFU, Correspondance diverse. Plus tard, en 1982, la FBFU créera d'ailleurs une bourse au nom de Marie Derscheid-Delcourt

95. Archives de la section de Liège déposées chez C. Thirion, dossier n°1 sur les bourses de la *FBFDU* (1954-1997).

million de dollars fut voté à l'unanimité au Congrès de Christiana en 1924.

Dès 1925, une première bourse étrangère<sup>96</sup> fut offerte à une membre belge, un an avant que la FBFU n'établisse elle aussi son propre programme d'attribution de bourses. Entre 1925 et 1950, 31 bourses furent ainsi octroyées à des diplômées belges par des fédérations étrangères.<sup>97</sup> La grande majorité des boursières sortaient de l'Université libre de Bruxelles.

C'est en 1926 que, grâce aux fonds récoltés lors d'un concert le 1<sup>er</sup> mars 1926<sup>98</sup>, la Fédération belge put allouer la première bourse nationale à l'une de ses membres dans le but de faire de la recherche à l'étranger. Celles qui seront ainsi subventionnées et qui iront dans des pays étrangers seront un peu considérées comme les ambassadrices de la Fédération belge et auront par conséquent des obligations morales vis-à-vis de celle-ci.

Afin de structurer le système, une Commission des Bourses est créée dès 1926 pour gérer ce fonds, alimenté par des dons, des legs et les bénéfices de manifestations culturelles. Cette Commission a aussi pour tâche de sélectionner les candidates, tant pour les bourses offertes de la FBFU et de l'IFUW que des Fédérations de Femmes universitaires étrangères.

Entre 1926 et 1950, 44 bourses, d'un montant variant entre 6.000 et 10.000 francs, furent octroyées par la FBFU, le plus souvent pour effectuer un travail de recherche en Belgique ou à l'étranger. Certaines chercheuses éminentes, comme Marguerite Jadot, Claire Préaux ou Polina Mendeléeff en bénéficièrent, respectivement en 1932, 1933 et en 1935<sup>99</sup>.

Au total tout fut mis en œuvre pour faciliter les contacts internationaux entre les diplômées : accès aux Maisons des Etudiantes pour loger économiquement, hébergement chez des collègues étrangères, hôtels fournissant des prix spéciaux à la demande des Fédérations...

---

96. Cette bourse fut offerte par la *Fédération Britannique des Femmes Universitaires*.

97. « Boursières de la FBFU » *Bulletin de la FBFU*, septembre 1953, p. 42.

98. 4.500 francs avaient été récoltés, dont 2.000 francs furent versés à l'IFUW.

99. « Boursières de la F.B.F.U. », *Bulletin de la FBFU*, 31<sup>ème</sup> année, septembre 1953, p. 42.

C'est également dans ce but qu'un Club des Femmes diplômées des Universités fut créé à Bruxelles, à l'initiative de Marguerite Jadot, sur le modèle du Crosby Hall en Angleterre et du Reid Hall en France. Il devait faciliter l'accueil d'étrangères de passage à Bruxelles et les mettre en contact avec des diplômées belges. Freiné par la guerre, le projet ne prit corps qu'en 1945<sup>100</sup>.

Avantages offerts à nos membres lors  
de séjours à l'étranger.

---

1. — Les membres de toutes les fédérations affiliées à la Fédération Internationale des Femmes Universitaires sont admises à séjourner :

à Paris, à l'« *American University Women's Club* », 4, rue de Chevreuse (VI<sup>e</sup>) (Chambre de 15 à 20 frs).

à la « *Maison des Etudiantes* », 214, Boulevard Raspail (XIV<sup>e</sup>) pendant les vacances (ch. avec petit déjeuner de 15 à 20 frs.).

à Rome, à l'*Hôtel Esperia*, 22, Via Nazionale où la fédération italienne a obtenu des conditions spéciales (pension taxes comprises, 51 à 57 lire).

et à Fiuggi (séjour de Montagne) à l'*Hôtel Falconi*, aux mêmes conditions.

2. — Des lettres d'introduction auprès des collègues étrangères sont très volontiers données à nos membres.

Publicité indiquant les conditions de logement obtenues à l'étranger  
pour les membres de la FBFU

---

100. *Bulletin de la FBFU*, 1940 à 1944, Bruxelles, 1945, p. 15.

## La défense de la paix et le combat antifasciste

On se souvient que le maintien de la paix constituait le second objectif de l'IFUW comme de la FBFU. Or, dans les années trente, la sauvegarde de la paix devint une préoccupation particulièrement lancinante.

La crise économique mondiale de 1929, la montée du nazisme et du fascisme, le stalinisme en URSS inquiètent les femmes universitaires. Depuis 1924, l'IFUW participe à la Commission de Coopération Intellectuelle de la Société des Nations et à des rencontres internationales sur le maintien de la paix et le désarmement. Elle pousse d'ailleurs les branches nationales à se préoccuper de problèmes internationaux et à se joindre à ce mouvement, d'autant que des associations nationales de femmes diplômées sont menacées dans les pays totalitaires.

En Italie en effet, le gouvernement fasciste avait invité, « par persuasion », l'association à se dissoudre car elle ne concordait pas avec l'idéal fasciste. Si celle-ci conserva son indépendance quelques temps, elle fut bientôt contrainte d'arrêter ses activités<sup>101</sup>. En janvier 1936, l'IFUW retira l'affiliation de l'association allemande qui, sous la pression du gouvernement, avait pris des mesures d'exclusion vis-à-vis de certains de ses membres, jugés indésirables<sup>102</sup>.

Lors du congrès de Budapest en 1934, la Fédération Internationale avait révisé ses statuts, en spécifiant que « ne pourront devenir membres de la Fédération Internationale que les fédérations ou associations nationales de femmes diplômées des universités dont les buts sont en harmonie avec les objectifs de l'IFUW et qui sont agréées par le Conseil: une seule fédération ou association étant agréée pour chaque pays. Ainsi, les femmes diplômées appartenant à une fédération ou association qui exclut de son sein des femmes dûment diplômées pour des raisons touchant à leur race, à leur religion ou à leurs idées politiques, ne pourront être agréées ou retenues comme membres<sup>103</sup> ».

---

101. « Rapport de la secrétaire aux relations internationales », *Bulletin de la FBFU*, 13<sup>ème</sup> année, 1935, p. 18.

102. « Rapport de la vice-présidente aux relations internationales », *Bulletin de la FBFU*, 14<sup>ème</sup> année, 1936, p. 15.

103. Relations internationales », *Bulletin de la FBFU*, 1934, p. 26.

*Germaine Hannevart, une militante pour la paix*

La Fédération belge adopte la même attitude<sup>104</sup>. Dès 1932, le 25 janvier, la FBFU organise une conférence sur le désarmement et intensifie sa propagande dans les écoles en faveur de la Société des nations<sup>105</sup>. A ce moment elle est dominée par la forte personnalité de Germaine Hannevart<sup>106</sup>, qui a succédé à Marie Derscheid-Delcourt.

Docteur en biologie de l'Université Libre de Bruxelles, Germaine Hannevart, qui enseignait au Lycée Emile Jacqmain, est présente dans le comité national pendant 26 ans : vice-présidente de 1924 à 1931 et présidente de 1932 à 1950. Elle assura également la présidence de la Commission culturelle de l'IFUW<sup>107</sup>. Active également au Groupement Belge de la Porte Ouverte et chez les Soroptimists<sup>108</sup>, elle allait s'engager à fond au sein du Comité mondial des Femmes contre la Guerre et le Fascisme<sup>109</sup> aux côtés de Jeanne-Emile Vandervelde et de Lucia de Brouckère qui en sera présidente d'honneur.

• Militantes exceptionnelles pour le combat antifasciste<sup>110</sup>, ces femmes, la plupart liées par leur adhésion maçonnique, se sont illustrées par leur solidarité en faveur de l'Espagne républicaine. Elles ont obtenu l'aide de la FBFU, qui s'est traduite notamment dans l'accueil des enfants espagnols et dans la distribution de vivres et de vêtements aux femmes universitaires espagnoles, victimes du franquisme.

C'est dans ce combat surtout que Germaine Hannevart donnera toute la mesure de sa conviction. Présidente de la section belge de l'Office International pour l'Enfance<sup>111</sup>, elle assume la responsabilité

104. • Séances des membres •, *Compte rendu du 8ème Congrès. Stockholm (6-15 août 1939)*, n°21, London, 1939, p. 33.

105. *Bulletin de la FBFU*, 1931-32 et 1932-33, p. 16 et p. 23.

106. Elle fut considérée comme une des personnalités les plus marquantes de l'IFUW (• Séances des membres •, in *Compte rendu du 8ème Congrès. Stockholm (6-15 août 1939)*, n°21, London, 1939, p. 33)

107. M-E. PREAUX, • Rapport de la vice-présidente aux relations internationales •, *Bulletin de la FBFU*, 1947, 1948, p. 15.

108. L. SCHOUTERS-DECROLY, • La femme et la Franc-Maçonnerie... •, *op. cit.* p. 79.

109. CEGES, Papiers G. Hannevart, PH 14, B, n°23, archives de la FBFU, Lettre du 26 mai 1934.

110. J. GOTOVITCH, *Du rouge au tricolore...*, pp. 27-28.

111. CEGES, Papiers G. Hannevart, PH 14, A, n°13, archives de la section belge de l'Office International pour l'Enfance (1939-1947). Cet organisme accueille, répartit et assure la tutelle de centaines d'enfants espagnols en Belgique.

de l'accueil et de l'hébergement de centaines d'enfants espagnols en 1936<sup>112</sup>.

Sous l'impulsion de ces militantes, le soutien de la FBFU prit diverses formes. Au niveau international, elle apporta son aide aux associations nationales affiliées à l'IFUW dans le besoin, elle s'intéressa au sort des intellectuelles émigrées victimes de préjugés racistes ou politiques. Dès le début des années trente, en accord avec un Comité fondé à cet effet à Genève, elle intercède auprès des pouvoirs publics pour que soient créées dans les écoles des chaires de langue permettant de fournir un emploi aux intellectuelles réfugiées.<sup>113</sup> D'autre part, la FBFU récolta également des sommes plus ou moins élevées pour le Fonds d'entraide de l'IFUW.

En Belgique, des appels constants furent lancés aux membres belges de la Fédération en décembre 1938 pour envoyer des vivres aux femmes universitaires de Barcelone<sup>114</sup>. D'autres apportaient chaque mois des fonds collectés pour soutenir le home d'Uccle où la section belge de l'Office International pour l'Enfance avait accueilli des enfants espagnols en février 1939. Quelques femmes médecins offrirent de soigner des enfants espagnols gratuitement, de participer bénévolement à la confection de vêtements pour les réfugiés et de collaborer aux œuvres d'assistance de la Croix-Rouge<sup>115</sup>.

En fait, depuis plus d'un demi-siècle, les femmes belges ont toujours été présentes pour créer ou participer à des associations ou des actions pacifistes. La FBFU s'insère dans un courant très sensible au sein des associations féminines engagées.

Le 5 septembre 1936, la FBFU participa au meeting du Heysel à Bruxelles, organisé par le Comité Mondial des Femmes contre la Guerre et le Fascisme et par le Comité Belge contre la Guerre et le Fascisme. De cette organisation sortira le Rassemblement Universel

---

112. CEGES, Papiers G. Hannevert, PH 14, A, n°1, archives de la section belge de l'Office International pour l'Enfance (1939-1947)). Et PH 14, A, n°1, archives de la FBFU.

113. N.-J. LAMEERE, « Rapport de la secrétaire générale », *Bulletin de la FBFU*, 1932-1933, p. 38.

114. M. KERREMANS, « Rapport de la secrétaire générale », *Bulletin de la FBFU*, 1938, p. 8.

115. « Aide aux réfugiés », *Bulletin de la FBFU*, 1939, p. 7.

pour la Paix où la FBFU sera représentée par deux déléguées, Marguerite Jadot-Vemeire et Germaine Hannevert<sup>116</sup>

Germaine Hannevert fut l'une de ces femmes qui milita toute sa vie. « Je continuerai à travailler pour le triomphe de la paix et du féminisme non seulement dans les rangs de la FBFU mais aussi avec tout organisme qui aurait dans son programme l'un ou l'autre de ces deux objectifs »<sup>117</sup> affirmait-elle. Sans des pionnières de cette stature, la Fédération n'aurait jamais eu l'impact qu'elle a obtenu et c'est grâce à elles que la Fédération connut son apogée dans l'entre-deux-guerres.

### **Conclusions**

Fondée en 1921, juste après la Première Guerre, dans la mouvance d'un idéal de paix et d'échanges internationaux, la FBFU a constitué un noyau de femmes instruites, cultivées, dont beaucoup se sont engagées sur la scène nationale et internationale, ouvrant ainsi de nouvelles voies aux femmes. Même si toutes n'eurent pas d'engagement aussi marqué, elles constituaient, par leur volonté de s'afficher ouvertement comme femmes universitaires, une association féministe d'un type totalement nouveau. Elle se démarquait ainsi des autres associations féministes en estimant que les intellectuelles étaient mieux armées que quiconque pour dénoncer des situations intolérables et formuler des exigences d'égalité.

La Fédération a aussi contribué, du moins dans les milieux laïques, à changer l'image de la femme universitaire. Avant la guerre, les études supérieures pour les filles se concevaient surtout comme un enrichissement personnel, une mise à niveau intellectuelle avec le futur époux et un bagage supplémentaire pour remplir les fonctions de mère et d'éducatrice. Cette image restera d'ailleurs celle de la fédération concurrente, l'Association catholique des femmes universitaires et, en amont, des JUCF (Jeunesses Universitaires catholiques féminines).

La Fédération défendait au contraire l'idée que le diplôme universitaire était un moyen d'émancipation et que les femmes avaient droit de faire carrière, même mariées. L'exemple étranger, surtout celui des

---

116. H. PEEMANS-POULLET, *Femmes en Belgique...*, p. 115.

117. G. HANNEVART, « Allocution de la présidente », *Bulletin de la FBFU*, 1952, p. 9.

Etats-Unis, est souvent invoqué. C'est ainsi que Germaine Hannevert, déléguée au Conseil de Wellesley en 1931 et reçue dans différentes universités (Harvard, Yale, l'université de Columbia) ainsi que par des groupes féminins (l'YWCA, la Business and Professional Women, l'American Women...), ne peut cacher son admiration, même si elle est teintée d'une pointe d'ironie, pour ces « grandes entreprises entièrement financées par des femmes qui démontrent ce que peuvent l'union, la volonté, le nombre... et l'argent ! »<sup>118</sup>

La Fédération constitua sans nul doute un noyau élitiste, qui se révéla solidaire des autres groupes féministes et ne manqua jamais de participer aux luttes pour défendre les travailleuses en général.

Ces femmes, qui furent de nouveaux modèles identitaires pour les jeunes filles, surtout pour celles formées dans les lycées où elles enseignèrent, ont trouvé dans la solidarité intellectuelle internationale des éléments d'espoir et d'optimisme. Fréquentant les congrès internationaux, ceux de la Fédération Internationale mais aussi des congrès scientifiques grâce aux bourses de voyage, elles visitèrent des pays plus avancés et les acquis féminins qu'elles y découvraient nourrissaient leur confiance dans l'émancipation future de leurs compatriotes.

---

118. *Bulletin de la FBFU*, 1930-1931, p. 30.



## Trois générations de femmes contre l'alcool

### L'engagement de la famille Nyssens

1899-1951<sup>1</sup>

Sophie Matkava

#### La philanthropie : un engagement ?

L'Union des Femmes belges contre l'alcoolisme, créée en 1899, est la première société antialcoolique féminine en Belgique<sup>2</sup>. Bien que l'Union ait toujours souhaité la collaboration des hommes, elle a été fondée et dirigée principalement par des femmes. Société féminine, mais non exclusive et ouverte à la mixité, l'Union a entretenu des liens étroits avec le féminisme et, par le biais de ses principales militantes, avec le pacifisme.

L'Union des femmes belges contre l'Alcoolisme fait ainsi partie de cette nébuleuse « philanthropique », encore peu étudiée pour la Belgique, qui accompagne et soutient le féminisme au tournant du 19<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un large mouvement où se retrouvent pêle-mêle des

---

1. Cet article est tiré du mémoire de licence : S. MATKAVA, *L'Union des femmes belges contre l'alcoolisme 1899-1951. De la lutte antialcoolique aux militantismes féministe et pacifiste*, Mém. Lic. Histoire, ULB, 1996.

2. Sur le mouvement antialcoolique antérieur, voir notamment : S. DECLERCK, *Genèse du discours antialcoolique en Belgique 1830-1870*, mém. lic., Histoire, ULB, 1994 ; F. PIERLOT, *L'alcoolisme en Belgique 1930-1950. Mythes et réalités*, mém. lic., Histoire, U. Liège, 1993.

associations en apparence aussi diverses que les sociétés de moralité publique, les sociétés pacifistes, des sociétés d'éducation populaire, des groupes abolitionnistes... tous motivés par l'espoir de réformer en profondeur une société en crise, espérant rester en-dehors des tensions partisans et choisissant souvent les femmes comme principales collaboratrices. Ces trois mouvements sont mus par un idéal commun d'une société plus juste et plus égalitaire.

Cette nébuleuse participe elle-même à la « question sociale » au sens large, dont la résolution passe, pour les contemporains, par une nécessaire remoralisation des esprits. A la morale libérale [trop] individuelle qui a suscité certains abus dans les relations collectives, succède l'idée d'une morale sociale. Les revendications du mouvement ouvrier, en plein essor depuis la création du POB en 1885, expliquent cette évolution, mais l'influence exercée par le courant philanthropique doit aussi entrer en ligne de compte.

Dans ce domaine, la philanthropie protestante anglo-saxonne a agi comme un précurseur et comme un aiguillon, insufflant à la cause une dimension internationale. Le mouvement abolitionniste, le premier à s'affirmer et à dénoncer l'hypocrisie des « doubles morales », est suivi par le féminisme, le pacifisme, l'antialcoolisme, la lutte contre les fléaux sociaux... Les femmes y occupent d'emblée une place majeure, car la fonction morale comme la fonction éducative est un espace d'action qui leur est pleinement reconnu. Si certaines s'y engagent dans une perspective caritative traditionnelle, d'autres y voient au contraire un moyen d'expression personnel et une voie d'émancipation sociale.

Ainsi trouve-t-on dans l'organe de l'Union des Femmes belges contre l'Alcoolisme des affirmations très claires: « Le XX<sup>e</sup> siècle sera avant tout le siècle de la Femme... Femmes d'Europe, femmes de Belgique, il est temps de songer à lever la tête, de chercher une plus grande lumière et de vous mettre à l'œuvre pour remplir votre devoir social »<sup>3</sup>. Plus loin encore : « La femme n'est pas nécessairement l'être à marier [...]. Qu'elle entre donc ardemment dans la vie sociale... Qu'elle se rende réellement

---

3. J. KEELHOFF, « Appel aux femmes », *L'Action sociale*, 1<sup>er</sup> avril 1901, p. 1.

libre... Ce sera l'affranchissement de la femme au XX<sup>e</sup> siècle »<sup>4</sup>. Mais ce discours n'est pas aussi radical qu'il paraît. S'il faut donner plus d'influence à la femme pour qu'elle restaure une société mise à mal par les hommes, cette nouvelle fonction ne la détournera pas de sa « vraie » mission : la famille reste pour elle fondamentale. Il s'agit aussi de rassurer, d'atténuer le discours, dramatisé à l'extrême, sur les conséquences de l'émancipation féminine : « Que la femme ose se produire, parler en public, écrire dans des journaux, prendre part aux luttes qui intéressent les hommes. Elle n'en sera pas moins femme de ménage et femme au foyer »<sup>5</sup>.

Si les liens avec le féminisme sont évidents, ceux avec le pacifisme sont plus diffus. Ils découlent surtout des relations personnelles. Certains théoriciens féministes, comme l'avocat Louis Frank, iront jusqu'à établir un lien direct entre l'alcool et la guerre, les taxes sur la vente d'alcool permettant d'acheter les armements nécessaires. Pour lui, la guerre est un produit d'hommes « dits civilisés [qui] s'empoisonnent par l'alcool afin de se procurer les ressources leur permettant de se détruire par la guerre »<sup>6</sup>. Mais d'une manière générale, les femmes justifieront plutôt leur engagement comme une aptitude « naturelle » : c'est en tant que *mères* qu'elles revendiquent la paix.

Entre les différents mouvements qui finissent par s'épauler, les rencontres sont fréquentes. Le Conseil National des Femmes belges (CNFB), fondé en 1905, est à l'image de ce syncrétisme. Issu de trois associations – la Ligue du Droit des Femmes, la Société pour l'Amélioration du Sort de la Femme et l'Union des Femmes belges contre l'Alcoolisme – le CNFB compte dès la création quatre sociétés supplémentaires, toutes à vocation philanthropique : l'Œuvre de la Maison des Servantes et de la Bourse de Travail, l'Œuvre de la Croix-Verte, l'Union des Mères de Famille et la Mutuelle La Ruche<sup>7</sup>. D'entrée

---

4. J. KEELHOFF, « Affranchissons-nous, mesdames, », *La Clairière*, 16 août 1903, p. 1.

5. *Ibidem*.

6. L. FRANK, *La femme contre l'alcool. Etude sociologique et de législation*, Bruxelles, 1897, p. 115.

7. *Le temps des femmes*, CNFB, Bruxelles, 1988, pp. 21-22.

de jeu, aux commissions « Lois », « Presse », « Suffrage », le CNFB ajoute celles de « Paix et arbitrage », de « Moralité » et d'« Hygiène ».

Ces mouvements ont souvent été portés à bout de bras par quelques personnalités. Certaines, brillantes, sont connues, comme Léonie La Fontaine et son frère Henri. D'autres, bien que présentes et actives, sont restées dans l'ombre. C'est le cas des « dames » Nyssens : les deux belles-sœurs Joséphine Keelhoff-Nyssens et Anne-Louise Nyssens-Guillaumot, les deux nièces Marguerite Nyssens et Antonia Nyssens-Van Dreveltdt, Maria Hettema-Nyssens, enfin, la fille d'Antonia. Nyssens de souche ou Nyssens par alliance, elles tissent un véritable réseau familial voué à la lutte antialcoolique puis pacifiste.

Il ne s'agit pas ici de retracer en détail chaque biographie mais de broser un aperçu de cet étonnant engagement familial. Gérant l'Union des Femmes belges contre l'Alcoolisme comme une « affaire » familiale, ces femmes en ont conservé toutes les archives.

Le Fonds Nyssens<sup>8</sup>, déposé aux Archives de la Ville de Bruxelles, est impressionnant par son ampleur et sa continuité et permet de suivre un engagement militant sur trois générations. Engagement tardif chez les fondatrices, précoce et « hérité » chez les suivantes, mené de front par certaines avec la gestion d'une famille nombreuse ou d'une activité professionnelle, ces femmes sont aussi représentatives d'un milieu sociologique. Il s'agit d'un milieu très caractéristique, commerçant et industriel, de moyenne bourgeoisie, instruit, féru de musique, préoccupé d'améliorations sociales et politiquement inscrit dans le libéralisme progressiste de Bruxelles.

---

8. Le Fonds Nyssens est un don fait aux Archives de la Ville de Bruxelles par Maria Hettema-Nyssens en 1982. Il ne comprend pas moins de 65 cartons et contient non seulement les archives de l'Union des Femmes belges contre l'Alcoolisme, mais encore des collections de publications antialcooliques et un grand nombre de documents personnels (correspondance, agendas...). A cela il faut ajouter des documents relatifs au pacifisme et au féminisme, et des documents relatifs à l'entreprise familiale (manufacture de glaces Nyssens).

Généalogie sommaire  
de la branche bruxelloise de la famille Nyssens

**1. Gérard-Emile Nyssens**  
1815 -1906  
+ Jeanne Mas 1820-1901  
8 enfants

dont **Emile Nyssens**  
1856-1919

+ **Antonia Van  
Dreveldt** 1861-1949  
7 enfants

dont **María Nyssens** 1888-  
1982  
+ **Georges van Albada de  
Haan Hettema** 1885-1952

2 enfants  
**Henri Hettema**  
**Johanna Hettema,**  
épouse **Dewerpe**  
(1913 - )

**2. Gustave-Adolphe Nyssens**  
1820-1901  
+ en premières noces **Cécile  
Michaux** (1832-1862)  
5 enfants

dont **Marguerite  
Nyssens** 1858-1947

+ en secondes noces **Anne  
Louise Guillaumot** (1836-  
1907)

4 enfants

**3. Joséphine Nyssens**  
1833-1917  
épouse **François Keelhoff**  
1820-1893  
sans enfant

### A l'origine : une conviction antialcoolique

Tout commence avec Joséphine Keelhoff-Nyssens et sa conviction vigoureuse dans les vertus de l'abstinence.



Née le 4 avril 1833 à Lokeren, Joséphine Nyssens est neuvième d'une famille de quinze enfants. Sa mère, Marguerite-Joséphine Eyckholt (1792-1856) est sans profession et son père, Jean-Antoine Nyssens (1788-1862) exploite à Lokeren une fabrique de tissus de coton, qui sera liquidée en 1848<sup>9</sup>. Nous ne savons pratiquement rien de son enfance, sauf que son milieu d'origine est industriel et catholique. Les enfants semblent y avoir reçu une bonne instruction.

A la fin de 1875 Joséphine épouse un peintre originaire du Limbourg hollandais, François Keelhoff, fils du notaire de Neerhaeren<sup>10</sup>. C'est un mariage tardif: Joséphine a 42 ans, son mari est son aîné de treize ans. Le couple reste sans enfant.

Auparavant, depuis 1866, elle avait travaillé chez sa sœur Hélène, qui s'était établie à Bruxelles après son mariage et tenait un commerce de thés et de porcelaines de Chine 88, rue Royale<sup>11</sup>. On ne lui connaît pas

9. Papiers personnels de Mme Dewerpe, « Généalogie de la famille », p. 28.

10. Papiers personnels de Mme Dewerpe, « Généalogie de la famille », p. 46. Frans Keelhoff (1820-1893), peintre paysagiste romantique, élève de l'Académie d'Anvers, il compléta sa formation à Paris, en Suisse et en Italie. Mais il resta fidèle à sa Campine limbourgeoise natale dont il peint essentiellement les paysages (*Dictionnaire des peintres belges du XV<sup>e</sup> s. à nos jours*, La Renaissance du Livre, 1995, t. I, p. 576).

11. Hélène était sa cadette de quatre ans. Née le 13 septembre 1837, elle avait épousé Joseph Verleysen, dont la profession déclarée est celle de peintre. Le ménage avait trois enfants (AVB, Registre de population, 1866, U3, f<sup>o</sup> 548-549). Joséphine est employée dans la famille, sans qu'il soit possible de savoir

d'engagement particulier, sauf peut-être pendant la guerre franco-prussienne où elle aurait été, selon la tradition orale familiale, infirmière volontaire auprès de la Croix-Rouge.



En-tête de lettre du magasin Verleysen-Nyssens, rue Royale, où Joséphine Keelhoff travailla avant son mariage (AVB, Fonds Nyssens).

Après son mariage, elle habite à Neerhaeren, en Hollande où elle dispense des cours aux enfants pauvres<sup>12</sup>. Veuve à 60 ans, restée sans enfant, cultivée, amie intime des peintres Robbe<sup>13</sup> et Strobaers<sup>14</sup>,

---

exactement à quel titre. En effet, elle est dotée d'un livret de domestique ! (Idem, 1866, T5, f°813).

12. AVB, Fonds Nyssens, carton 17, lettre adressée à Antonia Nyssens-Van Dreveld, 25 décembre 1942 par son neveu Raymond Van der Burght, notaire à Vilvorde, accompagnant une biographie de Joséphine Keelhoff (« la tante Josse »), écrite par lui en 1921

13. Henri Robbe (1807-1899) peintre et aquarelliste romantique de fleurs et de fruits dont la carrière avait débuté par la musique à Paris. Rentré en Belgique en

Joséphine Keelhoff consacre les vingt dernières années de sa vie à la lutte antialcoolique, sans qu'il soit possible de préciser ce qui l'y a déterminée.

Après avoir vendu une partie de ses biens pour récolter des ressources pour la propagande antialcoolique, elle quitte sa maison de Neerhaeren et s'installe à Bruxelles, rue des Minimes, dans un deux-pièces situé au premier étage de l'immeuble occupé par l'éditeur Larcier, à deux pas de la Maison du Peuple<sup>15</sup>. C'est là que se tiendront les premières séances du comité fondateur de l'Union, et que Joséphine rédigera inlassablement des articles pour les organes de la société : *L'Action sociale* d'abord, *La Clairière* et son pendant flamand, *Het Geluk des Huisgezins*<sup>16</sup> ensuite, publications qu'elle finance elle-même, du moins au début.

A son initiative, quelques dames se réunissent le 15 mars 1899 • pour fonder une union entre toutes les femmes de la Belgique afin de défendre les femmes du peuple contre leurs maris alcoolisés et de travailler par tous les moyens à diminuer l'usage des boissons alcoolisées •<sup>17</sup>.

Dès la fondation, le ton est donné : il s'agit d'une association de femmes qui entend lutter contre l'alcoolisme des hommes du peuple et surtout protéger les femmes des violences de leurs maris. L'objectif est sexuellement et socialement ciblé : il sera peu question d'alcoolisme féminin – même si l'Union reconnaît qu'il existe et le déplore – tout comme il sera peu question de l'alcoolisme des classes aisées.

1840, il se tourne vers la peinture et se spécialise en décoration de porcelaines (*Dictionnaire des peintres belges du XV<sup>e</sup> s. à nos jours...*, t. II, p. 853).

14. Jean-Baptiste Strobbuers (1838-1914) peintre et graveur réaliste, évoluant vers un impressionnisme très personnel. Membre fondateur de l'Art contemporain, (*Dictionnaire des peintres...*, t. II, p. 935) et *Nos contemporains*, Bruxelles, 1904, pp. 221-222.

15. Papiers personnels de Mme Dewerpe, « Généalogie de la famille... », op. cit.

16. Sur *L'Action sociale*, bi-mensuel créé en 1901, auquel succède de 1903 à 1914 *La Clairière* : E. FLOUR, C. JACQUES et C. MARISSAL,  *Répertoire de la presse féminine et féministe en Belgique 1830-1994*, INBEL, Bruxelles, t. I, pp. 2 et 87. Sur *Het Geluk des Huisgezins*, publié en 1910 : E. FLOUR, C. JACQUES et C. MARISSAL, *Repertorium van de feministische en vrouwenpers 1830-1994*, t. II, INBEL, Bruxelles, 1994, pp. 76-77.

17. AVB, Fonds Nyssens, carton 8, Procès-verbaux des séances, p. 1.

L'Union estime qu'il est du devoir des femmes de se préoccuper surtout de l'alcoolisme des ouvriers parce que les femmes et les enfants en sont les victimes directes. Dans ce but, elle s'affirme au-dessus de tous les partis et proclame sa neutralité politique<sup>18</sup>.

<b>Union des Femmes Belges contre l'Alcoolisme</b> Secrétariat général : 49, PLACE DU GRAND SABLON, BRUXELLES	
Vu la promesse faite par _____	
nous l'acceptons comme membre de la Section de Tempérance.	
La Secrétaire de la Section,	

<b>Promesse de Tempérance</b>	
<i>Je déclare prendre l'engagement d'honneur de m'abstenir de toute boisson alcoolique distillée : genièvre, liqueurs, élixirs, absintlie, apéritifs, etc.</i>	
Cotisation (facultative) de _____	
_____, le _____ 190 .	
Adresse	Signature

Carte de membre à l'Union des Femmes contre l'Alcoolisme, portant au verso l'engagement d'être abstinent (AVB, Fonds Nyssens)

Si le comité provisoire, présidé par Anna-Louise Nyssens-Guillaumot, est composé exclusivement de femmes, on note toutefois des hommes parmi les membres fondateurs. Des hommes de la famille Nyssens, bien sûr : Gustave Nyssens, le frère de Joséphine Keelhoff, commer-

18. AVB. Fonds Nyssens, carton 8, P.V. des séances, 18 mai 1900 et 27 décembre 1901.

çant, administrateur de société et ancien conseiller communal à Anvers, un de ses fils, Albert Nyssens, militaire de carrière<sup>19</sup>, Ernest Nyssens, docteur en médecine, neveu de Joséphine Keelhoff. D'autres également, dont plusieurs hommes politiques, le libéral Gustave Jottrand, les catholiques Auguste Beernaert et Jules Le Jeune, le socialiste Henri La Fontaine<sup>20</sup>.

Parmi les fondatrices de l'Union, on remarque encore Euphrosine Beernaert<sup>21</sup>, vice-présidente d'honneur, Léonie La Fontaine<sup>22</sup>, sœur d'Henri, Lilly Elisabeth Carter<sup>23</sup>, Marie Parent, féministe notoire qui sera secrétaire de l'Union puis s'en détachera en 1905 pour fonder une société concurrente, l'Alliance des femmes contre l'abus de l'alcool<sup>24</sup>. La présidence d'honneur est offerte à l'épouse du ministre Jules Le Jeune.

---

19. A ne pas confondre avec son homonyme, l'homme politique catholique (1855-1901) qui fut ministre du travail et de l'Industrie en 1899.

20. Gustave Jottrand (1830-1906), avocat libéral, conseiller communal (1869-71) puis député de Bruxelles (1870-1884), plusieurs fois président de la Ligue de l'Enseignement. Auguste Beernaert (1829-1912), représentant catholique (1874-1900), ministre des Travaux Publics (1873-1878), ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics (1884), ministre des Finances (1884-1894), ministre d'Etat (1894), prix Nobel de la Paix, 1909. Henri La Fontaine (1854-1943) sénateur provincial socialiste de 1895 à 1936), prix Nobel de la Paix en 1913. Jules Le Jeune (1828-1911), catholique, sénateur provincial 1894-1900, ministre de la Justice (1887-1894), ministre d'Etat (1894). Voir notamment N. LUBELSKI-BERNARD, *Mouvements et idéologies pacifistes en Belgique 1830-1914*, Thèse de doctorat, ULB, 1977.

21. Euphrosine Beernaert (1831-1901), sœur d'Auguste, peintre réaliste reconnue et réputée. Membre fondatrice du Cercle des Aquarellistes et des Aquarellistes de Bruxelles en 1883 (*Dictionnaire des peintres...* t. I, p. 60)

22. Sur Léonie La Fontaine, féministe et pacifiste notoire : M. BRUWIER, « Henri La Fontaine et l'Ordre maçonnique mixte international », *Cent ans de l'Office International de Bibliographie*, Mons, Mundaneum, 1995, pp. 113-135.

23. Lilly Elisabeth Carter (1863-1937) d'origine anglaise, élève et disciple d'Isabelle Gatti de Gamond, maîtresse d'anglais au Cours d'Education jusqu'en 1908, puis directrice du Cours d'Education C. Créatrice des bibliothèques pour enfants « Les heures Joyeuses ». A sa retraite, en 1925, elle adhère au POB et « apôtre fervent de la paix, elle s'adonne entièrement à la propagande pour la SDN » (*La travailleuse traquée*, janvier-mai 1938, pp. 14-16 ; *Biographie Nationale*, t. XXXII, col. 84-88).

24. Le différend entre les deux associations porte sur le choix entre l'abstinence ou la tempérance. L'Union ne prône pas l'abstinence totale, bien qu'elle ait une section de ce type. Marie Parent quant à elle adoptera une attitude plus permissive, propageant « seulement » la tempérance.

Très vite, l'Union se présente comme un « fief » de la famille Nyssens. La présidence sera toujours aux mains d'une dame Nyssens, à une exception près.

### Les premières présidentes

Anne-Louise Guillaumot (1836-1907), la première présidente, avait épousé en secondes noces Gustave Nyssens, veuf de Claire Michaux (et déjà père de cinq enfants, dont Marguerite Nyssens). Elle est donc de la même génération que Joséphine, sa belle-sœur<sup>25</sup>.

Née en 1836 à Liège, elle est issue d'une famille de militaires. Son père, le lieutenant général Guillaumot est d'origine française ; sa mère, Fanny Chabert est elle-même fille d'un chef de bataillon, promu chevalier d'Empire<sup>26</sup>. C'est véritablement dans le sillage de sa belle-sœur qu'elle se lance dans la lutte antialcoolique : elle préside l'Union à sa fondation. Elle semble avoir eu une réelle activité et avoir suscité notamment la création d'une section locale, celle de Morialmé<sup>27</sup>. Anne-Louise Nyssens-Guillaumot occupe la présidence jusqu'en 1903, puis la vice-présidence jusqu'en 1907, année de son décès.

C'est Joséphine Keelhoff, qui, après avoir assumé la fonction de trésorière, reprend la présidence jusqu'à l'arrêt provisoire des activités de la société en 1914. Retirée dans sa maison de Neerharen pendant la guerre, elle y décède à l'âge de 84 ans, le 14 mars 1917<sup>28</sup>.

Dans l'immédiat après-guerre, l'Union est présidée par Laure Levoz-Hauzeur<sup>29</sup> – seule présidente à ne pas appartenir à la famille Nyssens – qui assume une sorte d'intérim entre 1919 et 1923. Puis Marguerite

---

25. Ce qui n'est pas évident si l'on se rappelle que la famille Nyssens d'origine compte 15 enfants.

26. Papiers privés de Mme Dewerpe, *Généalogie de la famille...*, p. 40

27. AVB Fonds Nyssens, PV des séances..., 9 octobre 1900.

28. AVB, Fonds Nyssens, Faire-part de décès, boîte 9.

29. Laure Levoz-Hauzeur, d'abord secrétaire de la section de Verviers, elle semble apparentée par alliance à la grande famille industrielle lainière des Peltzer de Clermont. Elle-même épousa Arthur Levoz, qui fut notamment secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement de 1905 à 1910. Elle entre au Comité bruxellois en 1904.

Nyssens, la nièce de Joséphine, remet en selle l'Union, avec l'aide de sa petite cousine Maria Hettema-Nyssens. Cette dernière en assume la présidence jusqu'en... 1950 !

Les présidences d'honneurs sont, elles, très habilement, proposées à des femmes marquantes, catholiques, qui « cautionnent » ainsi la neutralité d'une Union dont le noyau actif est clairement libéral : à Mme Jules Le Jeune succèdera l'épouse d'un autre ministre catholique, Juliette Carton de Wiart<sup>30</sup>. Après la première guerre, l'association fera l'économie de ces postes honorifiques.

### **L'organisation**

Dès 1900, l'Union obtient un subside du ministère de l'Agriculture<sup>31</sup> et prend ainsi place aux côtés des associations de tempérance plus anciennes, comme la Ligue Patriotique contre l'Alcoolisme, le Bien Etre social ou la Croix Bleue<sup>32</sup>. En 1905, l'Union fait état de 2.000 membres, dont environ 500 membres payants et protecteurs<sup>33</sup>. Elle suscite la création de comités provinciaux dans les régions industrielles, principalement à Liège (1900), sous la présidence de Marguerite de Laveleye<sup>34</sup>, à Seraing, à Herstal, à Verviers, à Gand. Mais elle essaime aussi ailleurs, au gré des relations personnelles : à Morialmé, à Nieuport, à Heyst-sur-mer.

---

30. Sur Juliette Verhaegen voir E. GUBIN, « Juliette Verhaegen, une vie au service de l'enfance », dans *Pierre-Théodore Verhaegen. L'homme, sa vie, sa légende*, Bruxelles, ULB, 1996, pp. 217-226. Elle épousa Henry Carton de Wiart, représentant catholique de Bruxelles de 1896 à 1950, ministre de la Justice (1911-1918), plusieurs fois ministre jusqu'en 1951, ministre d'Etat (1918).

31. AVB, Fonds Nyssens, carton 8. L'Union des femmes.... PV des séances, séance du 298 juin 1900 et G. MALHERBE, *Les sociétés de tempérance*, Binche-Bruxelles, 1900, pp. 22-27.

32. Sur ces associations : M. TIMMERMAN, *De sociale ernst van het alcoholisme en de mobilisatie vanaf het laatste kwart van de negentiende eeuw*, mém. lic., U.Gent, 1981, pp. 175-260.

33. Il existe en effet des « membres sympathiques », non payants, souvent issus de la classe ouvrière, et qui s'engagent à « porter la bonne parole » dans leur entourage.

34. Marguerite-Louise-Adelaïde de Laveleye, fille d'Emile de Laveleye et d'Esther Prisse, née le 21 juin 1859. Son père est un économiste connu et professeur à l'Université de Liège (*La noblesse belge*, 1911, 2e partie, p. 381).

## L'HISTOIRE DU GENIÈVRE

OPULENCE

Celui-ci le fabrique

RICHESSE

Celui-ci le vend

PAUVRETÉ ET MISÈRE

Ceux-ci le consomment

FOLIE ET CRIME

Publicité antialcoolique. Début du XXe siècle  
(AVB, Fonds Nyssens, boîte 8)

Pour aplanir certaines divergences entre les membres<sup>35</sup>, une section d'abstinence totale est fondée à Bruxelles en 1903<sup>36</sup>, sous la présidence de Marie-Anne De Leener, veuve de l'échevin de l'instruction publique Emile André<sup>37</sup>.

Rapidement, il est question de fédérer toutes les forces éparses de la lutte antialcoolique pour revendiquer plus efficacement des mesures législatives et l'intervention de l'Etat. Après un premier échec en 1901, l'idée d'une fédération est acceptée au Deuxième Congrès réuni par la Ligue Patriotique contre l'Alcoolisme en 1905 et les bases d'un Comité National contre l'Alcoolisme sont jetées. Joséphine Keelhoff siège comme membre au Conseil général.

#### *Propagande et discours*

Les moyens de propagande sont classiques : organes, brochures, conférences. L'Union s'exprime d'abord par la voix du *Journal des Mères*<sup>38</sup>, publié par Marie Parent mais elle possède son organe propre, *L'Action sociale*, dès 1901 auquel succède en 1903 *La Clairière. Vers le beau et le vrai* dont Joséphine Keelhoff est administratrice. Un pendant flamand, *Het Geluk des Huisgezins* est également publié pendant quelques mois mais il fusionne avec *La Clairière* en 1911, désormais bilingue<sup>39</sup>.

L'Union laisse le choix à ses membres entre l'abstinence et la tempérance, même si un grand nombre de membres du Comité sont plutôt favorables à l'abstinence complète. Son message est relativement classique : l'association dénonce les méfaits de l'alcool dans une

---

35. Divergences qui aboutiront rappelons-le, au départ de Marie Parent et à la création en 1905 de l'Association des femmes contre les abus de l'alcool.

36. AVB, Fonds Nyssens, carton 8, Registre Union des Femmes..., P.V. des séances, séance du 23 janvier 1903.

37. Marie-Anne de Leener, née à Bruxelles le 26 juillet 1850, fille de Jean De Leener et de Jeanne Oor, avait épousé en 1874 l'avocat libéral bruxellois Emile André, qui fut échevin de l'Instruction publique à Bruxelles (*Biographie nationale*, t. XXX, col. 50-51).

38. Sur le *Journal des Mères* qui parut de 1901 à 1934, E. FLOUR, C. JACQUES et C. MARISSAL, *Répertoire de la presse féminine...*, t. I, pp. 289-292

39. Voir précédemment note 16,

perspective double, passant de l'intérêt économique du pays à disposer d'une main d'œuvre saine et rentable, à la volonté d'améliorer les conditions de vie des ouvriers, tout en les contrôlant. Ses discours ne s'éloignent guère des discours antialcooliques généralement diffusés à cette époque en Belgique par les classes dirigeantes.

Mais on y trouve néanmoins des thèmes chers aux milieux progressistes libéraux : le statut de l'ouvrier, les droits de la femme, l'obligation scolaire. On y retrouve le désir d'aboutir à un monde meilleur pour tous, sans pour autant bouleverser les rôles traditionnels. On aspire à une amélioration du système social existant et non à un changement profond.

Pour y arriver, les principaux moyens sont, eux aussi, « classiques » : fêtes de soutien (mais le modernisme pointe son nez quand il s'agit, par exemple, de fêtes cinématographiques en 1909 et en 1910 au Royal Nord à Bruxelles), brochures, tournées de conférences.

#### *L'œuvre de Joséphine Keelhoff*

De toute évidence, l'Union a pris place dans le mouvement antialcoolique, au niveau national et à l'étranger. Elle participe aux grandes manifestations de la lutte contre l'alcool : à Paris en 1900, à Genève en 1903, à Budapest en 1905 où elle obtient un diplôme d'honneur, à Milan en 1907, où elle obtient « trois diplômes de médaille d'or »<sup>40</sup>.

Mais la réalisation la plus importante de l'Union avant la guerre, qui est l'œuvre de Joséphine Keelhoff, reste sans aucun doute le Restaurant hygiénique ouvert le 3 décembre 1901 à Bruxelles, en plein cœur de la ville, 40 place du Sablon. C'est avec ses fonds propres que Joséphine entreprend de louer le rez-de-chaussée<sup>41</sup> : le Restaurant hygiénique abrite également une petite bibliothèque avec salle de lecture et une salle de conférences. « On y trouvait les œuvres de Tolstoï, de Ruskin, de l'abbé Lemire, du docteur Forel et de la bonne Suisse,

---

40. Plus de détails dans S. MATKAVA, *L'Union des femmes belges...*, pp. 37-40.

41. AVB, Fonds Nyssens, carton 8, Registre Union des Femmes..., P.V. des séances, 21 octobre 1901.

Mme Combe<sup>42</sup>. Et il y avait le soir des conférences où de vieilles dames âgées et des jeunes hommes qui l'étaient moins (mais avaient le mérite de ne pas s'en vanter) prononçaient des discours incendiaires sur le féminisme et la chasteté<sup>43</sup>.

Des repas complets, à prix abordables sont servis dans la salle à manger toute la journée ainsi que des plats végétariens, régime alimentaire dont Joséphine Keelhoff est adepte<sup>44</sup>. Comme le combat féministe s'inscrit pour elle dans le prolongement du combat antialcoolique, la salle de conférence du Restaurant hygiénique accueille des conférenciers et des conférencières féministes. L'Union mènera plusieurs actions aux côtés du CNFB, des réunions amicales sont convoquées au Restaurant hygiénique, qui s'inscrivent en quelque sorte dans la tradition des Diners féministes, tenus à la même époque par la Ligue du Droit des Femmes<sup>45</sup> et auxquels Joséphine Keelhoff participe de manière assidue. Elle y prononça notamment un discours très féministe réclamant l'égalité à tous les niveaux parce que « l'humanité est composée de deux classes d'êtres, de sexe différent mais semblables par leur raison, par leurs besoins, par le but auxquels ils tendent », et elle dénonçait vivement l'oppression masculine<sup>46</sup>.

La réussite de ce premier restaurant suscite la création en 1904 d'une société coopérative dans le but de fonder et de gérer des établissements analogues dans le pays<sup>47</sup>. Parmi les fondateurs, on retrouve toujours les mêmes personnalités, auxquels s'ajoutent Hector Denis ou la féministe libérale Jane Brigode<sup>48</sup>.

---

42. Un article lui est consacré, de la plume de M. MAZBOURI et M. PAVILLON dans le n° 10 de *Sextant*, à paraître.

43. Biographie de R. van der Gucht, citée précédemment, p. 3.

44 AVB, Fonds Nyssens, carton 8, Registre Union des Femmes...P.V. des séances, 8 mai 1911.

45 AVB, Fonds Nyssens, carton 8, Registre Union des Femmes...P.V., des séances, 11 février 1907.

46. *La Ligue*, 1904, pp. 23-24.

47. *Annexes au Moniteur belge, Recueil...*, acte 3780, 15.07. 1904, 1904, pp. 245-247.

48. Sur Jane Brigode : I. GESQUIERE, C. JACQUES et C. MARISSAL, *Dix femmes en politique*, Bruxelles, INBEL, 1994, pp. 69-88.

PRENEZ VOS REPAS

AU

## Restaurant Hygiénique

SANS ALCOOL

**40, Place du Grand Sablon**

(à proximité des Musées, de la Place Royale, du Parc, des  
Ministères, de l'Avenue Louise, de la Maison du Peuple,  
du Palais de Justice, de la Grand'Place, etc.)

---

DINER :

Un plat viande et légumes, **fr. 0.75**

DINER :

Potage, viande, légumes, dessert, **1 franc**

DINER :

**Fr. 1.75, 2 francs** et à la carte

---

*Café, Thé, Chocolat, Pâtisserie*

*Vins et Cidre sans alcool*

---

**BUFFET FROID**

A  
L'EXPOSITION  
de  
1930  
à  
ANVERS  
visitez  
SINALCO

Restaurant sans alcool

A. S. B. L.

au coin de l'Avenue de l'Art flamand et de l'Avenue Van Ryswyck  
à proximité du " Rond Point "  
Téléphone

SINALCO a été créé en 1929 par le mouvement anti-alcoolique belge tout entier, spécialement en vue de l'EXPOSITION INTERNATIONALE de 1930.

*Buffet américain @ Restaurant ouvert toute la journée @ Plats variés et à tous les goûts @ Prix modérés @ Suppression des pourboires @ On parle français, flamand, anglais, allemand*

DIRECTION : BELGO-SUISSE

**La Maison de repos du Y. W. C. A.**  
se trouve à côté du Restaurant.

Plus modestement, les sections locales ouvriront des cafés de tempérance dans des quartiers ouvriers : trois à Liège, en 1901<sup>49</sup>, 1903 et 1904, un à Gand. L'idée persiste, même après la guerre. Encore en 1929, l'Union fonde le 27 juillet une ASBL chargée de gérer le restaurant SINALCO, restaurant hygiénique ouvert sur le site de l'Exposition Internationale d'Anvers en 1930<sup>50</sup>.

Publicité pour le restaurant Sinalco (1930) (AVB Fonds Nyssens)

49. Il est même antérieur au restaurant de Bruxelles et semble l'avoir inspiré.

50. *Recueil spécial des actes...*, 1929, 5 septembre, n°818-820, pp. 511-512 et AVB, Fonds Nyssens, carton n°39.

Seul le projet de créer un hospice pour alcooliques, caressé en 1911 et soutenu par des féministes comme Louise van den Plas et Marie Popelin, n'a pas vu le jour<sup>51</sup>.

Par ailleurs, Joséphine Keelhoff fait preuve d'une fibre sociale évidente qui se traduit par une implication presque « naturelle » dans diverses associations destinées à améliorer la condition ouvrière. On la retrouve ainsi parmi les membres de la Mutualité pour Femmes *La Ruche*, dès sa création en 1902<sup>52</sup>. Cette organisation de prévoyance (et non de bienfaisance, la différence est révélatrice) est présidée par Mme Paul Spaak, qui n'est autre que Marie Janson, fille du leader politique progressiste Paul Janson, qui sera la première sénatrice cooptée en Belgique en 1921. On y retrouve à ses côtés Marie Parent, Emile Vandervelde, plusieurs membres de la famille Janson<sup>53</sup>.

En 1905, elle fait partie de la Société coopérative des Associations des Cités-jardins de Belgique, dont elle devient commissaire<sup>54</sup>. Elle y retrouve Henri La Fontaine et le docteur Van Ryn, secrétaire général de la Ligue Belge contre la Tuberculose<sup>55</sup>.

Elle semble avoir adhéré au POB : du moins retrouve-t-on une carte de membre du parti, à son nom, pour l'année 1909<sup>56</sup>. Cette participation politique peut paraître étonnante chez cette femme de 76 ans, issue d'une famille catholique<sup>57</sup>. A ce propos, son neveu Raymond van der Gucht note : « On la disait originale, et certes elle l'était si c'est originalité (voire folie) quand on est chrétienne et laïque de ne pas relé-

51. AVB, Fonds Nyssens, Registre Union des femmes..., P.V. des séances, séance du 26 juin 1911.

52. Mutualité pour femmes La Ruche. *Rapport général*, Bruxelles, 1908, p. 3.

53. *Ibidem*, p. 15-23.

54. *La Clairière*, 9 avril 1905, n°58, p. 4.

55. *Annexes au Moniteur Belge. Recueil spécial des actes...*, n°2223, acte du 21 avril 1905, Bruxelles, 1905, pp. 409-410.

56. AVB, Fonds Nyssens, carton n°8.

57. Son milieu familial d'origine était catholique, deux de ses sœurs sont entrées dans les ordres. Joséphine Nyssens elle-même se prétendait « chrétienne et laïque » (AVB, carton 17, lettre de R. Van der Burght à sa tante Antonia Nyssens-Van Drevelde, 25 décembre 1942) ; la branche Nyssens fixée à Bruxelles est, quant à elle, clairement libérale et anticléricale. Nous ne savons rien des convictions du mari de Joséphine Keelhoff-Nyssens.

guer dans les cloîtres ces vertus dont on fait un bon marché facile... Elle était chrétienne [...] mais elle l'était à la manière de Tolstoï et je ne jurerais que, par sympathie pour Louise Michel, elle n'avait été quelque peu communarde »<sup>58</sup>. Notons, dans la même veine, qu'une femme comme Joséphine Butler, fondatrice du mouvement abolitionniste international, croyante et même mystique, se définissait aussi comme « une chrétienne socialiste avant la lettre »<sup>59</sup>.

Joséphine Keelhoff semble donc faire partie de cette bourgeoisie progressiste de Bruxelles, qui « flirte » avec quelques socialistes – comme Henri La Fontaine, Hector Denis, Marie Parent, Marie Popelin ou Emile Vandervelde – milieu interpellé par la question sociale et dont sort également le féminisme dit bourgeois.

#### **Le contexte de l'après guerre : les « héritières »**

L'immédiat après-guerre change le contexte militant. La loi Emile Vandervelde, votée en 1919 et interdisant la vente d'alcool dans les débits de boissons freine le mouvement antialcoolique mais ne l'éteint pas. La vigilance reste de mise car la loi n'a pas rayé le fléau d'un coup de plume ni rendu les alcooliques sobres du jour au lendemain. Par ailleurs, des tentatives sont faites à diverses reprises pour l'abroger dans les années trente, notamment par la voix du sénateur catholique Léon Legrand<sup>60</sup>, qui propose en 1937 de la réviser sous prétexte qu'elle ne peut empêcher les débits clandestins et qu'elle pénalise les petits cafetiers par rapport aux cercles privés<sup>61</sup>.

L'Union subsiste mais en veillesse. Elle continue à participer aux manifestations antialcooliques organisées dans les années 1920, poursuit sa propagande dans les écoles et auprès de la jeunesse, mais la disparition des sociétés de province (à l'exception de deux), l'arrêt des subventions et la diminution du nombre d'adhérents témoignent

---

58. Biographie.... p. 3.

59. A.M. KÄPELLI, *Sublime Croisade*, Ed. Zoé, Genève, p. 49

60. Léon Legrand (1869-1963) docteur en droit et magistrat, sénateur provincial de Namur de 1929 à 1946.

61. Proposition repoussée par 91 voix contre 65 (socialistes + démocrates chrétiens) : *Egalité*, 1937, n°33, p. 12.

que la grande période est passée. L'Union survit grâce à la volonté de quelques femmes (la dernière mention de l'Union date de 1951), mais celles-ci tout en restant attentives à la lutte contre l'alcool, se sont investies dans d'autres combats.

#### *Marguerite Nyssens 1858-1947*

Née à Anvers en 1858, où son père, Gustave-Adolphe avait été conseiller communal libéral, Marguerite resta célibataire et donne l'exemple presque parfait d'une vie consacrée à l'action philanthropique. Co-fondatrice de l'Union, dont elle assure le secrétariat jusqu'en 1914, elle réactive la société après la guerre, avec l'aide de Maria Hettema-Nyssens. Mais son engagement dépasse de loin l'Union. Elle est aussi une des fondatrices de l'œuvre de la Croix-Verte, société de placement pour ouvrières créée en 1898<sup>62</sup>. Elle en devient présidente après 1905. La Croix-Verte participe à son tour à la fondation de l'Office central de Documentation féminine en 1909<sup>63</sup>. Toujours en 1898, Marguerite Nyssens crée aussi l'Œuvre du Drap de lit, qu'elle préside<sup>64</sup> et qui, distribuant draps de lit et layette, s'illustre pendant la Première Guerre mondiale<sup>65</sup>.

Marguerite Nyssens adhère également au Lyceum Club dès sa fondation en 1908<sup>66</sup>. En 1914-1918, Marguerite Nyssens travaille dans les rangs de l'Union Patriotique des Femmes belges<sup>67</sup>.

---

62. *La Clairière*, n°3, 1er février 1903, p. 3.

63. Mundaneum, Fonds Féminisme, doc. III, 2008.

64. AVB, Fonds Nyssens, n°10, Œuvre du drap de lit. Rapport de 1904, p. 1.

65. Papiers privés de Mme Dewerpe, « Généalogie de la famille... », p. 39. L'Œuvre survit à la guerre et participe activement aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Salons Internationaux de l'Enfance tenus à Bruxelles en 1929 et 1930 (AVB, Fonds Nyssens, cartons 8 et 21).

66. J. de LEMOINE, *Bilan du féminisme mondial*, Bruxelles, 1914, p. 229. AVB, Fonds Nyssens, Rapport du Lyceum Club, 1925, carton 64.

67. J. BRIGODE, *Union patriotique des femmes belges. Rapport présenté au Comité National, de secours et d'Alimentation*, 8 août 1914-24 février 1915, Bruxelles 1915 et *La bienfaisance pendant l'occupation 1914-1918. Notes et illustrations sur quelques œuvres bruxelloises*, Bruxelles, 1919, pp. 3-16.

En 1925, elle est approchée par Eugénie Hamer pour relancer l'Alliance belge des femmes pour la Paix par l'Education<sup>68</sup> mais le projet n'aboutit pas. C'est véritablement à l'Union qu'elle consacre les dernières années de sa vie, en tentant de maintenir la société en activité après la guerre de 1914-18, et même au-delà de la Seconde Guerre Mondiale, jusqu'à son décès, en 1947, à l'âge de 89 ans.

*Antonia Nyssens-Van Drevelde (1861-1949)*

En épousant Emile Nyssens, Antonia Van Drevelde épouse également les causes chères à la famille. Son histoire personnelle débute comme un roman : ses parents, originaires des régions frontalières de Hollande et de Prusse avaient fui l'Europe en raison de leurs convictions antimilitaristes pour s'installer aux Etats-Unis, à la recherche d'une terre d'accueil pacifique. La petite Antonia naît à Prairie du Long (USA) en 1861. Mais la Guerre de Sécession pousse la famille au retour. Le père meurt à Saint-Louis, avant de s'embarquer, laissant une veuve et trois filles, qui regagnent la Hollande. Installée dans la région de Noordwijk, la veuve se remarie avec un négociant en tabac de Rotterdam, rencontré précédemment aux Etats-Unis. Le couple eut encore deux enfants. Le 27 octobre 1887, deux des trois filles Van Drevelde, Agathe et Antonia, épousent deux frères Nyssens, Edouard et Emile, venus acheter des tabacs pour la firme familiale anversoise<sup>69</sup>. Antonia s'installe à Bruxelles où Emile dirige, avec son frère Charles, une fabrique de miroirs, rue des Palais. Le couple aura sept enfants, dont deux meurent en bas âge.

Les deux filles, Maria et Johanna reçoivent une éducation soignée au Cours d'Education pour Jeunes Filles d'Isabelle Gatti de Gamond<sup>70</sup>; les garçons à l'Ecole moyenne de l'Etat puis à l'Athénée communal de Schaerbeek, tandis que l'aîné, Bernard avait repris la direction de la manufacture de glaces au décès du père<sup>71</sup>. Les deux parents exercent

---

68. AVB Fonds Nyssens, carton 49, Eugénie Hamer à Marguerite Nyssens, 15 février 1925.

69. Papiers privés Mme Dewerpe, « Généalogie... », pp. 34-36.

70 Comme en témoignent des cahiers de cours et des programmes de distributions de prix (1903-1911) conservés dans AVB, Fonds Nyssens, cartons 1 et 3

71 Papiers privés Mme Dewerpe, *Généalogie...*, p. 35.

une influence idéologique forte et concomitante. Le père d'Emile, Gérard Nyssens, était franc-maçon. Emile lui-même adhère très tôt au parti libéral<sup>72</sup>. En 1896, il s'affilie à l'Union libérale ouvrière. Il affiche un anticléricalisme très vif. Son épouse, Antonia Van Dreveltdt partage ses idées et devient d'ailleurs membre de l'Union des Femmes libérales de l'Arrondissement de Bruxelles après la première guerre mondiale<sup>73</sup>. Sa volonté de doter ses filles d'une instruction solide dans un établissement non confessionnel rencontre donc celle de son époux, et découle certainement de sa propre éducation. Quant à son anticléricalisme, il remonterait, selon une tradition familiale orale, à un incident survenu en 1902 lors du baptême d'un de ses enfants. Aux prises avec le prêtre sur des questions électorales, Antonia se serait juré de ne plus remettre les pieds à l'église<sup>74</sup>.

Ses activités philanthropiques s'inscrivent parfaitement dans les préoccupations des bourgeoises de son milieu : la lutte antialcoolique se conjugue avec une activité caritative en faveur des jeunes mères de la classe ouvrière et un souci pacifiste permanent. Elle participe à la fondation de la Consultation pour Nourrissons de Laeken en 1906<sup>75</sup>, devient vice-présidente. Elle adhère dès 1902 à l'Union belge des Femmes contre l'Alcoolisme. Elevée par une mère antimilitariste, elle suit de près les activités de l'Alliance belge des Femmes pour la Paix par l'Education, fondée à Anvers en 1906 par Claire Baüer et Marie

---

72 AVB, Fonds Nyssens, carton 57, Hommage rendu à Emile Nyssens à l'occasion de ses funérailles le 10 mai 1919 par le Dr Van de Meulebroeck, président de l'Association libérale de Laeken.

73 AVB Fonds Nyssens, carton 23, diverses lettres de l'Association invitant ses membres aux assemblées plénières.

74 Interview de sa petite-fille, Mme Dewerpe, 11 mai 1996.

75 Représentation de gala organisée au profit de l'œuvre de la Consultation pour nourrissons de Laeken au théâtre Royal Flamand le 9 décembre 1909. Programme. Ce programme a été conçu par Emile Nyssens, le carton 10 (AVB, Fonds Nyssens) contenant également ses esquisses. On y trouve, dans un beau syncrétisme, des publicités pour la manufacture de glaces Aug, Nyssens, pour le Restaurant hygiénique, pour l'Union des femmes belges contre l'Alcoolisme, pour la Société d'Arbitrage et de la paix-section belge, pour la société hollandaise Vrede door Recht.

# *Alliance Belge des Femmes pour la Paix par l'Éducation*

FONDÉE LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1906

Fondatrices : M<sup>mes</sup> CLAIRE BAUËR et MARIE ROSSEELS

---

Présidente d'Honneur : M<sup>me</sup> la Baronne de LAVELEYE ;  
Président d'Honneur : M<sup>r</sup> le Sénateur VAN DE WALLE ;  
Présidente : M<sup>lle</sup> Marie ROSSEELS ;  
Secrétaire-générale et Vice-Présidente : M<sup>lle</sup> E. HAMER, 42, rue Schul.

---

SIÈGE SOCIAL : *Cercle Artistique et Littéraire*

---

ANVERS, 30 mai 1912.

M

L'année 1911 a marqué une étape importante dans notre Œuvre. Dans notre Assemblée générale extraordinaire du 21 juillet dernier, il fut décidé que l'Alliance deviendrait autonome sous le titre de : *Alliance Belge des Femmes pour la Paix par l'Éducation*. L'Œuvre prenant une très grande extension, le Bureau fut heureux de trouver une aide nouvelle et dévouée en la personne de M<sup>lle</sup> A. Noest, qui voulut bien accepter le titre de Secrétaire-adjointe, et en assumer les fonctions.

L'Alliance continue sa marche ascendante. La Branche de Bruxelles est des plus actives, grâce au dévouement de la déléguée M<sup>me</sup> Emile Nyssens van Dreveldt. L'année dernière,

Les premières marques d'intérêt de la famille Nyssens pour le pacifisme datent des années 1910, quand Antonia Nyssens-Van Dreveldt créa la branche bruxelloise de l'Alliance belge des Femmes pour la Paix par l'Éducation, particulièrement active à Anvers (AVB, Fonds Nyssens)

Rosseels<sup>76</sup>, et fonde à son tour avec la baronne de Laveleye<sup>77</sup> une section bruxelloise en 1912.

Parmi les membres de cette section, on retrouve toujours le même milieu sociologique et philosophique : des représentants de la famille Nyssens, Gabrielle Monod<sup>78</sup>, Lilly Carter, Louise De Craene<sup>79</sup>. Antonia participe, en tant que déléguée de l'Alliance, au Congrès Universel pour la Paix, organisé en août 1913 à La Haye par la société *Vrede door Recht*<sup>80</sup>. Elle participe également à la pétition universelle en faveur du règlement sans guerre des conflits contre les états en 1914, adressée aux gouvernements représentés à la troisième Conférence de la Paix de La Haye en 1915<sup>81</sup>.

Le fondement de son action demeure l'éducation : c'est l'idée qui domine et se situe dans le droit fil des convictions progressistes. Elle organise des Fêtes (locales) de la Paix, notamment en 1912 avec le concours de l'Université populaire de Laeken. Henri La Fontaine et A. Marinus prennent la parole, des pièces musicales sont interprétées par Johanna et Carl Nyssens<sup>82</sup>. Cette propagande pacifiste dans les écoles officielles débouchera sur la reconnaissance d'un jour de célébration de la paix, le 18 mai. C'est également en tant que déléguée de la section

76. *Alliance des femmes pour la Paix par l'Education. Rapport de 1912*, Anvers, 1913. Sur cette société : N. LUBELSKI-BERNARD, *op. cit.*, 413.

77. Il s'agit de Florence-Ethel-Warner Wheeler, née en Angleterre le 21 mars 1858. Elle épousa le baron Edouard de Laveleye (fils d'Emile et frère de Marguerite, citée précédemment), né à Gand le 22 octobre 1854 (*La noblesse belge*, 1911, 2e partie, p. 381).

78. Elève et disciple d'Isabelle Gatti de Gamond, directrice de l'Ecole Moyenne de l'Etat, rue Royale Sainte-Marie à Bruxelles.

79. Sur Louise Van Duuren (1875-1938), épouse du docteur Ernest De Craene, élève de Gatti de Gamond, docteure en philosophie et lettres de l'ULB, fondatrice du Groupement belge de la Porte Ouverte : voir article à paraître dans *Sextant* n°10.

80. Comme en témoigne sa carte de déléguée, en date du 18 août 1913, conservée dans AVB, Fonds Nyssens, carton 58 (1).

81. N. LUBELSKI-BERNARD, *op. cit.*, p. 120.

82. Université populaire de Laeken. Fête de la paix organisée avec le gracieux concours de l'Alliance des femmes pour la Paix par l'Education. Programme, 10 février 1912 (AVB, Fonds Nyssens, carton 64). Johanna (1889-1986) et Carl (1893-1920) sont, parmi les enfants d'Antonia, les plus « musiciens ». Il n'est pas rare qu'ils donnent des concerts de bienfaisance. Carl était ingénieur.

bruxelloise de l'Alliance belge des Femmes pour la Paix par l'Éducation qu'Antonia figure parmi les co-fondateurs de la Fédération des Sociétés de Culture morale de Bruxelles<sup>83</sup>. Elle y retrouve, outre la baronne de Laveleye, A. Marinus pour la Société belge de l'Arbitrage et de la Paix, Marie Parent pour l'Alliance des Femmes contre l'abus d'alcool, Laure Levoz-Hauzeur déléguée de l'Union des Femmes belges contre l'Alcoolisme<sup>84</sup>. Antonia continue à payer ses cotisations à la Fédération au moins jusqu'en 1923<sup>85</sup>. Quant à ses aspirations féministes, elles sont attestées par sa participation constante au Conseil National des Femmes belges depuis sa création en 1905.

Après la guerre, si Antonia maintient en vie une Union sur le déclin et la « transmettra » à l'une de ses filles, Marie Hettema-Nyssens, son attention se porte presque naturellement vers d'autres associations destinées à enrayer les fléaux sociaux, comme la Ligue belge contre le Péril vénérien ou la Ligue Nationale belge contre le Cancer<sup>86</sup>.

Mais l'essentiel de son engagement se concentre désormais sur le pacifisme et la lutte contre la guerre. Antonia Nyssens aurait participé, comme déléguée du Conseil National des Femmes belges, au Congrès pacifiste de La Haye en 1922<sup>87</sup>. Lorsque, la même année, l'Union belge pour la Société des Nations est créée à Bruxelles, Antonia Nyssens-Van Dreveldt est membre du Comité des Dames, elle y est rejointe par sa fille Marie Hettema-Nyssens en 1930. A nouveau elle y côtoie Henri La Fontaine, Emile Vandervelde, Jane Brigode, mais aussi Marguerite Van de Wiele, alors présidente du CNFB, Paul Hymans, Henri Rolin. La

---

83. AVB, Fonds Nyssens, carton 65.

84. AVB, Fonds Nyssens, carton 57 (Fédération des Sociétés de culture morale. Organisation d'un cours de morale libre et gratuit pour la jeunesse, Bruxelles, 1914).

85. Note manuscrite d'Antonia Nyssens, faisant état de cotisations payées jusqu'en 1923 ; « Essai de renaissance vers 1925 » (AVB, Fonds Nyssens, carton 49).

86. AVB, Fonds Nyssens, correspondance adressée à Antonia, 1<sup>er</sup> juin 1926 (carton n°52) ; 30 novembre 1945 (accusés de réception pour les cotisations versées à la Ligue contre le Cancer de 1940 à 1945, carton 10 et Fonds Nyssens, carton 10, lettre de la Société nationale des Compositeurs belges, 19 novembre 1946).

87. E. SOYER, « Historique du féminisme en Belgique », *Sextant*, n°6, 1996, p. 146.

famille Nyssens organise des spectacles en faveur de l'Union belge pour la SDN ; ainsi elle loue personnellement la salle du Théâtre du Parc, ou celle du Théâtre des Galeries où Sacha Guitry vient se produire à son initiative. Le militantisme était vraiment familial ; Antonia mettait tout le monde à contribution : autour de la table, enfants et petits-enfants mettaient sous enveloppe les cartes de participation dont la vente se faisait par correspondance<sup>88</sup> !

Antonia organisait également chez elle, au 319 de la Rue des Palais, des conférences à propos de la SDN : Henri La Fontaine, A. Marinus et Henri Rolin venaient expliquer devant un public féminin le fonctionnement et l'intérêt de cette société<sup>89</sup>. Parmi les habituées de ces causeries, Lilly Carter, qui semble être devenue très proche de la famille<sup>90</sup>.

De même, Antonia adhère à la section belge de la Ligue Internationale de la Paix et de la Liberté dirigée par son amie Léonie La Fontaine<sup>91</sup>. En 1937, elle devient membre de l'Union Mondiale de la Femme pour la Concorde Internationale ainsi que de la section belge du Comité mondial des Femmes contre la Guerre, toujours aux côtés de Léonie La Fontaine mais aussi d'Isabelle Blume<sup>92</sup>. Sa foi pacifiste, Antonia semble surtout l'avoir transmise à deux de ses cinq enfants, Maria et Louis. Ce dernier, encore étudiant à l'Université libre de Bruxelles, avait participé à la création en 1924 du Groupement Universitaire de Bruxelles pour la Société des Nations, il fut secrétaire. Également secrétaire du II<sup>e</sup> Congrès de la Fédération Universitaire

---

88. Entretien avec Madame Dewerpe, 11 mai 1996.

89. Comme en témoignent les cartes d'invitations retrouvées dans le Fonds Nyssens, carton n°49.

90. comme en témoigne une correspondance avec Antonia, en 1925-1926 (AVB, Fonds Nyssens carton 49).

91. AVB, Fonds Nyssens, carton 49, diverses correspondances et cartons d'invitation datés de 1926, 1931, 1933.

92. AVB, Fonds Nyssens, carton 64, correspondances datées des 5 juillet 1937 et du 30 mai 1939.

Internationale pour la SDN en 1925, il est nommé président du groupe bruxellois la même année<sup>93</sup>.

Pour Antonia, ces engagements divers se conjuguent avec une activité professionnelle et ne résultent donc pas du désœuvrement d'une bourgeoise inoccupée. Son mari, Emile succombe à la grippe la grippe espagnole à l'âge de 63 ans<sup>94</sup>; Antonia Nyssens-Van Dreveltd, énergique veuve de 58 ans, ne laisse pas les rênes de l'entreprise à son fils aîné, Bernard, âgé de 27 ans, mais dirige avec lui la manufacture de glaces. Elle sera nommée présidente du Conseil d'Administration des « Etablissements Aug. Nyssens et Cie, S.A » en 1935<sup>95</sup>. Elle décède en 1949.



Carte publicitaire de la firme Nyssens datant de l'entre-deux-guerres (AVB, Fonds Nyssens)

93. Voir AVB, Fonds Nyssens, carton 37 (1), *Groupement Universitaire de Bruxelles pour la Société des Nations. Statuts*, Bruxelles, 1924, et *Ile Congrès de la fédération Universitaire Internationale pour la SDN. Rapport*, Genève, 1925.)

94. Interview de Mme Dewerpe, 11 mai 1996.

95. Interview de Mme Dewerpe, 11 mai 1996 et *Annexes au Moniteur belge. Recueil des actes des sociétés commerciales...*, acte n°1303, n°1304 et n°1305 du 1<sup>er</sup> février 1935, pp. 1136-1141.

### **Une relève assurée : Maria Hetteema-Nyssens (1888-1982)**

Maria est l'aînée des enfants d'Emile et d'Antonia. Elle est née en 1888. Après avoir suivi les Cours d'Education pour Jeunes Filles de Gatti, elle termine la section moyenne en 1904 et obtient un diplôme de régente en langues modernes en 1909<sup>96</sup>.

L'année suivante, elle épouse Georges van Albada de Haan Hetteema<sup>97</sup>. Il est le fils d'Henri Hetteema, qui représentait la fabrique de conserves de légumes Marie Thumas<sup>98</sup> et de Virginie Charles, ancienne professeure de maintien au Cours d'Education d'Isabelle Gatti, venue donner des cours privés de gymnastique aux enfants Nyssens. A l'instar de son père, Georges Hetteema, après des études à l'Ecole des Cadets, s'était engagé dans la conserverie de légumes, mais pour une firme concurrente : « La Corbeille » de Wespelaer.

Le couple eut deux enfants, Henri, né en 1912 et Johanna, née en 1913. Maria n'enseigna jamais mais prit le relais de son mari à la conserverie « La Corbeille », par procuration d'abord en 1919<sup>99</sup>, à titre personnel à partir de 1926, après avoir divorcé en 1925. En 1931 elle quitte la conserverie pour les « Etablissements Aug. Nyssens et C<sup>ie</sup> », où elle travaille jusqu'en 1952, année où elle est nommée administrateur<sup>100</sup>. Elle est retraitée en 1957<sup>101</sup>.

Très tôt, dès 1910, Maria suit les traces de sa mère en intégrant le comité de l'Union des Femmes contre l'Alcoolisme<sup>102</sup>. Avec Marguerite Nyssens et Laure Levoz-Hauzeur, elle participe à la reprise en 1919<sup>103</sup>. Elle occupe successivement les fonctions de trésorière (1919-1922),

---

96. AVB, Fonds Nyssens, carton 3 (Programme de distribution des Prix et conservation des diplômes)

97 AVB, Fonds Nyssens, carton 45, Contrat de mariage passé à l'étude du notaire H. Groensteen le 11 juin 1910.

98 AVB, Fonds Nyssens, carton 45, contrat passé le 1er janvier 1909 entre Edmond Thumas et Henri van Albada de Haan Hetteema.

99 Mobilisé en 1914, Georges ne revint qu'en 1919.

100. AVB, Fonds Nyssens, carton 45.

101. AVB, Fonds Nyssens, carton 20 (Farde Impôts et contributions 1928-1958).

102. AVB, Fonds Nyssens, Union des Femmes... PV des séances, 19. 12.1919.

103. Idem, 21.05.1919.

puis de présidente à partir de 1923. En dépit de la diversité de ses engagements, elle reste fidèle à la lutte antialcoolique, devient membre en 1932 du Comité National contre l'Alcoolisme, l'Union ayant d'ailleurs présidé à la naissance du Comité National<sup>104</sup>. Elle en devient trésorière en 1946, poste qu'elle occupe jusqu'en 1971<sup>105</sup>. Le nombre impressionnant de brochures et d'articles conservés dans le Fonds Nyssens concernant l'antialcoolisme – de l'entre-deux-guerres au début des années 1980 – prouve l'intérêt soutenu de Maria Hettema dans ce domaine. Elle sera également membre du Conseil d'Administration du Centre Primavera, centre de désintoxication créé en 1961 sous les auspices du Comité National contre l'Alcoolisme. Elle assiste encore aux réunions du Conseil d'administration jusqu'en décembre 1981<sup>106</sup>.

Comme sa mère, elle est préoccupée d'éducation des filles et d'émancipation féminine. Elle siège au Conseil national des Femmes belges ; préside les Anciennes Elèves de Gatti dès 1925, la Post-Scolaire Gatti en 1937. Sous sa présidence sont organisées les fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire des Cours d'Education pour Jeunes Filles en 1939. En 1964, lors du centenaire de l'Institution, Maria Hettema, vice-présidente du comité organisateur de la journée, est faite membre du Comité d'honneur de la manifestation, aux côtés de John Bartier, professeur d'histoire à l'ULB, de Henri Rolin et de Georgette Ciselet<sup>107</sup>.

Maria Hettema s'engage aussi dans la défense du travail des femmes : la première mention de son adhésion au groupement belge de la Porte Ouverte date de 1937. Elle participe activement : elle est déléguée suppléante au Congrès de l'Open Door International de Bruxelles en 1948, représente l'association auprès du CNFB de 1952 à 1959. En 1963, elle prend part au 12<sup>e</sup> Congrès de l'Open Door International, cette fois en tant que déléguée de la Post-Scolaire Gatti, et se montre

---

104. AVB, Fonds Nyssens, PV des séances du Comité National contre l'Alcoolisme, 9 février, 8 mars, 18 novembre et 29 décembre 1932.

105. AVB, Fonds Nyssens, carton 6, dossiers Factures et comptabilité du Comité National contre l'Alcoolisme 1954-1971 et carton 39, idem, 1956-1958.

106. AVB, Fonds Nyssens, carton 5.

107. 1864-1964. *Manifestation Isabelle Gatti de Gamond. Centenaire du Cours d'Education A actuellement Lycée Royal Gatti de Gamond. Programme*, Bruxelles, 3 octobre 1964.

particulièrement attentive à l'accès des filles à l'enseignement, général, technique et professionnel, conçu comme un outil d'émancipation sociale.

María Hettema semble avoir adhéré au parti libéral au début des années 1920, en même temps que sa mère. A partir de 1948, elle est membre du Groupement Social féminin libéral Solidarité. Elle restera membre du parti et de ses associations féminines jusqu'à la fin de sa vie.

Toujours à l'exemple de sa mère, elle avait rejoint le Comité des Dames de l'Union belge pour la Société des Nations. Elle assure le secrétariat du comité organisateur en 1930, mais bien qu'elle reste membre jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, elle ne semble plus très active. Elle adhère de 1936 à 1939 au Comité Mondial des femmes contre la Guerre et le Fascisme, fait partie du Comité d'Honneur en 1938 aux côtés d'Isabelle Blume, de Léonie La Fontaine et de Jeanne-Emile Vandervelde. Après la Seconde Guerre, elle adhère à l'Association belge pour la Coopération des Nations Unies en 1948.

Elle s'éteint en 1982, à l'âge de 94 ans, après avoir poursuivi ses activités jusqu'à la fin et conservé un engagement intact.

### **Conclusions**

L'Union des femmes belges contre l'Alcoolisme, née au tournant du siècle dans un contexte social de crise, s'inscrit pleinement dans la croisade de remoralisation censée enrayer les désordres sociaux. C'est dans une perspective d'action publique, – et pas seulement caritative – que ces femmes se sont engagées.

Emanation d'un milieu libéral et bourgeois, intellectuel et souvent libre-exaministe, l'Union prône le progrès moral par l'éducation des classes laborieuses, mais aussi par l'émancipation de la femme dont le rôle *in fine* reste déterminant. La position socio-géographique de l'Union, ses relations lui permettent de s'implanter et l'intérêt diversifié de ses membres créent des liens avec d'autres associations philanthropiques, voire féministe et pacifiste.

La première guerre marque un temps d'arrêt, puis une rupture. Rupture de génération d'abord : les fondatrices, Anne-Marie Guillaumot et surtout Joséphine Keelhoff, ont disparu. Rupture aussi de contexte : la lutte antialcoolique semble perdre sa raison d'être avec le vote de la loi Vandervelde (1919). Le discours moralisateur sur les classes ouvrières a fait place aux premières mesures de législation sociale. Tout en restant vigilantes, les dirigeantes de l'Union déploient désormais leurs efforts dans d'autres directions, principalement le féminisme et le pacifisme.

Mais au-delà de ces activités, que peut-on retirer de ce rapide aperçu pour l'histoire des femmes ? Tout d'abord que des femmes instruites, désireuses de s'investir dans un mouvement de réforme sociale, ont été à même de fonder et de gérer une association, y compris dans ses ramifications internationales. Celle-ci montre clairement que des bourgeoises ont répondu à l'incitation forte qui leur est faite à la fin du siècle pour combattre les périls sociaux, qu'ils soient physiques et moraux (péril vénérien, alcoolisme, prostitution) ou politiques (guerres). Si elles ont trouvé auprès des hommes de leur classe sociale les appuis nécessaires et indispensables, elles n'en ont pas moins été les chevilles ouvrières du mouvement.

Cette étude soulève pourtant un problème d'ordre méthodologique. Elle repose entièrement sur l'usage d'un seul fonds, celui constitué par la famille elle-même. On pourrait à juste titre se méfier d'une source à ce point « endogène ». Mais ce fonds est loin de ne réunir que des papiers privés. Il est, en substance, le lieu de conservation de nombreux tracts, dépliants, cartes d'invitation, coupures de presse, cartes d'adhésions, brochures, PV de réunion... etc, soit une multitude de documents, extérieurs à la famille mais conservés par elle, et qui attestent l'activité et l'intérêt de ses membres.

Ces femmes ont adhéré à un nombre étonnant d'œuvres, illustrant ainsi ce que l'on sait par ailleurs mais qu'il est toujours si difficile de démontrer : le rôle des bourgeoises dans la sphère du travail social et le temps réellement investi. Beaucoup d'entre elles sont restées des « bénévoles de l'ombre », comme les dames Nyssens, présentes presque partout et pourtant si largement méconnues.

Ce fonds permet aussi d'assister à une véritable généalogie de l'engagement. On voit ainsi se transmettre le flambeau au sein d'une même famille, et on assiste, presque en direct, à la reproduction sur plusieurs générations des valeurs bourgeoises qui leur sont chères. C'est principalement par l'exemple, par l'éducation et la vigueur de leurs convictions que ces femmes ont transmis leur militantisme.

Le combat contre l'alcool, jugé nuisible pour les classes laborieuses – dans le sillage de l'idée morale chère au libéralisme progressiste – puis la foi féministe et pacifiste qui s'impose dans l'entre-deux-guerres, se sont ainsi perpétués jusqu'au début des années 1980. Si ces bourgeoises furent, dans toute l'acceptation du terme, de véritables dames d'œuvres, elles n'en ont pas moins utilisé la philanthropie comme un tremplin vers une activité publique. Ce faisant, elles contribuèrent à désenclaver les activités féminines du cercle étroit de la charité pour leur donner, surtout avec le pacifisme, une dimension publique indéniable.



**D É B A T**



## **Femmes au pouvoir**

### **Les partis politiques et leurs militantes**

Sandrine Dauphin

Avec près de 10% de députées, la France occupe l'avant dernier rang en Europe en ce qui concerne le nombre de femmes à l'Assemblée Nationale. Le Premier ministre socialiste, Lionel Jospin, a affiché sa volonté de permettre une meilleure participation des femmes à la prise de décision politique, répondant ainsi aux attentes des associations pour la parité. Dans ce but, le 15 décembre dernier, l'Assemblée Nationale a adopté la modification de l'article 3 de la constitution en lui ajoutant un alinéa : « La loi détermine les conditions dans lesquelles est organisé l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions ».

L'idée paritaire, relayée par des associations féminines, a pour but non seulement de dénoncer une situation existante d'inégalité entre hommes et femmes mais également de favoriser et d'encourager les femmes à participer à la vie publique.

Il est d'autant plus important de s'intéresser aux militantes que les opposants ou les sceptiques à la parité arguent qu'il est bien difficile

de trouver dans les partis des femmes capables de remplir les exigences des hautes fonctions de l'Etat. Or cet apprentissage n'est-il pas du rôle même des partis? Nous mesurons ainsi la capacité de ces derniers à permettre aux militantes de participer à la prise de décision. Aussi avons-nous souhaité nous plonger au cœur des partis afin d'étudier la place allouée à leurs militantes.

Les partis sont relativement discrets sur leurs fichiers d'adhérents et encore plus de militants. Nous sommes contrainte de baser notre analyse sur des évaluations. La moyenne, tous partis confondus, serait de 30% d'adhérentes (sauf au RPR, qui compte plus de 40% d'adhérentes). Il est bien plus difficile de chiffrer le degré de militantisme : autour de 20% toutes tendances confondues. Un chiffre plutôt faible qui se répercute en terme de pourcentage de femmes aux postes de direction.

<b>Rassemblement pour la république</b>	<b>Parti socialiste</b>
Secrétaires nationaux 27.5%	Responsables nationaux 25.0%
Délégués nationaux à l'organisation 28.5%	Membres du bureau national 30.9%

C'est seulement du côté de l'extrême gauche, chez les Verts et à Lutte Ouvrière, que nous trouvons des femmes à la tête des partis<sup>1</sup>, respectivement Dominique Voynet et Arlette Laguillier. Devons-nous en conclure pour autant que les femmes sont moins aptes à devenir des leaders ? Les femmes sont-elles moins militantes que les hommes

1. Dans les années 70, les mouvements de femmes étaient déjà proches de l'extrême gauche. Le Mouvement de Libération des femmes (MLF) est issu de mai 1968 dont il adopte les méthodes et l'esprit : distribution de tracts sur les marchés, manifestations, opérations commandos, ...etc. Le refus affiché d'être « récupéré » et de participer au pouvoir politique a également cantonné le mouvement des femmes à l'opposition systématique (stratégie de l'extrême gauche). Ce dernier appelait à une révolution culturelle et sexuelle devant entraîner une révolution politique.

ou se heurtent-elles au fonctionnement même des partis politiques français? Il conviendra avant de répondre à cette dernière question de dégager ce qui différencie les militantes des militants mais également les militantes entre elles.

*Qu'est-ce qu'un militant ?*

Qu'est-ce qu'un militant de parti politique? Comment le distinguer d'un simple adhérent? Le militantisme est un terme d'origine guerrière. Il vient du latin *militare* qui signifie être soldat. Au XV<sup>e</sup> siècle, on parlait d'Eglise militante mais le substantif apparaît à la Révolution française dans le sens « d'agir pour une cause » et il s'impose surtout après la Commune. Il est largement lié, au XX<sup>e</sup> siècle, au marxisme-léninisme<sup>2</sup>. Selon la conception léniniste, le militant est un guide et un modèle. Il doit exercer une influence, faire de la propagande et argumenter pour persuader. Il doit être apte à prendre des fonctions de direction. C'est donc un leader en puissance.

Plus largement, le militant est celui qui combat, qui lutte, qui défend une cause. Il agit pour faire triompher ses idées, ses opinions mais il n'a pas forcément de responsabilités de direction. Il se trouve à la frontière entre l'amateur (il s'initie à la politique) et le professionnel de la politique. Néanmoins le militant est celui qui peut détenir le pouvoir car le but affiché de tout parti politique est de gagner des élections. Il prétend détenir un vivier de personnes capables d'assumer le gouvernement du pays.

Une sélection s'effectue, parmi les militants, afin de distinguer ceux qui remplissent les conditions pour devenir des dirigeants. Aussi le militant a certes le goût de défendre une cause collective, de la dévotion mais également une aptitude au pouvoir. Si le militant ne détient pas l'autorité et n'est qu'un simple exécutant, il doit toutefois posséder cette capacité à détenir l'autorité. Il se verra récompensé par des mandats électoraux, la récompense suprême étant de représenter son parti et d'en être le dirigeant.

---

2. Souligné par Henri REY et Françoise SUBILIEAU, *Les Militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Presses de la Fondation Nationale de Sciences politiques, Paris, 1991.

### **Du militantisme au féminin**

Quelle est la motivation d'une femme qui adhère à un parti politique, puis qui s'investit dans l'acte militant? La femme qui devient militante d'un parti politique affirme un engagement politique, elle marque sa volonté de sortir de la sphère privée et de participer à la sphère publique, c'est-à-dire à la gestion de la société. Plusieurs facteurs conditionnent cet engagement :

- le degré de socialisation : les femmes travaillent. Elles constituent en France une part de plus en plus importante de la population active (80% des femmes en âge de travailler sont actives). A partir du moment où elles obtiennent un rôle dans le fonctionnement de la société, elles se sentent davantage concernées par les affaires publiques. De nombreuses études ont mis en relief la corrélation existante entre le travail des femmes et l'engagement militant<sup>3</sup>.

- le niveau d'études. Sur ce point également la chercheuse Janine Mossuz-Lavau a su montrer la corrélation entre le niveau d'études et l'engagement politique. Pour plus de la moitié d'entre elles, les militantes sont diplômées de l'enseignement supérieur.

- le degré de syndicalisation : à gauche, les femmes sont souvent venues à la politique à partir de l'adhésion à un syndicat (particulièrement CFDT).

- l'implication dans la vie sociale : les femmes font souvent partie de toutes sortes d'associations. Elles sont plus facilement sensibilisées au bénévolat que les hommes. L'inscription à un parti politique peut être la suite logique d'une action associative (SOS Racisme, associations paritaires, association de lutte contre l'exclusion, associations de parents d'élèves, associations religieuses, associations de femmes,... etc.). De leur côté, les hommes adhèrent à un parti politique plutôt par l'intermédiaire des clubs de loisirs : chasse, golf...

- l'influence familiale. Ce critère joue plutôt dans les motivations des femmes des partis de droite où la cohésion de la cellule familiale est

---

3. Janine MOSSUZ-LAVEAU et Mariette SINEAU, *Enquête sur les femmes et la politique en France*, PUF, Paris, 1983.

importante. L'influence de la famille a joué pour certaines dirigeantes de droite et de gauche : le père d'Anne-Marie Idrac, de Roselyne Bachelot, de Françoise de Panafieu, de Martine Aubry. Mais des chercheurs ont montré que l'orientation idéologique de la mère joue un rôle aussi important que celle du père<sup>4</sup>. Il semble certes révolu le temps où la femme qui s'engageait en politique suivait le père ou le mari. La politique n'est plus une affaire de famille (hormis au Front National).

Les femmes ont peu participé à la vie politique jusqu'aux années 90 car au plus fort de l'explosion féministe, dans les années 70, les femmes se sont faites les agents de leur propre exclusion. La volonté de « politiser le privé » n'impliquait pas celle de s'investir dans le public. Or les féministes se sentaient heurtées par la nature même du pouvoir. Celui-ci était synonyme d'autoritarisme et de patriarcat. Comme il était lié à la masculinité, elles le refusaient. Dans les années 70, le débat oscillait entre deux tendances : nier le discours dominant ou bien en créer un autre. Il fallait soit s'identifier au pouvoir, soit le prendre.

Militer dans un parti politique serait incompatible avec le militantisme féministe? Théoriquement oui, du moins pour les féministes radicales car être militante d'un parti politique, c'est accepter les règles d'un jeu de pouvoir énoncées par des hommes. La pensée de Simone de Beauvoir a largement œuvré en ce sens. Les femmes devaient former un groupe politique avec pour adversaire l'homme au sens social du terme.

Néanmoins le combat des femmes est un combat politique, aussi, dans les années 70, il fallait se refuser à utiliser les armes traditionnelles: « C'est précisément parce qu'elles ne (sont) enfermées dans aucun parti, parce qu'aucune idéologie ne les aveugle, qu'elles (peuvent) apprécier la valeur subversive de l'engagement féministe<sup>5</sup> ».

---

4. Pierre BRÉCHON, Jacques DERVILLE, Patrick LECOMTE, *Les Cadres du RPR*, Ed Economica, coll. Vie politique, Paris, 1987.

5. Jacques ZEPHIR, *Le Néo-féminisme de Simone de Beauvoir*, E d Denoël/Gonthier, Paris, 1982, p. 115.

Le revirement des années 90 est concomitant à :

- l'évolution de la revendication féministe. Il n'est plus de bon ton de se proclamer « féministe ». Dans les années 70 le combat consistait à de se réapproprier son corps et son identité. Les grands combats ont été menés et leurs résultats acquis (avortement, repénalisation du viol...). Actuellement le nouveau combat, délaissé dans les années ultérieures, est de participer à la gestion de la société. Les associations pour la parité se montrent soucieuses de ne pas ranimer la guerre des sexes et développent la notion de pouvoir partagé. Pourtant ce sont les féministes d'hier qui sont les « paritaires » d'aujourd'hui<sup>6</sup>.

- la construction européenne a permis de relever les différences quant à la participation des femmes à la vie publique selon les Etats. La Déclaration d'Athènes du 3 novembre 1992, réunissant des femmes de tous les Etats membres, dénonce le déficit démocratique et encourage les Etats à promouvoir la parité.

- depuis 1992, de nombreuses associations pour la parité sont apparues en France. Elles regroupent des femmes ayant des responsabilités politiques et plus généralement des militantes « déçues ». Ces associations agissent en lobbying et assurent une pression depuis la base des partis politiques.

#### *Une manière différente de militer ?*

Les femmes militent-elles différemment ? Certes elles ne collent pas des affiches mais elles distribuent des tracts. Elles participent aux différents groupes de réflexion mais elles prennent, semble-t-il, plus difficilement la parole, tant et si bien que dans certains partis (les Verts) des stages sont organisés pour leur apprendre à s'exprimer en public (ces stages ont existé au parti socialiste). Globalement, les femmes sont moins stratégiques que les hommes, c'est-à-dire qu'elles se mettent moins en avant afin de se proposer pour obtenir des postes de dirigeants.

---

6. Yvette Roudy, Françoise Gaspard, Gisèle Halimi, Antoinette Fouque... toutes ont eu ou ont encore des mandats électoraux.

L'exemple est illustré par une anecdote racontée par Edith Cresson. Au Congrès de Pau en 1975, François Mitterrand lui propose de prendre davantage de responsabilités : « J'ai pensé que vous pourriez vous occuper du secrétariat ». Je répondis : « Oui, bien sûr. » J'avais compris qu'il s'agissait de tenir le secrétariat de cette première séance du comité directeur<sup>7</sup>. En fait, il lui donna le secrétariat national à la Jeunesse.

De chaque côté de l'échiquier politique, les femmes ont le sentiment qu'elles abordent les problèmes d'une manière différente<sup>8</sup>. S'intéresser au militantisme des femmes, c'est s'intéresser aux rapports qu'elles entretiennent avec le pouvoir.

Les femmes tendent à l'action pour Simone Veil, ancienne ministre de la Santé : « Mais ce que je crois, c'est que les femmes font généralement de la politique d'une façon différente (...) leur façon d'être à la fois plus directe et plus abrupte.

Comment l'expliquer ? D'abord, parce que les difficultés auxquelles se heurtent les femmes pour arriver sélectionnent les plus battantes, les plus acharnées. Ce n'est pas la seule raison. Il y aurait le fait que les femmes, peu nombreuses, souvent contestées, se tiennent sur la défensive, ce qui les conduit à adopter un comportement qui paraît entaché d'agressivité et d'autoritarisme. Enfin, la plupart des femmes politiques qui assurent en même temps leur rôle d'épouse et de mère de famille, sont confrontées aux problèmes de la vie quotidienne. « Elles ont ainsi une vue plus concrète des choses, recherchant des résultats précis (...) Pour les femmes, le pouvoir c'est l'action<sup>9</sup> ».

Certaines caractéristiques différencient effectivement la militante du militant :

- les femmes sont moins ancrées dans l'idéologie. Leur goût du concret rompt avec les théorisations masculines. Le débat sur la

---

7. Edith CRESSON, *Avec le soleil*, Ed J.-C Lattès, 1976.

8. Ce qui n'empêche pas certaines de penser que les femmes ne font pas de la politique autrement que les hommes : Anne-Marie Couderc, Véronique Neiertz, Elisabeth Hubert...

9. *Le Débat*, n°40, sept. 1986 : Entretien avec Alain MINC, *La France vue d'Europe*, p. 17.

parité permet, par exemple, de dépasser le clivage gauche / droite traditionnel<sup>10</sup>.

- elles évoquent plus facilement les problèmes quotidiens : banlieues, RMI, insécurité,... etc. Les femmes appréhendent les décisions et les problèmes de manière moins technique et plus sociale. Les militantes n'aiment pas le langage administratif.

- elles ont un discours qui évite les slogans, qui est explicatif et informatif. Le discours masculin est conçu pour frapper l'auditoire, celui des femmes tient davantage de l'exposé.

Certaines associations paritaires font prévaloir ces différences afin d'assurer à terme une révolution culturelle, à savoir une autre manière de faire de la politique. Révolution que ces différences permettraient à court et moyen terme.

### **Clivage droite/gauche : typologie des militantes<sup>11</sup>**

#### *Qui sont les militantes ?*

Ce sont pour beaucoup des fonctionnaires de l'enseignement secondaire dans les partis de gauche et des cadres moyens et supérieurs dans ceux de droite. Les femmes au foyer, les agricultrices et les ouvrières sont fort peu représentées. Les militantes sont des femmes actives. On trouve plus de femmes inactives à droite qu'à gauche (3% le sont au Parti Socialiste contre 20% au RPR). Les militantes socialistes sont moins soucieuses de leur apparence. Au contraire, à droite, elles soulignent leurs attributs féminins. Elles sont plutôt syndiquées au Parti Socialiste (70%) mais pas au RPR. D'après l'enquête menée par Pierre Brechon<sup>12</sup> aux assises de Grenoble en

---

10. Cf Le Manifeste des 10 paru dans *L'Express* du 6 juin 1996. Il fut signé par des femmes de droite et de gauche et avait pour but de proposer des solutions à la parité politique.

11. Nous nous contentons de souligner les critères majoritaires, sachant qu'il faut les prendre comme des types idéaux. Nous nous sommes basée sur les observations faites lors de meeting des partis et au contact d'une centaine de militantes de droite et de gauche.

12. P. BRECHON, *op cit*.

1984, les femmes du RPR appartiennent à des associations de parents d'élèves, d'action sociale ou civique féminine. A gauche, elles se disent plus facilement féministes (Yvette Roudy, Elisabeth Guigou).

<b>caractéristiques</b>	<b>Militante de gauche</b>	<b>Militante de droite</b>
Apparence physique	Allure dynamique, sportive, pantalon	Tailleur, BCBG
Profession	Fonctionnaire (surtout enseignement)	Cadre supérieur, femme au foyer, retraitée
Vie familiale	Célibataire, divorcée, mariée (deux enfants)	Mariée (trois enfants)
Activités associatives	Associations de femmes, lutte contre l'exclusion, écologistes, humanitaires, contre le racisme	Parents d'élèves, associations catholiques, action sociale humanitaire
divers		Catholique pratiquante

Près de 90% des militantes du RPR se disent catholiques alors qu'à gauche les valeurs sont profondément laïques. Somme toute les différences entre la militante de gauche et celle de droite sont les mêmes que pour les militants masculins. Conservatisme et valeurs traditionnelles à droite, réformisme et esprit égalitaire à gauche. Anne-Marie Idrac<sup>13</sup> reconnaît avoir plus de points communs avec ses collègues masculins qu'avec certaines femmes de gauche. Aussi nous ne pouvons pas parler de solidarité féminine qui pourrait dépasser les clivages politiques. Aujourd'hui la majorité des femmes ne compte pas revenir sur certains acquis des années 70 (avortement, contraception, égalité des chances...). Par exemple, l'idée sous-jacente de salaire

13. Secrétaire d'Etat aux transports sous les gouvernements d'Alain Juppé (1995-1997).

maternel proposée par Colette Codaccioni en 1993, dans son rapport sur la famille, sous le gouvernement d'Edouard Balladur, a mobilisé également des femmes du RPR contre le projet, telle que Roselyne Bachelot.

Hormis les configurations sociales traditionnelles, le clivage politique gauche/droite a des répercussions sur l'idée de nature féminine et plus largement sur le rôle de la femme dans la société. La militante de droite pense que l'équilibre de la société repose sur la famille. La cellule familiale est donc privilégiée, la femme est avant tout une mère ; en tant que militante elle assure l'avenir de ses enfants. La nécessité de concilier la vie professionnelle et la vie familiale est considérée comme une priorité pour la militante de droite. Elle ne doute pas de l'existence d'une nature féminine. Elle la revendique. Elle fait confiance aux nouvelles générations, élevées dans des classes mixtes, pour assurer l'égalité homme/femme. De ce côté de l'échiquier politique, on est donc moins interventionniste qu'à gauche car l'évolution des mentalités doit se faire sans heurts, de façon naturelle.

On est certes plus volontaire à gauche mais aussi plus pessimiste sur la parité et l'égalité hommes/femmes. Cette dernière nécessite une lutte et une attention constantes afin de conserver les acquis (mobilisation contre les commandos anti-IVG, par exemple). La militante de gauche a intégré les préceptes beauvoiriens : « On ne naît pas femme, on le devient » et « Une féministe qu'elle se dise de gauche ou non, est de gauche par définition. » Elles ont tendance à vouloir faire oublier qu'elles sont des femmes en évitant les attributs trop féminins (Elisabeth Guigou qui se coupe les cheveux, Edith Cresson qui se voit reprocher ses bijoux trop voyants).

Ces nuances gauche/droite sur l'identité de la femme permettent d'interpréter les comportements des partis. A droite, le parti les utilisera en tant que femme (Simone Veil, Michèle Barzach ont été des femmes-alibi et le revendiquent). Les leaders choisiront de préférence de s'entourer de femmes séduisantes : Michèle Barzach, Anne-Marie Idrac, Anne-Marie Couderc, Françoise de Panafieu.

Ainsi, le premier gouvernement d'Alain Juppé qui regroupait douze femmes s'est vu amputé, moins de six mois plus tard, des trois quarts

d'entre elles. Il se justifia en laissant sous-entendre leur incompetence. Les femmes du RPR essaient d'améliorer leur image non seulement à l'extérieur du mouvement mais aussi à l'intérieur où elles bataillent pour faire reconnaître leur capacité de gestion.

A gauche, on les utilise également avec une certaine démagogie. Leurs compétences sont largement moins mises en doute mais ce sont toujours les fidèles des fidèles qui sont choisies. Seule la socialiste Martine Aubry est à l'égale de Simone Veil pour la droite, c'est-à-dire une personnalité dotée d'une grande autorité. Le Parti socialiste tend à se présenter comme le porte-flambeau de toutes les revendications féminines tout en les étouffant après les avoir absorbées<sup>14</sup>. Nous n'avons pas quitté les vieux préjugés du XIX<sup>e</sup> siècle. A droite, on craint que l'arrivée des femmes ne perturbe la cellule familiale; à gauche, les femmes sont une catégorie, aussi elles heurtent l'universalisme républicain car elles ne sont pas des éléments neutres. Catholicisme et laïcité sont les deux facteurs spécifiquement français qui expliquent les difficultés rencontrées par les femmes pour faire de la politique.

### **Des compagnes de route**

Les partis politiques reproduisent la ségrégation existante dans la société. Il existe un décalage entre le discours externe des partis vis-à-vis des femmes (parité, quotas, droits des femmes...) et leur attitude vis-à-vis de leurs militantes. Plus un parti est élitiste et moins il se féminise. C'est le cas, par exemple, du Parti Républicain où la règle est la cooptation et au Centre des Démocrates Sociaux le monopole des élus. Dans ce type de parti, il n'est pas possible d'assurer sa promotion interne. Au sein du Parti Républicain, la situation des militantes a été dénoncée par trois d'entre elles, Marie-Thérèse Bianchi, Christine Chauvet et Laurence Douvin : « Le comble du féminisme au Parti Républicain ne peut être que de présenter sa femme sous son nom de jeune fille aux élections cantonales lorsqu'on est atteint par le

---

14. Deux exemples : sous le gouvernement de Pierre Mauroy de 1981 à 1984, le programme crèche n'a été honoré que du tiers. Sous l'actuel gouvernement, la modification de la constitution n'inclura pas finalement le terme « parité » mais celui beaucoup plus neutre d'« égalité des chances ».

cumul des mandats<sup>15</sup>. • (...) • Quand après 20 ans de ces efforts (militants), on ne vous donne pas la moindre responsabilité politique, c'est qu'il y a un problème dans le fonctionnement de la machine politique avec laquelle vous vivez<sup>16</sup>. •

Mais l'acte d'adhésion ne conditionne pas pour autant le passage au militantisme. L'organisation du parti ne le permet pas aisément. Les réunions ont lieu le soir ou le week-end. Militier c'est bien souvent accepter une troisième journée puisque la parité n'existe guère dans les foyers. Souvent les femmes qui font de la politique ne tarissent pas d'éloges sur leurs compagnons qui les ont encouragées et ont su prendre la relève dans le foyer (Martine Aubry, Elisabeth Guigou...).

Mais leur situation financière ne peut être comparée à celle des militantes de base. En effet, lors des réunions de section nous trouvons parmi les femmes une majorité de jeunes filles et de femmes de plus de 45 ans. En revanche, la femme qui s'est généralement constituée une famille, et qui se trouve dans la tranche d'âge 25-45 ans, peut être adhérente mais beaucoup plus difficilement militante. Ce sont les jeunes mères de famille qui manquent le plus d'esprit militant. Un certain nombre de femmes se sont engagées en politique lorsqu'elles étaient célibataires ou une fois l'éducation des enfants assurée. Or c'est dans cette même tranche d'âge (25-45 ans) que l'homme militant commence à prendre des responsabilités et à acquérir une expérience de terrain.

Les femmes qui obtiennent des postes de dirigeants sont :

- les hauts fonctionnaires de l'Etat. Elles sont issues de l'ENA et sont donc formées à la gestion du pays. Dans le gouvernement de Lionel Jospin, les femmes qui ont les postes les plus importants sont des énarques : Martine Aubry, Elisabeth Guigou, Ségolène Royal. La vie militante fait partie intégrante de leur plan de carrière professionnel.

- les femmes qui ont su concilier au mieux vie familiale et vie militante. Parmi les anciennes ministres retenons Yvette Roudy, Michèle

---

15. *Lettre ouverte aux hommes qui ont peur des femmes en politique*, 1990, p. 11

16. *Idem*, p. 14

Barzach, Georgina Dufoix, Edwige Avice et Frédérique Bredin. Ces deux dernières ont été députées vers trente ans.

*Leur place dans les partis*

La militante aspire aux mêmes responsabilités que les hommes : responsables de commissions, secrétaires fédérales, attachées parlementaires, députées,...etc.

Qu'en est-il lorsque nous analysons l'organigramme des partis? Même si elles sont moins nombreuses que les hommes, les femmes ne sont plus cantonnées aux questions relatives à la famille comme dans les années 60-70. Nous retrouvons également des femmes aux affaires européennes, à l'économie, aux entreprises. Seuls trois bastions leur restent fermés : la défense<sup>17</sup>, les affaires étrangères et les questions de sécurité intérieure. Tout ce qui relève du militaire, du combat est spécifiquement masculin.

Cette remarque est éminemment symbolique car le patriarcat s'est fondé sur le prestige du chasseur-guerrier. Il n'y a pas si longtemps, la France était gouverné par un militaire. C'est une manière « inconsciente » de souligner que la femme est « par nature » étrangère au pouvoir légitimé par la force et la domination. Il fallait dans les sociétés primitives<sup>18</sup> protéger les femmes de la guerre pour préserver la cohésion sociale et s'assurer une descendance. Ce serait donc une « déficience naturelle » qui empêcherait les femmes de participer à la vie de la cité. En revanche, la supériorité physique de l'homme entraîne toute une série de vertus morales nécessaires à cette participation : courage, esprit stratégique, autorité, communication.

Ces conceptions archaïques ont laissé des traces encore visibles dans le comportement des partis à l'égard de leurs militantes. Le Parti Socialiste a voulu récupérer les revendications féministes des années 70. Il fait de même dans les années 90 en se prononçant en faveur de

---

17. Exception faite pour la socialiste Edwige Avice, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense (1984-1986).

18. Cf les études de Claude Levi-Strauss.

la parité. Les partis politiques (le Parti socialiste en tête) ont œuvré pour améliorer le droit des femmes.

Au Parti socialiste, il existe même un Secrétariat national aux Droits des Femmes. Depuis novembre dernier, au Congrès de Brest, la parité est inscrite dans les statuts<sup>19</sup>. En fait, dès 1973, François Mitterrand avait imposé des quotas de femmes sur les listes électorales et dans les organes de direction. Théoriquement ils devaient être proportionnels au nombre d'adhérentes, soit 10% en 1973, et augmenter de 5% à chaque congrès. Aux Congrès de Toulouse en 1985, ces quotas ont failli être supprimés par Lionel Jospin sous la pression des fédérations. 150 femmes ont immédiatement réagi.

Pourtant au bureau politique, il n'y a pas de féministes. Elles font peur, comme le souligne Yvette Roudy<sup>20</sup> à propos des quotas de femmes de 30% aux législatives de juin 1997 : « Il n'y a plus beaucoup de conquérants dans ce parti : il y a en revanche beaucoup d'héritiers, qui se disputent le patrimoine. Quand les petits chefs des fédéraux se sont vus menacés par des parachutages, et qu'ils ont compris que Jospin ne plaisantait pas, ils ont très vite cherché des femmes qui ne les dérangent pas : celles que j'appelle des auxiliaires<sup>21</sup>. »

Même si certaines femmes au Parti socialiste ont une activité à la fois de militante socialiste et de féministe (Yvette Roudy, Régine Saint Criq, Françoise Gaspard), les plus vindicatives sont écartées. Les femmes qui osent se proclamer « féministes » sont minoritaires.

Pour les législatives, un « référendum » a eu lieu auprès des militants qui ont accepté dans leur grande majorité les quotas. Ce n'est pas au niveau du militant de base que les problèmes surgissent mais au niveau des « petits chefs ». Ce sont des femmes qui ont été envoyées face aux leaders de la droite : Tibéri, Balladur, Barre, Madelin ... Toutefois le parti socialiste est le groupe politique le plus

---

19. Les Verts sont les premiers à avoir inscrit la parité dans leur statuts.

20. Ancienne ministre chargée des droits des femmes de 1981 à 1986.

21. *Le Monde* du 9-10 mars 1997.

« féminisé » de l'Assemblée Nationale avec 17%, devançant pour la première fois le Parti communiste<sup>22</sup> (proportionnellement).

Le RPR avance 50.000 femmes adhérentes, ce qui fait de lui le mouvement politique le plus ouvert aux femmes. Il y a une déléguée par circonscription, donc 577. Elles s'appellent « Femmes RPR », ce qui remplace l'ancienne dénomination de « secrétariat national à l'action féminine ». Il existe une sorte de quotas non officiels de 30% sur les scrutins de liste mais sur les autres scrutins la priorité au sortant et le cumul des mandats posent problème. Alors que le parti est plutôt hostile aux propositions de Lionel Jospin sur le cumul des mandats, les femmes du RPR sont moins partisanses. Elles envisagent le changement comme une possibilité permettant aux militantes de se présenter à des élections.

Mais les leaders font assez peu cas de ces femmes. Roselyne Bachelot raconte qu'aux élections législatives de 1993 : « Il y avait un tas de gens qui se succédaient à la tribune (...) et puis ce fut le tour des femmes candidats (...) Chirac et Balladur étaient au premier rang. Et tout d'un coup, ils se sont levés. Vous savez ce qu'ils font ? Ils vont déjeuner ! ...<sup>23</sup> ».

Au sein de l'autre grand parti de droite, à l'UDF, il existe un pacte pour la participation des femmes en politique, largement soutenu par François Léotard. Dans ce parti de notables, habitués à des querelles de leadership, le président se heurte au conservatisme de ses militants. Les situations sont donc inversées entre le Parti Socialiste et le RPR. Ce dernier est un parti très personnalisé dans lequel le leader possède un pouvoir et une autorité considérables. Ce sont ses mili-

---

22. Dès 1922, le parti a une Commission féminine et après la Seconde Guerre Mondiale, les résistantes prennent une part importante à son activité. Il adopta une position conservatrice dans les années 70 face aux questions féministes. Souvent les femmes qui ont des postes de dirigeant sont des épouses de dirigeants (Jeannette Vermeersch, l'épouse de Thorez). A la mort de Thorez en 1974, sa femme n'appartient plus au bureau politique. Par la suite, le parti soutiendra toutes les revendications féminines et sera le parti qui présentera le plus de femmes députés et sénateurs.

23. Elisabeth WEISSMANN, *Les Filles on n'attend plus que vous ! Guide pratique et polémique à l'usage de celles qui s'interrogent sur leur engagement en politique*, Ed Textuel, Paris, 1995, p. 39.

tants qui tendraient à évincer les militantes souhaitant prendre davantage de responsabilités.

Au sein du Parti socialiste qui fonctionne très démocratiquement, ce sont les dirigeants qui limitent les ambitions des militantes.

Malgré des différences de fonctionnement, ces partis politiques reproduisent les mêmes schémas d'exclusion des femmes. Un homme qui crée un courant dans un parti est en position de force, il s'assure comme « présidentiable » : Jospin, Balladur, Barre, Fabius, Madelin... Au contraire, la femme est « chassée », accusée de trahison.

En 1978, le courant Femmes du Parti Socialiste soumet un texte au vote des militants lors du congrès de 1979. Il n'obtient pas les voix nécessaires pour être représenté au comité directeur. La presse avait dénoncé ce courant et parlé de menaces de déstabilisation pour l'équilibre du parti. Autre exemple, Michèle Barzach<sup>24</sup> a soutenu le clan des rénovateurs du RPR en 1989. La riposte de Chirac est violente : « C'est tout de même moi qui l'ai faite... Je l'ai imposée comme député, comme conseiller de Paris, puis comme adjoint. »

Dans leur globalité, les partis politiques reproduisent les rapports père/fils. Antoinette Fouque parle, à juste titre, de République des fils. Les différents courants permettent le meurtre symbolique du père par ses fils afin de prendre le pouvoir. L'adversaire, pour cette ancienne du MLF, n'est pas le patriarcat mais le « filiarcat ». L'assemblée des fils et des frères qui se réunit après le parricide pour fonder la démocratie exclut *a priori* les femmes : « La révolution démocratique, c'est l'instauration d'un filiarcat fraternel et fratricide, l'avènement d'un patriarcat ; elle (la République) reprend, sur un mode laïque, la dissidence chrétienne qui fonde notre ère. Là où était la religion du Père, s'avance la République des fils<sup>25</sup>. »

Les militantes qui obtiennent de hautes fonctions sont toujours vues comme proches d'un homme : les jupettes, les femmes de Jospin,

---

24. Ministre déléguée auprès du ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi, chargé de la Santé et de la Famille (1986-1988).

25. Antoinette FOUQUE, *Il y a deux sexes. Essais de féminologie 1989-1995*, Ed Gallimard, Le Débat, 1995, p. 92.

la Pompadour pour qualifier les rapports d'Edith Cresson et de François Mitterrand. Le fait du Prince leur a permis d'être ministre sans passer par la légitimité des urnes : Simone Veil, Françoise Giroud, Elisabeth Guigou, Martine Aubry, Ségolène Royal...

Sinon elles sont régulièrement envoyées au « casse-pipe ». Anne-Marie Dupuy a relaté dans ses mémoires ses déboires à la mairie de Cannes<sup>26</sup> : « Le secrétaire départemental du RPR des Alpes Maritimes (...) souhaitait que je porte les couleurs du RPR à Cannes! Parce qu'il m'avait trouvée dynamique! En réalité, le RPR n'avait plus personne pour le représenter dans la cinquième circonscription des Alpes Maritimes et le secrétaire départemental avait appris que j'avais une maison à Cabris près de Grasse... ».

Cet exemple illustre bien le fait que les femmes militantes sont souvent choisies lorsque aucun homme n'est intéressé par la place. L'acharnement de Catherine Trautmann à Strasbourg fut finalement récompensé. A la surprise générale, elle devient en 1989 la première femme maire d'une ville de plus de 100.000 habitants. Mais ce sont les élections au scrutin proportionnel qui favorisent les militantes car sur les listes la concurrence est moins rude. D'ailleurs, les partis, toutes tendances confondues, sont favorables aux quotas sur les scrutins de liste. En revanche, les têtes de listes confiées à des femmes sont beaucoup plus rares (20% aux dernières élections régionales).

Aux régionales de mars 1998, la plupart des listes étaient paritaires, l'ensemble des autres partis ayant suivi l'exemple du Parti Socialiste. Cependant la majorité des militantes se plaignent de ne pas être écoutées même si l'absence de démocratie au sein des partis est dénoncée par les militants des deux sexes.

Aussi certaines n'hésitent pas à adopter la stratégie des féministes de l'Europe du Nord. Treize listes de femmes se sont constituées pour les régionales du 15 mars dernier, elles ont remportées entre 0.94% et 5.87% des suffrages. Au total seulement deux élues. Ces listes

---

26. Anne-Marie DUPUY, *Le Destin et la volonté, mémoires*, Ed La Table ronde, 1996, p. 226.

n'obtiennent pas un nombre suffisant de voix pour peser sur les élections. Elles n'ont d'effet ni sur les partis, ni sur les électeurs qui y voient un « excès féministe ».

### **Les militantes : des figurantes ?**

Les femmes militantes sont-elles des figurantes ? Elles ont souvent le sentiment que les décisions se passent ailleurs, au sein de réunions dont elles sont exclues : entre hommes dans des parties de golf ou de chasse par exemple, dans les clubs dont ils faisaient partie avant leur militantisme politique.

Le problème principal est donc l'échange d'information car les hommes font de la rétention. La femme, c'est l'Autre, l'intruse, elle n'est pas encore pleinement acceptée dans le système, elle ne fait pas corps avec le parti. Tout porte à croire d'ailleurs que les partis les absorbent, veulent les intégrer dans un même moule masculin mais n'acceptent pas leurs spécificités et leur éventuelle volonté de changer les règles du jeu. Les femmes sont perçues comme de dangereuses concurrentes qui cherchent, non pas à partager le pouvoir, mais à l'usurper, à le prendre dans sa totalité.

Les problèmes rencontrés par ces femmes font écho aux critiques plus générales de la crise du militantisme politique en France : le décalage entre la base et les dirigeants, le peu de démocratie dans le fonctionnement de certains partis. On assiste depuis la fin des années 80 environ à une crise politique en France qui toucha d'abord la gauche au pouvoir et le Parti Communiste (effondrement du bloc soviétique) puis dernièrement la droite.

La crise du monde politique gagnerait peut être à se « féminiser » en offrant une image nouvelle des partis politiques. C'est pourquoi l'idée de parité est capitale afin d'offrir une assise à une société cogérée par des hommes et des femmes à égalité de représentation.

Pour répondre au vœu de Mme Pilar Peres Canto, la rédaction précise que la version du texte, « Citoyennes et politique : vers une démocratie sans exclusions » publiée dans *Sextant 8* n'est pas une version définitive de la recherche menée.

## **NUMEROS PRECEDENTS**

- n°1 Féminismes
- n°2 Sciences et cultures
- n°3 Femmes et médecine
- n°4 Travail (épuisé)
- n°5 Métiers
- n°6 Femmes en lettres
- n°7 Citoyenneté
- n°9 Femmes dans la cité. Amérique latine et Portugal

## **A paraître :**

- n°11 Engagements féminins (II) (septembre 1999)
- n°12 Femmes artistes (printemps 2000)

## **Ont collaboré à ce numéro :**

**Beatrice Barbalato** est docteure ès Lettres romanes et donne des cours d'histoire de l'Italie contemporaine à l'Université catholique de Louvain. Elle mène des recherches en littérature italienne et en sociologie de la communication.

**Sandrine Dauphin** est docteure en science Politique de l'Université de Paris II. Elle prépare un ouvrage sur les femmes et la Ve République.

**Viviane Di Tillio** est historienne, diplômée de l'Université libre de Bruxelles. Elle a consacré son mémoire de licence à la Fédération des femmes diplômées des universités.

**Yvonne Knibiehler** est historienne, professeure émérite de l'Université de Provence, où elle a dirigé l'unité de l'Histoire de la Famille de 1970 à 1985.

**Maria José Lacalzada de Mateo** est docteure en histoire moderne et contemporaine de l'Université de Saragosse. Ses recherches visent à restaurer l'importance et l'influence de Concepción Arenal.

**Sophie Matkava** est licenciée en histoire contemporaine de l'Université libre de Bruxelles. Son mémoire a porté sur le militantisme antialcoolique et pacifiste d'une famille bruxelloise.

**Stina Niklasson** est docteure en histoire de l'Université d'Uppsala. Après une carrière de haut fonctionnaire au ministère de l'Education suédois, elle est revenue à la recherche avec trois ouvrages sur les femmes dites modérées en Suède dans la première moitié du XXe siècle.

**Eliane Richard** est historienne, maître de conférences émérite à l'Université de Provence. Ses travaux portent sur le féminisme, la citoyenneté, les élites marseillaises.





# Sextant

## Engagements féminins

Bien que l'histoire des femmes ait restauré la mémoire de nombreuses "héroïnes", le phénomène de l'engagement féminin demeure mal connu et rarement étudié dans sa dimension de genre.

Il va de soi pourtant que, dans une société qui déniait aux femmes tout rôle public, celles-ci ne pouvaient s'impliquer de la même manière que les hommes. L'engagement féminin prit donc nécessairement des formes spécifiques.

Les volumes 9 et 10 soulignent l'hétérogénéité de quelques trajectoires en proposant des biographies (individuelles ou collectives) de femmes qui se sont profondément investies dans la société de leur temps.



**Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires**  
**publiées par le Groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes de l'ULB**  
**et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par le *Groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes* de l'Université libre de Bruxelles, ci-après dénommé GIEF-ULB, et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par le GIEF-ULB et mises en ligne par les Bibliothèques. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

## **Protection**

### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec le GIEF-ULB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, le GIEF-ULB aura pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc.-. Le GIEF-ULB et les Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, le GIEF-ULB et les Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination du GIEF-ULB et des 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

### **3. Localisation**

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <[http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\\_du\\_fichier.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf)> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

## **Utilisation**

### **4. Gratuité**

Le GIEF-ULB et les Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par le GIEF-ULB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

### **5. Buts poursuivis**

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation au GIEF-ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser au Groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes GIEF-ULB, Secrétariat de rédaction, 50 avenue F. Roosevelt CP175/01, 1050 Bruxelles ou par courrier électronique à [sextant@ulb.ac.be](mailto:sextant@ulb.ac.be).

## **6. Citation**

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université libre de Bruxelles – Groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes et Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

## **7. Liens profonds**

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

## **Reproduction**

### **8. Sous format électronique**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis. Toutefois les copies numériques ne peuvent être stockées dans une autre base de données dans le but d'y donner accès ; l'URL permanent (voir Article 3) doit toujours être utilisé pour donner accès à la copie numérique mise à disposition par les Bibliothèques.

### **9. Sur support papier**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

### **10. Références**

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références au GIEF-ULB et aux Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.